Dispositions de la police de la région contre la mafia

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Les corps policiers de la Sûreté du Québec et municipaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean craignent actuellement l'exode des criminels de la région montréalaise vers la région Saguenay-Lac-Saint-Jean et d'autres du Québec pour implanter le racket de la protection dévoilé par la Commission d'enquête sur le crime organisé.

En effet, hier, un policier chevronné a expliqué que des études avaient démontré la crainte de voir les spécialistes du crime de Montréal envahir les régions du Québec après avoir été démasqués publiquement.

D'ailleurs, dans la région de Chicoutimi et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, des mesures spéciales ont été prises pour éviter qu'une telle situation se produise et les propriétaires d'hôtels et d'établissements commerciaux sont priés de communiquer avec les corps policiers si jamais des individus tentaient de réclamer des montants d'argent pour assurer la protection.

Depuis le début des audiences de la CECO sur l'extorsion à Montréal, les malfaiteurs sont hors-jeu, d'où la crainte qu'ils décident d'opérer dans les régions périphériques.

Les policiers ont l'intention de faire la vie dure à ces criminels s'ils décident de venir établir des ramifications au Saguenay-Lac-Saint-Jean d'autant plus que jusqu'à maintenant les criminels montréalais n'ont pas eu tellement de chance ici.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

3e année No 69 Mercredi 7 janvier 1976 32 pages 20 cents

OPERATION "VOLCAN" — Les lieutenants Raymond Lamonde et Gilbert Barrette expliquent à M. J.E. Villeneuve en quoi consiste l'opération "Volcan". (Photo Gratien Tremblay)

Il est impossible de retarder les Jeux

Le CIO

MUNICH (AFP) — M. Willi Daume, vice-président ouest-allemand du Comité international olympique, a répondu mardi d'avance sur la négative à M. Victor Goldbloom, ministre québécois chargé de la Régie des installations olympiques, qui envisageait de reporter au mois de septembre les Jeux de Montréal devant normalement débuter le 17 juillet.

"Pour toute une série de raisons, cette solution est tout simplement impensable, a-t-il estimé. Le calendrier international, la préparation des athlètes, les dispositions déjà prises par les syndicats d'initiative et les entreprises touristiques, tout cela est d'ores et déjà déterminé en fonction de la date du 17 juillet. Je crois, a-t-il ajouté, que le CIO repousserait une demande de report des organisateurs". Un report de plusieurs semaines ne constituerait toujours pas une garantie en ce qui concerne la tenue des jeux, a-t-il poursuivi. L'exemple du passé a montré trop souvent que les promesses les meilleures n'avaient pas constitué des garanties.

Démenti

LAUSANNE (AFP) — Le Comité international olympique (CIO) a formellement démenti, mardi soir, les informations selon lesquelles le Comité d'organisation des Jeux de Montréal aurait proposé des changements ou un report des jeux. Ces informations avaient été diffusées par les journaux canadiens.

Dans un communiqué publié mardi soir, le CIO affirme qu'il "n'a reçu à ce jour aucune demande ou suggestion du comité d'organisation concernant d'éventuels changements ou report des Jeux de la 21ème olympiade qui seront célébrés à Montréal".

Le CIO, ajoute le communiqué, attend incessamment le rapport hebdomadaire habituel sur les progrès de la construction du stade olympique, ainsi que le rapport de fin d'année du COJO à qui incombe la responsabilité de l'ouverture des jeux le 17 juillet 1976".

"En outre, le CIO entendra un rapport de Montréal le 31 janvier prochain à Innsbruck", conclut le communiqué.

Une prétention

MONTREAL (PC) — Si les circonstances rendaient nécessaire l'ajournement des Jeux olympiques d'été de Montréal, on devrait accorder un délai à la ville afin de lui permettre de terminer la construction de ses installations au lieu de tenir les jeux au Mexique ou ailleurs.

C'est ce qu'a déclaré, mardi, le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom.

Le ministre provincial, chargé de superviser la construction controversée des installations olympiques, commentait ainsi avec plus de détails, dans une interview, ses remarques de lundi au cours d'une visite des chantiers olympiques organisée à l'intention des mass media.

Selon M. Goldbloom, le président du Comité international olympique (CIO), lord Killanin, a l'intention d'émettre un communiqué, mardi, disant que Montréal ne lui a fait parvenir aucune demande d'ajournement "et que rien de tel n'a été envisagé" jusqu'à présent, "c'est une question purement hypothétique".

Seul le CIO peut décider d'un ajournement des Jeux olympiques, a souligné M. Goldbloom. Cependant, il appert que ce serait la première fois que la possibilité d'un ajournement des jeux a été soulevée ouvertement par les responsables québécois.

Selon le ministre, la question de l'ajournement des jeux n'a pas été soulevée par lui, mais bien par les reporters.

M. Goldbloom a ajouté: "Je n'ai pas cru possible, en tout état de cause, de pouvoir donner une garantie, le 5 janvier, que tout serait prêt vers le mois de juin, date à laquelle devrait s'effectuer la remise des installations olympiques aux responsables du CIO. Il y a trop de 'si' d'ici là."

Le ministre a insisté sur le fait qu'il n'avait parlé de la possibilité d'un ajournement des Jeux de Montréal qu'après que les reporters eurent mentionné une offre du Mexique, où se sont déroulés les Jeux de 1968, visant à remplacer Montréal pour les Jeux de 1976 et de les tenir en octobre.

"Si le Mexique peut les tenir en octobre, nous le pouvons aussi", de dire M. Goldbloom.

Et il a ajouté plus tard dans une interview:

"Si quelqu'un d'autre suggère la tenue des jeux à une date plus tardive, on devrait nous permettre de profiter d'une période de temps supplémentaire. Mais ce ne sont là que des hypothèses...

"Si j'étais un parieur, je parierais que nous serons prêts et à temps. Nous sommes prudemment, raisonnablement optimistes."

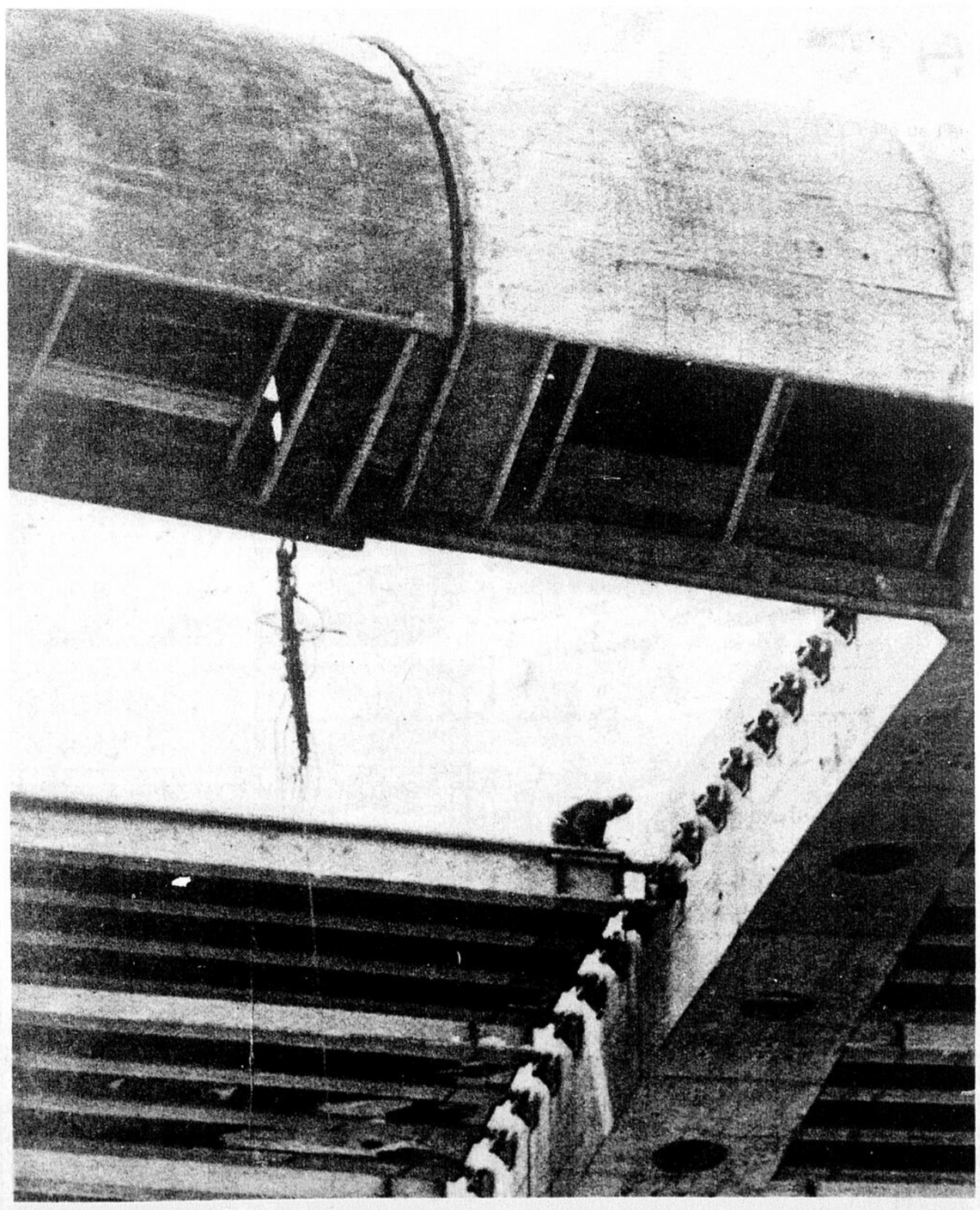

ECART DE SIX POUCES — Cette photographie montre un écart de six pouces entre deux sections des anneaux de communications au bout des poutrelles supportant les estrades, au stade olympique de Montréal. Les ingénieurs cherchent toujours une solution à ce problème. (Téléphoto de la PC)

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	14
— Annonces classées	28
— Bourse	25
— Bridge	29
— Cinéma	14
— Décès	31
— Entrecroisés	30
— Finance	24
— Horoscope	29
— Mots croisés	31
— Mots mystères	30
— Patron	28
— Sports	17
— Télévision	14 à 20

Au Collège de Jonquière

Opération "Volcan"

JONQUIERE — Le campus de Jonquière est devenu, hier, la première institution d'enseignement à emboîter le pas dans l'opération "Volcan" qui consiste à identifier toutes les pièces de valeur pour faire échec au vol et au recel.

Le directeur du service administratif du CEGEP de Jonquière, M. J-E. Falardeau, a expliqué, hier après-midi, que l'institution avait voulu être pionnière en demandant à son personnel d'identifier plus de 10,000 pièces de valeur afin de parer au vol.

Le lieutenant Raymond Lamonde du bureau des enquêtes criminelles de la sûreté du Québec et le lieutenant Gilbert Barrette de la sûreté municipale de Jonquière ont expliqué que l'identification des caméras, des enregistreuses et des autres pièces d'équipement du CEGEP permettra de retrouver plus facilement les objets s'ils sont identifiés dans les cas de vol.

M. Falardeau a également signalé que les burins pourront être prêtés aux étudiants pour qu'ils identifient leur matériel s'il le désirent.

En somme, le campus de Jonquière qui a été au cours des dernières années le théatre de nombreux vols est maintenant protégé grâce à l'opération "Volcan".

Ski alpin

Par ailleurs, le capitaine-détective Léon-Maurice Tremblay a annoncé que samedi plus de 400 skieurs, membres du Club Mont-Fortin du secteur Kénogami seront invités à identifier leur équipement de ski dans le cadre de l'opération "Alpin".

On sait que cette année, la sûreté du Québec a lancé cette opération pour éviter le vol des skis.

Projet d'un nouveau circuit aérien

MONTREAL (PC) — Le ministère québécois des Transports étudierait la possibilité d'établir des liaisons aériennes entre diverses villes du Québec.

C'est du moins ce qu'a affirmé, mardi, M. Jean Vinet, directeur général de l'Association des aéroports des villes du Québec.

Les villes concernées sont Sherbrooke, Amos, Dolbeau, Quevillon, Rouyn, Saint-Jean, Lachute, Rimouski et Roberval.

Ces villes, cependant, ne recevront probablement pas d'assistance financière du gouvernement pour améliorer leurs aéroports, selon M. Vinet.

Le gouvernement croit que la population d'une ville doit augmenter, avant de s'occuper d'un aéroport, tandis que l'association soutient que l'aéroport attire le tourisme et l'industrie et qu'il faut lui venir en aide.

EN BREF

Femme

La présidente du Conseil québécois du statut de la femme, Claudette Robillard, a indiqué que les deux dernières années que son organisme avait consacré à la discrimination de la femme, avaient été positives.

En page 12

Fibres d'amiante

Un nouveau règlement des Services de protection de l'environnement, en vigueur à la fin de 1978, obligera les mines et industries manufacturières à ne pas émettre dans l'air plus de deux fibres d'amiante par centimètre cube.

En page 15

Libéraux divisés

Selon le ministre du Travail de la Nouvelle-Ecosse, les libéraux du Canada seraient de plus en plus divisés relativement aux récentes déclarations du premier ministre Trudeau à l'effet que le contrôle de l'économie va se prolonger.

En page 16

SPORTS

Francis congédié

Ca ne pouvait durer éternellement! Emile "The Cat" Francis a reçu son congé des Rangers de New York, hier soir, deux heures avant que ne débute le match contre les Blues de St-Louis.

En page 18

Hockey

Décidément, les Remparts de Québec et les Saguenéens de Chicoutimi ne parviennent pas à faire un maître. Le match d'hier soir s'est soldé par un verdict nul de 4 à 4.

En page 17

Les Ailes de Moscou affrontent les Black Hawks de Chicago, ce soir. Le gardien Phil Esposito est sur ses gardes.

En page 17

METEO

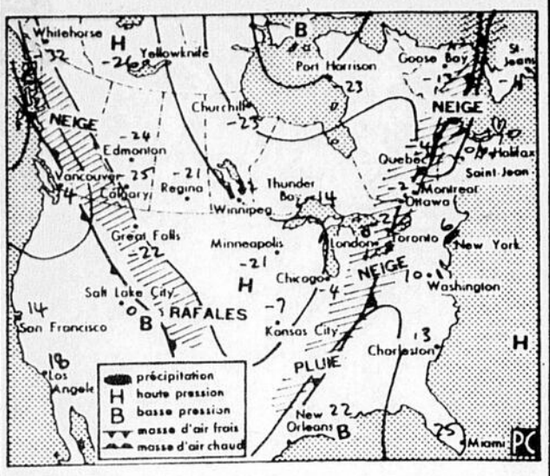

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement Canada pour mercredi, avec un aperçu pour jeudi.

Abitibi et Chibougamau: neige passagère. Maximum moins 4 à moins 18. Aperçu pour jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

Pontiac-Témiscamingue et Laurentides: neige passagère. Maximum moins 6 à moins 8. Aperçu pour jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

Montréal et Outaouais: nuageux avec neige passagère. Maximum moins 2 à moins 4. Aperçu pour jeudi: dégagement.

Cantons de l'Est: nuageux avec neige passagère. Maximum moins 2. Aperçu pour jeudi: plutôt nuageux et quelques averses de neige locales.

Québec et Trois-Rivières: nuageux avec neige passagère. Maximum moins 6. Aperçu pour jeudi: dégagement.

Haute-Mauricie et Lac-Saint-Jean: nuageux avec neige passagère. Maximum moins 6 à moins 8. Aperçu pour jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

Sept-Iles et Baie-Comeau: généralement nuageux avec neige passagère. Maximum moins 8. Aperçu pour jeudi: dégagement.

Rimouski et Gaspésie: nuageux avec neige passagère. Maximum moins 6. Aperçu pour jeudi: plutôt nuageux avec quelques averses de neige locales.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées mardi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Vancouver	3	7
Victoria	3	7
Edmonton	-29	-27
Calgary	-30	-26
Saskatoon	-33	-31
Regina	-35	-31
Winnipeg	-37	-30
Toronto	-8	1
Ottawa	-19	-6
Montréal	-24	-6
Québec	-24	-11
Fredericton	-22	-7
Saint-Jean, N. B.	-20	-4
Moncton	-19	-9
Halifax	-18	-4
Charlottetown	-18	-11
Chicago	-7	1
Detroit	-12	1
Boston	-11	-1
Washington	-7	3
Miami	18	25
Los Angeles	9	16
San Francisco	3	12

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE,
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER
Président directeur-général
Gaston VACHON
Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef éditorialiste
Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information
Bertrand GENEST
Chef des nouvelles
Claude Côté
Chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes
Paul BERGERON
Directeur de la publicité
Yvon RHAINDS
Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marché
Jean BELAND

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec.
Courrier de la
deuxième classe (No 3213).

EMBARDEE SPECTACULAIRE — Une automobile a fait quelques tonneaux sur la chaussée glissante hier soir sur la rue Saint-Joseph pour aller donner dans la maison de Mme Lorenzo Girard de la rue Saint-Joseph à Chicoutimi. Le conducteur s'en est tiré indemne mais la galerie a été déplacée de son socle. Ce sont les méfaits de l'hiver.
Photo Réal Tremblay

Il faut un ordre du Solliciteur

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Selon Me Denis Vaillancourt, procureur de la Couronne, il faut que le Solliciteur général de la province de Québec ordonne lui-même la destruction des empreintes digitales lorsqu'un prévenu est acquitté d'une accusation.

La demande avait été formulée hier matin par Me Pierre Mazurette au juge Guy Tremblay, prétextant qu'un de ses clients avait été accusé d'un acte criminel et que maintenant la Couronne retirait l'accusation.

Me Vaillancourt expliqua qu'une telle décision n'était pas du ressort du tribunal mais du Solliciteur général qui, dans les circonstances, n'est pas tenu d'accorder une telle requête.

Le rôle criminel, hier matin, a été fortement perturbé du fait que toutes les causes appelées concernaient Me Louis-Charles Fournier, ce dernier ne pouvait être présent en Cour, ayant été frappé par la mort de son beau-père.

Pour les câblodistributeurs

Pas de réseau micro-ondes avant 1977

par Denis Lavoie

CHICOUTIMI — Le petit écran ne s'élargira pas avant 1977, date à laquelle pourrait être mis en service le réseau micro-ondes que Bell Canada pourrait ériger pour desservir l'ensemble des câblodistributeurs de l'est du Québec.

Si la câblodistribution est déjà une chose acquise pour le secteur de La Baie de même qu'à Saint-Félicien, La Doré, Normandin et le Lac Bouchette, l'expérience s'est avérée difficile dans le secteur Chicoutimi-Jonquière.

Le téléspectateur de la région réclame en fait l'élargissement des retransmissions que peut lui apporter son téléviseur.

Les nouveaux câblodistributeurs d'Alma et de Roberval en sont parfaitement conscients, car ils connaissent les difficultés de pénétration éprouvées par Télésag, qui ne dessert que le secteur de Chicoutimi-Nord.

Dans l'attente de la venue pour 1977 des ondes de stations de l'extérieur de la région, les nouveaux câblodistributeurs de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean ne comptent pas opérer rentablement.

A Roberval, on n'a donc pas commencé à construire le réseau de distribution de la télévision par câbles. On préfère attendre la conclusion d'une entente définitive pour la construction du réseau de micro-ondes, qui permettra d'acheminer les signaux des stations de télévision de Montréal et des Etats-Unis.

Chez Télésag, en attendant la décision du CRTC pour la retransmission de films sur un canal, on a arrêté l'expansion du réseau.

On se limite pour l'instant à la seule clientèle de Chicoutimi-Nord, où s'effectue des travaux de balancement du réseau. Et on attend la fin de la bataille juridique avec le Bell, dont la requête en bref d'évocation sera entendue au Palais de justice de Chicoutimi.

Câblovision d'Alma poursuit cependant la pose du câble, plus spécialement dans le secteur Isle-Maligne.

On évite soigneusement les secteurs desservis par les poteaux du Bell, en attendant que les tribunaux aient tranché le litige entre les câblodistributeurs et la compagnie de télécommunication. Câblodivision dispose déjà d'un local sur la rue Collard.

On procédera bientôt à des appels d'offres pour l'achat des équipements, alors que la poursuite d'extension du réseau d'Alma se fera à compter du printemps.

Les nouveaux postes

Ce sont de nouveaux postes de télévision que les gens veulent retrouver sur leur cadran du téléviseur, les câblodistributeurs en sont parfaitement conscients. Aussi, on accorde beaucoup d'importance à l'accord provisoire conclu avec le Bell en décembre. Il en coûterait tout de même assez cher pour obtenir la construction d'un réseau de micro-ondes par la compagnie Bell.

Dès que serait construit ce réseau de micro-ondes utilisant plusieurs antennes d'acheminement des signaux de télévision, tous les câblodistributeurs de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean seraient en mesure d'offrir la même programmation.

La tête de ligne du futur réseau se trouverait près de Drummondville. L'entente intervenue en décembre fut difficile et longue à conclure, car elle impliquait les câblodistributeurs de la Gaspésie, du Bas Saint-Laurent, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Et on s'est donné jusqu'à la fin de mars pour parapher une entente définitive qui permettrait de procéder à la construction du réseau micro-ondes, qui ne pourrait pas entrer en opération avant 1977.

Les coûts

Connaissant l'expérience de Télésag, Me Jean-Marc Morency d'Alma sait que les câblodistributeurs devront vendre plus que de la salade. Il compte beaucoup sur la venue du réseau micro-ondes.

Mais pour l'instant, les coûts augmentent comme partout ailleurs. Il en coûterait ainsi plus de $600 ou $700,000 pour les installations de câbles à Alma.

Le réseau devant desservir Roberval serait moins coûteux et plus facile à construire. C'est pourquoi les responsables de la câblodistribution à cet endroit attendent la finalisation des ententes pour le réseau micro-ondes, car ils auraient alors suffisamment de temps (environ une année) pour construire le réseau de distribution de la télévision par câbles.

Quant à Télésag, où les dépenses doivent atteindre quelque $2 millions, on a ralenti les investissements, dans l'attente de la possibilité d'offrir un produit plus attrayant au téléspectateur.

Télésag doit ralentir

CHICOUTIMI — Comme les choses ne tournent pas très rondement à Télésag, on a décidé de ralentir la machine.

Les ambitions du câblodistributeur ont également décru. Car en plus des problèmes avec la compagnie Bell (guerre des poteaux), et de problèmes techniques, le public saguenéen se montre peu enthousiaste pour la télévision par câble.

Mais l'intérêt viendra, avec la retransmission d'émissions de la télévision d'ailleurs, de Montréal, du reste du pays et des Etats-Unis.

En attendant ce réseau micro-ondes qui élargira les horizons du téléspectateur saguenéen, on peut toujours ajouter la programmation de Radio-Québec, les audiences de la CECO et peut-être bientôt quelques films qu'on a l'habitude de voir sur le petit écran.

La télévision anglaise de Radio-Canada pourrait donc venir plus tôt sur le UHF, que sur le câble.

De plus, pour bénéficier du service de la télévision par câble, il faut demeurer à Chicoutimi-Nord (pour ceux du secteur Jonquière-Chicoutimi, devant être desservis par Télésag). A moins de demeurer dans le secteur de La Baie, où la câblodistribution n'est pas une nouveauté, et où l'on peut déjà regarder les émissions de la station CJBR-TV de Rimouski, que Télésag devrait retransmettre dans quelques mois, puisque l'on vient tout juste de trouver un endroit convenant à la réception des signaux de cette station de télévision de Rimouski.

Les autres résidents du secteur Chicoutimi-Jonquière devront se contenter pour encore plusieurs mois, de la télévision de CKRS et de CJPM, c'est-à-dire des émissions de Radio-Canada (moins les bonnes que CKRS n'est pas obligé de mettre à l'horaire) et de Télé-métropole.

En attendant la télévision - qui - parle - en - anglais sur UHF, on met la touche finale au réseau desservant Chicoutimi-Nord. Et on attend une réponse du CRTC quant à la diffusion de films sur un des canaux du câble.

Les études techniques pour la retransmission de CJBR-TV de Rimouski se poursuivent, alors que les difficultés avec la compagnie Bell empêchent l'expansion du réseau à Arvida.

On a aussi dû faire face à des retards de livraison d'équipement sophistiqué chez Télésag.

Mais ça fonctionne (seulement pour les abonnés de Chicoutimi-Nord) les efforts de publicité ou de commercialisation se limitant au porte à porte, car on est bien conscient des difficultés de vendre le câble sans les stations de télévision supplémentaire que le futur réseau micro-ondes pourra garantir.

Injonction prolongée

CHICOUTIMI — Le juge André Desmeules de la Cour supérieure a prolongé, hier, de façon permanente, l'injonction intentée par l'hôpital de Jonquière contre une vingtaine de techniciens de ses laboratoires pour les empêcher de retarder indûment les rapports des analyses commandés par les médecins.

Au milieu de décembre, l'hôpital de Jonquière avait réclamé l'émission d'une injonction devant le boycottage des employés spécialisés.

C'est la première fois qu'une institution hospitalière de la région se prévaut d'une injonction lors d'un ralentissement de travail dans le secteur para-public.

C'est Me Serge Simard qui représentait l'hôpital de Jonquière.

Discussions suivies entre Samoco et Rexfor

CHICOUTIMI — Les discussions se poursuivent entre les représentants de Samoco et ceux de Rexfor, société d'Etat de laquelle est attendue la solution aux misères de la scierie de Sacré-Coeur qui laisse sur le pavé des milliers de travailleurs, depuis la divulgation des difficultés financières de la toute jeune entreprise.

Un petit nombre d'employés est retourné au travail, mais la réouverture de Samoco n'est toujours pas pour demain.

$600,000 de copeaux sont cependant disponibles. Et Rexfor dispose de fonds spéciaux pour acheter les copeaux des scieries en difficulté suite aux grèves dans l'industrie des pâtes et papier.

Les rencontres des actionnaires de Samoco se font plus fréquentes, maintenant que l'entreprise risque la faillite et espère uniquement sur un geste de Rexfor, partenaire minoritaire de l'entreprise, où le gouvernement a tout de même investi quelque $750,000. mais ne détient que 12 pour cent des actions ordinaires, contre 59 pour cent pour Chibougamau Lumber (une entreprise privée) et 29 pour cent pour Intrafor qui regroupe les capitaux investis par des citoyens de Sacré-Coeur.

CLINIQUE DU DR V.B. NGUYEN M.D.
(clinique de varices)

DR. NGUYEN

Le Docteur V.B. Nguyen M.D., avise sa nombreuse clientèle que sa clinique qui était fermée à l'occasion des Fêtes est maintenant réouverte.

Pour rendez-vous et informations, communiquez avec le numéro:

545-0192

N.B.:

LE TRAITEMENT DES VARICES EST PAYE PAR LA REGIE D'ASSURANCE-MALADIE DU QUEBEC

Je cherche ma maman

Johanne, née le 8 avril 1958 à L'hôpital de Miséricorde de Montréal, transferrée à l'Orphelinat de Chicoutimi.

J'ai été adoptée dans la région du Saguenay. Mes parents sont pour moi de l'or et me rendent heureuse.

Il ne me manque que toi, chère maman, pour que je sois comblée. Ne sois pas sourde à mon appel. Je te crois très jolie et lorsque tu m'as mise au monde, tu avais 16 ans. Tu savais faire du tricot et tu apprenais depuis longtemps le piano. Nous pourrions maintenant jouer toutes les deux, cela te flatte-t-il?

Permets-moi un jour de t'embrasser très très fort et pour ce faire, téléphone-moi le 11 janvier entre 3 hrs et 40 minutes allant jusqu'à 4 heures p.m. au numéro 547-7057, ou le lendemain à la même heure exactement.

Je t'attends, **Johanne**

COMPTABLES GENERAUX LICENCIES (C.G.A.)

GERVAIS, HARVEY, LAPOINTE ET ASS. C.G.A.
393 EST, RACINE, CHICOUTIMI — 545-4595
609, BOUL. LAURE, SEPT-ILES — 968-1515
REAL GERVAIS C.G.A. ANTOINE LAPOINTE C.G.A.
ALAIN HARVEY C.G.A.

LACROIX, LAPOINTE, LAPOINTE, POLIQUIN ET CIE C.G.A.
110 EST, RACINE, SUITE 205, CHICOUTIMI — 549-1717
2900, CH. QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY — 658-3323
CLAUDE LACROIX C.G.A., syndic GABRIEL LAPOINTE C.G.A.
OLIVIER LAPOINTE C.G.A. syndic PIERRE POLIQUIN C.G.A.
SERGE PELLETIER, C.G.A.

LOUIS TREMBLAY C.G.A.
425, RUE SACRE-COEUR EDIFICE COLLARD, ALMA
TEL.: 668-8600

Le nouvel organigramme de ville de Chicoutimi

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — L'administration municipale de Chicoutimi, après l'intégration des services qui a débuté en septembre, par la fusion du service de police et qui s'est complétée dès le 1er janvier 1976, alors que l'arrêté en conseil pour la nouvelle ville de Chicoutimi a pris force, aura un effectif de 291 employés, quant tous les postes seront comblés. Il en reste 17 à combler, selon le second gérant-adjoint de la ville de Chicoutimi, M. Jean-Jacques Simard.

Le trésorier, M. Arthur Tremblay, pour sa part, a déclaré que la paie des employés avait été faite à partir de la trésorerie de Chicoutimi, pour la première fois, la dernière fin de semaine de décembre et que l'intégration du personnel, à l'hôtel de ville, se ferait graduellement dès que les travaux de réaménagement seraient complétés.

Le 7 janvier, sera concrétisé l'aménagement sur papier des locaux réservés aux nouveaux arrivants.

De Chicoutimi-Nord, 67 employés s'ajouteront aux 194 déjà en place à Chicoutimi; 8 viendront de Rivière-du-Moulin et 5 du canton Chicoutimi.

Le plus haut fonctionnaire sera le gérant municipal, M. Benoît Simard, tandis que le trésorier, M. Arthur Tremblay, sera le deuxième en place.

Selon les lettres patentes émises par le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, voici la liste des hauts fonctionnaires de la nouvelle ville de Chicoutimi:

Gérance

Le gérant de la cité de Chicoutimi, M. Benoît Simard, devient le gérant de la ville;

Le gérant-trésorier de la cité de Chicoutimi-Nord, M. Jean-Guy Boucher, devient le premier gérant-adjoint de la ville avec toutes les prérogatives et les responsabilités du gérant, en son absence;

Le gérant-adjoint de la cité de Chicoutimi, M. Jean-Jacques Simard, devient le second gérant-adjoint de la ville.

Trésorerie

Le trésorier de la cité de Chicoutimi, M. Arthur Tremblay, devient le trésorier et directeur des finances de la ville;

L'assistant-trésorier et gérant de ville de Rivière-du-Moulin, M. Martial Tremblay, devient l'assistant-trésorier de la ville;

L'assistant-trésorier de la cité de Chicoutimi, M. Lévis Simard, devient l'assistant-trésorier de la ville.

Greffes

Le greffier de la cité de Chicoutimi, M. Jean-Yves Fortin, devient le greffier de la ville;

Le greffier de la cité de Chicoutimi-Nord, M. Marcel Demers, devient le greffier-adjoint de la ville.

Police

Le directeur de la protection publique de Chicoutimi, M. Gérard Giroux, devient le directeur du service de sécurité publique de la ville;

Le capitaine responsable de la section judiciaire du service de la protection publique de la cité de Chicoutimi, M. Marcel Vaillancourt, devient le directeur-adjoint du service de sécurité publique de la ville, responsable de la division judiciaire;

Le directeur du service de la protection publique de la cité de Chicoutimi-Nord, M. Florian Gravel, devient capitaine du service de sécurité publique de la ville, responsable de l'administration.

Services techniques

Le directeur des services techniques de la cité de Chicoutimi, M. Lucien Martel, devient le directeur des services techniques de la ville.

Loisirs

Le directeur du service des loisirs de la cité de Chicoutimi, M. Robert Bouchard, devient le directeur du service des loisirs de la ville;

Le directeur du service des loisirs de la cité de Chicoutimi-Nord, M. Yvan Fortin, devient directeur-adjoint du service des loisirs de la ville;

Le secrétaire-trésorier du canton Chicoutimi, M. Louis-Philippe Turgeon, devient le responsable du secrétariat administratif du service des loisirs de la ville.

Urbanisme

L'urbaniste de la cité de Chicoutimi, M. Jean-Claude Bergeron, devient le directeur du service d'aménagement du territoire de la ville.

Cour municipale

Le greffier de la cour municipale de Chicoutimi-Nord, Mme Mariette Tremblay, devient le greffier de la cour municipale de Chicoutimi.

Evaluation

L'évaluateur de la cité de Chicoutimi-Nord, M. Maurice Boivin, devient l'évaluateur de la ville.

Tourisme

Le délégué commercial et touristique de la cité de Chicoutimi, M. Gaston Maziade, devient le délégué commercial et touristique du service de tourisme de la ville.

Trésorerie

M. Arthur Tremblay

M. Martial Tremblay

M. Lévis Simard

Police

M. Gérard Giroux

M. Marcel Vaillancourt

M. Florian Gravel

Loisirs

M. Robert Bouchard

M. Yvan Fortin

M. Louis-P. Turgeon

Gérance

M. Benoit Simard

M. Jean-Guy Boucher

M. Jean-J Simard

Greffes

M. Jean-Yves Fortin

M. Marcel Demers

Services techniques

M. Lucien Martel

Urbanisme

M. Jean-C Bergeron

Cour municipale

Mme Mariette Tremblay

Evaluation

M. Maurice Boivin

Tourisme

M. Gaston Maziade

Les deux maisons, propriété de M. Odilon Crevier, sur la rue Racine.

Une partie de l'espace des 200 stationnements à l'arrière des deux maisons, propriété de M. Odilon Crevier.

Nouveau projet de stationnement en plein coeur de Chicoutimi

CHICOUTIMI — La cité de Chicoutimi projette l'implantation d'un stationnement de quelque 200 places, en plein coeur de la rue Racine, ce qui impliquerait l'acquisition de la résidence actuelle de M. Odilon Crevier ainsi que de la maison voisine, également propriété de l'homme d'affaires de Chicoutimi.

Des discussions seraient entamées, incessamment avec les dirigeants de la Banque canadienne nationale (BCN), afin que l'entrée dans le stationnement passe sur le terrain de l'institution bancaire.

La sortie de ce stationnement serait sur la rue Lafontaine alors qu'une ruelle est déjà faite, à cet effet.

La résidence actuelle de M. Odilon Crevier servirait à loger le Service des loisirs, le Commissariat industriel ainsi que le Bureau du tourisme de la ville de Chicoutimi et le Syndicat d'initiative touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La maison voisine servirait de locaux permanents de la Corporation du Carnaval-Souvenir et au sous-sol, on envisage d'y aménager la Bonne Ménagère.

La Corporation du Carnaval-Souvenir, qui paie annuellement plus de $15,000 de loyers, paierait loyer à la ville de Chicoutimi cette résidence et pourrait, éventuellement, prendre un option d'achat sur la maison qui pourrait être réaménagée convenablement.

Des ententes devront être conclues avec la Caisse d'économie des employés de l'hôpital de Chicoutimi, et la BCN pour qu'un droit de passage soit acquis à la ville de même qu'avec l'hôtel Champlain, sur la rue Labrecque, qui pourrait participer à l'aménagement du stationnement, aux bénéfices de sa clientèle.

Le stationnement de 200 places serait payant et muni de parcomètres.

Selon les premières indications, il pourrait en coûter environ $450,000 pour réaliser un tel stationnement, sur un site naturel, y compris l'acquisition des deux résidences de M. Odilon Crevier. On estime que l'acquisition de ces maisons serait de l'ordre de $225,000.

Quant au nivellement du terrain de stationnement, le service technique de la ville de Chicoutimi croit qu'il ne sera pas dispendieux, étant un site naturel. Restera ensuite la pose de l'asphalte et l'installation des 200 parcomètres.

Le projet sera soumis incessamment aux conseillers municipaux qui devraient prendre une décision.

Arrestations à Dolbeau

DOLBEAU — Le sergent Paul Allaire et quelques membres de la Sûreté du Québec, à Dolbeau, ont arrêté, hier après-midi, deux jeunes gens de Montréal au volant d'une automobile volée.

Les deux adolescents avaient volé le véhicule, la veille, à Montréal, et se promettaient la tournée du Lac-Saint-Jean.

Ils ont terminé leur périple à Dolbeau.

Incendie

Par ailleurs, les pompiers de Chicoutimi ont rapidement maîtrisé, hier matin, un début d'incendie qui a perturbé légèrement le magasin Woolco de Place du Royaume.

Le feu avait pris naissance dans une boîte à rebuts.

MICHEL TREMBLAY
COURTIER D'ASSURANCES GENERALES

Résidentiel - Feu - Vol - Vandalisme - Bris de vitres - Responsabilités multiniles de locataires - Automobile.

550-B, BÉCARD
CHICOUTIMI
TEL.: 549-9983.

A Jonquière

Nouvelles affectations des hôtels de ville

par Denis Lavoie

JONQUIERE — Les hôtels de ville de Jonquière changent de vocation. C'est ainsi que le vieil hôtel de ville de Jonquière est devenu très achalandé, depuis que les contribuables des autres secteurs doivent s'y rendre pour le paiement de leurs comptes auprès de la municipalité.

L'hôtel de ville d'Arvida devient par ailleurs le centre administratif et sera bientôt le siège officiel des séances publiques du conseil municipal.

La muraille signée Jordi Bonnet a complètement disparue de la façade de l'hôtel de ville d'Arvida, où trône maintenant une oeuvre plus simple. Des transformations sont également en cours dans les bureaux du greffe municipal, de même que pour la salle de délibération du conseil municipal.

A Jonquière, la décoration de l'hôtel de ville pour le temps des Fêtes est toujours aussi terne, avec les habituels sapins à l'allure chétive, qui s'alignent de part et d'autre. Dans ce secteur du centre-ville, une autre grande murale de Jordi Bonnet est également disparue du regard du passant, car la brique a remplacé depuis quelques mois la muraille de céramique de l'école Maria-Chapdelaine.

De toute façon, le nouveau visage du centre-ville de l'ancienne Jonquière a gagné l'édifice administratif, auquel s'ajoutera le centre commercial dont les travaux seront terminés à l'été.

A Arvida, on transforme l'hôtel de ville de l'intérieur et il y aura suffisamment de terrain pour procéder à un agrandissement si le besoin s'en fait sentir. Une telle expansion serait plus difficile au centre-ville de Jonquière, où la circulation sur le boulevard Harvey s'accroît, risquant de devenir hasardeuse quand surviendra l'ouverture du centre commercial.

Querelles

On est tout de même assez éloigné de la querelle des hôtels de ville qui se poursuit à La Baie. Mais il y a tout de même eu quelques réticences à accepter que l'hôtel de ville d'Arvida devienne le coeur de l'activité municipale à Jonquière.

Et il n'y aurait pas plus de problèmes dans les négociations avec le syndicat des employés municipaux du secteur de l'ancienne Jonquière, les discussions devant reprendre vendredi. Ce sont les clauses normatives qui font présentement l'objet des rencontres entre les parties.

Activité

Par ailleurs, l'activité de l'administration municipale est concentrée sur la structure du nouvel organigramme, qui fait du gérant le directeur général.

La préparation du premier budget de l'administration du maire Francis Dufour occupe également les fonctionnaires municipaux.

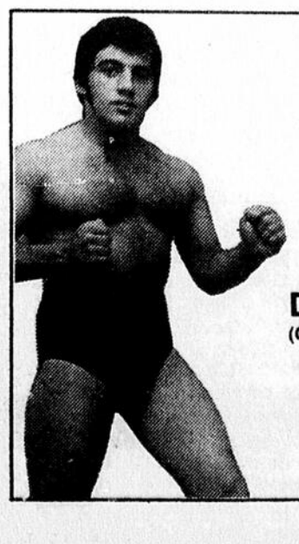

A LA
LUTTE
MARDI SOIR
13 JANVIER -
8.30 heures p.m.
CENTRE VEZINA
DANIEL GIRARD
(CHICOUTIMI)
CONTRE
BULL GREGORY
ADMISSION:
Réservée: $3.00
Générale: $2.00
Promotion: Dan Walker

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

L'organisation des Olympiques évitera-t-elle la catastrophe?

Après les nombreuses déceptions et les inquiétudes qu'ont causées jusqu'à maintenant aux Québécois les "extravagances olympiques" de Montréal, voilà maintenant que les autorités émettent des doutes sur la possibilité de terminer le stade Taillibert pour l'ouverture des Jeux, le 17 juillet prochain.

En répondant aux journalistes qui se sont montrés fort déçus de la lenteur des travaux, lors d'une visite officielle du chantier, lundi dernier, le toujours très prudent ministre Victor-C. Goldbloom a commencé à considérer l'obligation de différer jusqu'en septembre la présentation des compétitions olympiques.

Le Comité international des jeux et les pays participants accepteront-ils un tel changement dans leur programme?

Quoi qu'il en soit, il paraît maintenant évident à tous les observateurs que le principal théâtre du grand ralliement sportif sera une oeuvre inachevée, le 17 juillet prochain. Il faudrait un véritable miracle pour que tout soit prêt à temps, soit que l'hiver se montre clément, que les ingénieurs parviennent à résoudre les problèmes très complexes d'application d'une nouvelle technique conçue par l'architecte Taillibert, que la fierté nationale motive les travailleurs à accélérer le rythme de la productivité au mépris parfois de la sécurité et malgré les morsures du froid, et qu'un climat social extrêmement serein impreigne l'atmosphère du chantier.

La fusion de tous ces éléments est absolument impossible, surtout quand on voit se profiler à l'horizon le spectre des tiraillements qui précèdent le renouvellement d'un contrat de travail. Or, le présent décret provincial dans le secteur de la construction expire le 30 avril. Les syndiqués auront légalement le droit de recourir à la grève après les 60 jours de conciliation obligatoire, soit au début de juillet.

Il faudrait être naïf pour espérer le déroulement normal des travaux jusqu'à cette date. Sans la signature d'une trêve, les tactiques de harcèlement, dont la population peut depuis quelques temps vérifier l'efficacité dans les secteurs public et para-public, flamberont les derniers espoirs de rattraper les retards.

Et le monumental gâchis qui se prépare nous coûtera pas moins d'un milliard de dollars de déficit. Comme me le faisait observer un important homme d'affaires de Chicoutimi, hier, "l'aventure des Jeux hypothéquera longtemps la province. Il est vrai que le complexe de la Baie James coûtera aussi beaucoup plus cher que prévu, mais lorsque l'eau commencera à faire tourner les turbines, l'investissement s'avérera rentable. Mais que nous donneront finalement les 15 jours olympiques? Nous en aurions sans doute retiré de grands bénéfices si la folie des grandeurs n'avait pas contaminé le jugement de l'administration municipale de Montréal. Et le gouvernement québécois est également coupable de négligence après avoir accepté d'éponger le déficit des Jeux sans assumer la responsabilité financière de l'opération.

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

Québec doit sauver SAMOCO, de Sacré-Coeur

Les nouvelles à la TV, hier soir, tout particulièrement à CJPM, indiquaient que l'industrie du bois ouvré au Saguenay, tout particulièrement celle de SAMOCO, à Sacré-Coeur, connaît des difficultés!

Peu de réclame se fait actuellement autour de cette usine de transformation du bois, usine qui est l'unique centre de travail de la population de l'endroit.

Et pourtant, que voit-on aux grands chantiers olympiques et à la Baie James, où le gouvernement est présent? Des produits de la forêt, achetés des distributeurs localisés dans le Québec, mais provenant dans une grande partie de sources d'approvisionnement hors du Québec.

Le gouvernement de la province parle d'encouragement et d'aide à l'industrie; des subventions sont parfois données avec forte publicité, et on laisse nos industries comme celle de Sacré-Coeur, péricliter.

C'est un non-sens, une injustice, un exemple de politique de courtevue, de politique à rebours.

Il n'est pas prouvé, au contribuable, que **l'achat chez nous** est un acte injuste.

Ne l'oublions pas: ce sont les résidents de la province qui contribuent au financement de la province, et hélas, il semble que la province pratique, dans certains cas, une politique de l'autruche qui ne voit rien lorsque l'injustice frappe une classe de travailleurs de la forêt, comme celle de Sacré-Coeur, au Saguenay.

L'honorable ministre des Terres & Forêts, de longue date, un protecteur des agriculteurs, ne pourrait-il pas obtenir des autorités un peu plus de cohésion dans l'élaboration d'une saine politique d'approvisionnement centrée sur les sources existantes au Québec?

Les ministères des Affaires municipales (de qui relève le chantier olympique), et celui des Ressources naturelles (duquel relève les projets de la Baie James), utiliseront-ils leurs pouvoirs discrétionnaires?

Nous le souhaitons!

Quant à la population ouvrière dont le gagne-pain provient des usines de transformation du bois et que cette question touche directement, qu'elle prenne l'initiative d'écrire, au crayon ou à la plume, des lettres à ses députés provinciaux, aux journaux, pour réveiller l'apathie, le laisser-aller des gens qui utilisent le produit de nos taxes pour enrichir les autres, et jeter dans les bras du bien-être, des centaines de travailleurs qui ne demandent rien d'autre que de gagner leur vie honorablement.

Serons-nous encore longtemps une succursale des autres provinces?

Claude Morin,
Case 248,
Succ. postale
de Rosemont,
Montréal.

Le 2 janvier.

Pour se rapprocher du Créateur

Face à un univers sans limite d'espace où logent des milliards d'astres, certains ayant plusieurs fois le volume de la terre, obéissant à une rotation et à une circulation ordonnées, face à une autre sorte d'immensité, cette fois en petit, où à l'intérieur d'un grain de sable circulent encore dans l'ordre à des vitesses incalculables des corps infinitésimaux, face au cerveau humain au potentiel tel que la terre couverte d'ordinateurs ne suffirait pas à loger mécaniquement ses capacités, il est difficile, voire impossible, de décortiquer l'existence de quelque être supérieur à la source de cette création, de supprimer l'idée de la nécessité d'un créateur. Mais de là à cerner cette puissance aux oeuvres d'immensités incommensurables dont il donne des preuves d'une clarté plus fulgurante que celle du soleil, à connaître l'essence, le potentiel, la puissance matérielle et immatérielle de ce supergénie, on s'y perd tellement que c'est bien peu d'accorder à cet extraordinaire inconnu, qui demeurera peut-être à jamais le plus formidable point d'interrogation, la divinité, le titre de DIEU.

Nul doute que le CREATEUR, après avoir accompli la création, n'a pas perdu de ses capacités créatrices. Il ne crée plus, apparemment du moins.

Mais il a mis en place tous les matériaux et il se complaît à ce que l'homme, bâti à sa ressemblance et qui a hérité d'une parcelle de son esprit créateur, copartage à son travail en complétant la création.

Or, au lieu de cultiver chez l'homme cet esprit créateur, d'encourager son travail sur les plans du CREATEUR, nos prêtres, ancrés dans un passé révolu car déjà arriéré alors, perdent leur temps et nous font perdre le nôtre à nous ressasser les dires et les actes des patriarches, des prophètes, de Jésus (apparu et né bien après la création), de Marie, de Joseph, de Anne, des martyrs, des saints, etc. Dires et actes tirés de la Bible, de l'Evangile, écrits d'après une transmission orale, gonflée au levain des siècles.

Pourquoi répéter à la mille: "Vous qui pleurez, qui souffrez, venez à lui, il vous réconfortera...", à celui qui, de retour de l'église, se retrouve en larmes souffrant de sa misère, de celle du voisin ou de celle de frères humains qui par millions meurent de faim au Tiers-Monde. Que lui rapportent, d'encouragement et de moyens d'action, vos propos qui donnent de l'espoir, entre autres sur Ste-Anne, la vie de ce Jésus ou sur la conception de Marie sans perte de virginité?

Les problèmes, selon Lucien Romier et des dizaines d'économistes, sont de solutions faciles, mais à condition qu'on les étudie, qu'on en trouve les éléments de solution et qu'on les fasse connaître. Jamais étudiés, encore moins résolus, les problèmes accumulent dégât sur dégât, et s'amoncellent. Leur amoncellement crée de nouveaux problèmes. Aussi tout va à l'envers et notre monde glisse à sa perte.

Aux gens sans voix, incapables de communiquer entre eux, radio, t.v., et églises jouent et font entendre des airs et des propos niaiseux, avec les résultats que l'on connaît.

Ces réunions d'église, toutes improductives, rendent un mauvais hommage au CREATEUR, et ne peuvent que l'offenser. Arbres sans fruits, nos églises sont dans le désarroi, sont désertées, les vocations baissent, les communautés abandonnent leurs missions pour se replier dans des maisons d'accueil, sorte de vestibule de la mort où les sujets tombent sans être remplacés.

Les religions veulent-elles reprendre vie, gonfler leurs voiles au grand souffle du Créateur, remplir leur vrai rôle, celui de créateur, qu'elles s'identifient, participent, nous fassent participer aux travaux de recherches de solutions aux problèmes qui assaillent notre monde troublé. Nos réunions dans nos églises devraient comporter un quart d'heure d'office, une demi-heure d'exposé d'un problème dans le vif des réalités du présent par un laïc ou par un prêtre, suivi d'une demi-heure de questions. Avec la facilité de transport, le sujet traité dans telle église et connu à l'avance, attirera les gens.

Bien des gens qui ne vont plus dans les églises, la plupart avec regret, avec peine, y reviendront travailler avec le Créateur...

Au sujet des vocations, pourquoi les rechercher seulement chez les jeunes quand tant d'hommes célibataires ou veufs, dans la cinquantaine, même la soixantaine, mûrs et sages, seraient prêts à exercer la prêtrise. Certains, même, bénéficient d'indépendance financière et pourraient remplir cette tâche sans salaire. Pour peu que les communautés regardent du côté des gens âgés, mais encore bien valides, elles trouveraient là une mine abondante de vocations. Prêtres mariés et femmes prêtres seraient néfastes au caractère confidentiel des prêtres.

Jean Gagnon,
Valin,
Chicoutimi-Nord.
Le 30 décembre.

BLOC NOTES

C'est l'heure de la montre électronique

Ceux qui portent encore des montres ayant des engrenages mécaniques ne sont plus de leur temps. En fait, une montre-bracelet renfermant des pièces mobiles est tout aussi démodée aujourd'hui que l'encombrante machine à calculer manuelle ou électrique.

Il y a quelques années à peine, seuls, les gros portefeuilles pouvaient s'offrir les merveilleuses petites calculatrices électroniques, légères, versatiles, silencieuses, presque magiques. En 1976, le plus pauvre des contribuables canadiens a le moyen de se payer un tel bijou de la technologie, pour $10 et même moins. Une calculatrice de ce prix n'a évidemment pas de "mémoire" et est bien incapable d'effectuer des opérations trigonométriques.

Mais la calculatrice à prix modique remplace avantageusement le crayon et la feuille de papier pour une foule de problèmes. Les étudiants qui prétendent encore que les mathématiques leur causent des maux de tête devraient s'empresser de visiter le libraire du coin qui a sans doute la solution sur ses tablettes.

Et voilà maintenant que les manufacturiers de minuscules circuits électroniques s'attaquent avec beaucoup de force au marché de la montre. Si bien que Bulova et Timex ne savent plus ce qui les attend. Les réputés constructeurs de montres suisses sont tout aussi vulnérables à l'offensive déclenchée sur le plan mondial par les producteurs de matériel électronique.

Présentement, la plupart des bonnes montres électroniques se vendent de $95 à $250. Mais dans peu de temps, elles coûteront $40 et moins l'unité. En 1974, l'industrie a produit 202,000,000 de montres, pour une valeur de quelque $5 milliards. En 1978, la production globale pour le monde atteindrait 262,000,000 et au rythme où vont les choses, ce sont les montres électroniques qui auront à ce moment la plus grosse part des faveurs populaires. En 1975, 100,000 montres électroniques auraient été vendues au Canada uniquement.

National Semiconductor Corp., fut la première entreprise à mettre sur le marché des montres électroniques à fonctions multiples.

D'autres producteurs américains de circuits électroniques, notamment Texas Instruments et Litronix Corp., tentent aussi de pénétrer sur le marché international de la montre.

Pour le moment, les montres électroniques n'ont pas vraiment de versions féminines. Car les fabricants ne sont pas encore parvenus à un degré suffisant de miniaturisation des pièces qui permette l'assemblage d'une montre de format réduit qui soit mieux adaptée aux goûts de la femme.

Tous les hommes devraient se faire un devoir d'acquérir la montre électronique. Ne serait-ce que pour prouver que les hommes n'ont pas perdu de temps, en 1975, pendant l'Année internationale de la Femme, et que le mâle est constamment à la fine pointe du progrès, contrairement à sa compagne.

Gabriel BERBERI

OPINION DES AUTRES

Le Canada joue à la grande puissance

Le ministre canadien de la Défense, M. James Richardson, déclarait l'autre jour à la télévision que la défense doit avoir une priorité absolue dans le budget du pays. "Notre frontière est en Europe, a dit le ministre, parce que c'est là qu'existe la menace. L'Union soviétique est à présent le seul pays au monde à se doter d'armements excédant les besoins de sa défense."

Le ridicule de la position du ministre Richardson saute aux yeux quand on sait que les affrontements des armées, dans la première journée de guerre seulement, détruisent plus d'avions et de chars d'assaut qu'en possède le Canada. Pourquoi M. Richardson prend-il les citoyens pour des caves en tentant de leur faire croire que les cinq mille militaires canadiens en Europe ne constituent pas une force symbolique mais sont la première ligne de défense du Canada? Même si le budget total du Canada était consacré aux armements, il ne mettrait pas le pays à l'abri d'une invasion soviétique.

M. Richardson se fouette des airs de ministre de la Guerre d'une grande puissance. C'est fort prétentieux, car son rôle se résume, en somme, à celui de simple commissionnaire. Les Etats-Unis, qui portent à bout de bras l'OTAN depuis sa création, ont besoin que le Canada donne aux autres pays d'Europe l'exemple d'une plus grande participation à l'effort militaire. Le Canada, en effet, a réduit ses effectifs dans les forces de l'OTAN et a donné ainsi, au grand dam des Américains, un mauvais exemple aux pays européens. Pour satisfaire à la fois "l'establishment" militaire canadien et la politique de l'OTAN, le Canada va renouveler son armement, à la grande joie de certains armuriers de l'Alliance atlantique. C'est ce que le cabinet Trudeau aurait dû avouer aux Canadiens au lieu de laisser M. Richardson colporter des inepties.

Ivan Guay,
"La Presse"

SAVOIR DIRE

Je ne suis pas d'accord

On s'obstine à parler d'**ivressomètre.** Je ne suis pas d'accord. On ne peut pas mesurer l'ivresse avec un instrument. (pas plus que la colère, la bonne humeur ou la joie de vivre). Mais on parle en français d'alcootest. C'est un petit appareil permettant d'évaluer l'imprégnation éthylique (pardonnez-moi ce mot savant mais je cite la définition) d'un sujet, par la teneur en alcool de l'air expiré. La dernière partie de la définition est claire. La teneur en alcool de l'air expiré. Que le sujet en question ait l'air "chaud" ou non, cela importe peu. Certains buveurs tiennent le coup mieux que d'autres. Mais donnez un seul martini un peu corsé à une personne qui n'a pas l'habitude d'en boire et, d'une chiquenaude, vous pourrez l'envoyer dans le décor. Ce qui veut dire que l'ivresse n'a rien à faire là-dedans. Le patient soumis à **l'alcootest** souffle dans un tube de verre contenant de l'oxyde de chrome, réactif qui vire du jaune au vert selon la teneur en alcool de l'air expiré. Alors parlons d'alcootest, et laissons le jugement de l'ivresse présumée de quelqu'un aux gorilles des bars qui en expulsent les titubants sans autre forme de procès ni de test.

Louis-Paul Béguin,
Office de la langue française.

Les enseignants reprennent leurs pressions

par Denise Pelletier

JONQUIERE — La rentrée scolaire des élèves du territoire Lapointe a été marquée par une action syndicale de leurs professeurs, alors que ces derniers ont tous quitté les classes un quart d'heure avant l'heure prévue. Pour le président de l'Association des enseignants du territoire Lapointe, M. Vincent Major, la reprise des cours signifie également la reprise des mesures de pression et de harcèlement appliquées depuis déjà quelques mois par les professeurs pour protester contre la lenteur des négociations provinciales et contre les offres patronales.

M. Major précise que les vacances des Fêtes n'ont eu aucun effet démobilisateur sur les syndiqués de l'enseignement, et qu'au contraire, elles leur ont permis de réfléchir, d'analyser et de comprendre la situation. Il ajoute que les professeurs reviennent non seulement "alertes moralement, mais physiquement en forme, ce qui n'était pas le cas à la fin du premier semestre".

Les mesures de pression à long terme que les professeurs continuent d'appliquer sont le refus de faire de la suppléance, le refus de remettre les notes à l'administration (du moins dans les délais et selon les modalités prévues), l'enseignement des seules matières de base à l'élémentaire, ainsi que l'absence des devoirs et de leçons pour les élèves. A court terme, les actions se décident au jour le jour, selon la situation dans les négociations provinciales.

Ainsi, les 6, 7 et 8 janvier, des séances de négociations ont lieu à Québec, et M. Major nous affirme que, s'il n'y a aucun déblocage en vue le 8 au soir, "il pourrait y avoir un crescendo dans les actions faites au niveau provincial, parce que les enseignants n'ont pas l'intention d'attendre jusqu'au mois de mai pour que la question se règle".

Quant aux négociations locales entre la régionale Lapointe et ses enseignants, M. Major se montre optimiste sur ce point. Au rythme d'une séance de négociations par semaine, il y a eu entente de principe sur trois chapitres, et, toujours selon M. Major, tout se passe dans un climat serein et dans la recherche de solutions équitables pour les deux parties.

Notons enfin que, si les mesures de pression ont pu reprendre au même rythme qu'avant le congé de Noël, c'est en partie parce que l'exécutif syndical des enseignants de Lapointe avait obtenu, dès la mi-décembre, un mandat clair de l'assemblée générale lui demandant de mettre en oeuvre toutes les actions qu'il jugerait utiles, sauf les journées d'étude. Un tel mandat n'a pas été obtenu par les exécutifs des autres associations syndicales, ce qui explique que la situation y est légèrement différente.

M. Vincent Major

Ainsi, les demandes syndicales ont été déposées le 2 décembre sur quatre chapitres, et il n'y a pas eu de réponses. "Pourtant, précise M. Bouchard, il s'agit de peccadilles, telles que l'affichage et la documentation, et je me demande pourquoi la CS a besoin des avis de la fédération sur de telles questions."

Par ailleurs, la régionale du Lac-Saint-Jean a convoqué pour aujourd'hui une réunion avec les représentants syndicaux, et M. Bouchard estime qu'on demandera à ces derniers de faire cesser les mesures de pression. A cette occasion, le syndicat répondra que son attitude dépend du déroulement des négociations provinciales, et que d'autre part, au niveau local, si la CS ne donne pas de réponses, il vaudrait mieux que les deux parties se retirent de cette table pour le moment.

CSR Saguenay

Là aussi, les mesures de pressions habituelles se poursuivent: gel des notes, diminution de la surveillance à l'élémentaire, refus de participer aux réunions convoquées par l'administration et refus de contrôler les absences.

Cependant, le représentant syndical, M. Marius Delisle, précise que l'exécutif devra aller chercher un nouveau mandat, d'abord auprès des délégués de secteur, et ensuite auprès de l'assemblée générale qui a été convoquée pour le 14 janvier. Il estime que le mandat de l'exécutif pourrait être élargi, ce qui permettrait d'intensifier au besoin les moyens d'action.

CSR Lac-Saint-Jean

Selon le président du Syndicat des enseignants du Lac-Saint-Jean, M. Jean-Guy Bouchard, les mesures de pressions appliquées par les enseignants se poursuivent, et elles visent à protester non seulement pour ou contre les négociations provinciales, mais contre les négociations locales qui se déroulent plutôt mal, selon le syndicat. M. Bouchard dit ne pas comprendre comment il se fait que la commission scolaire doit toujours en référer à la fédération avant de donner des réponses.

CSR Louis-Hémon

Comme on le sait, les membres de ce syndicat avaient décrété une trêve dans l'application des mesures de harcèlement. Cette trêve n'est pas rompue, de dire le président du syndicat, M. Ghislain Laprise, mais la semaine est consacrée à des réunions, à une évaluation de la situation, et possiblement à une prise de contact avec les autres syndicats de la région, et le tout pourrait aboutir d'ici une semaine à une reprise des actions syndicales, si les professeurs se montrent mécontents de la situation.

1,300 bûcherons attendent le règlement chez Price

JONQUIERE — Aucun espoir de négociation pour les 1,300 travailleurs forestiers de la compagnie Price qui doivent se résigner à attendre un règlement dans les moulins de papier avant de reprendre les discussions.

Les chantiers de Pikauba et de Shipshaw sont toujours fermés, laissant sur le chômage 500 travailleurs. Seuls, les 800 forestiers de la compagnie Price à Chute-des-Passes continuent de travailler, le moulin d'Alma n'étant pas touché par la grève.

Au cours d'une entrevue téléphonique hier, le secrétaire du syndicat des travailleurs forestiers Saguenay-Lac-Saint-Jean, Louis-Albert Duguay déclarait qu'il n'était plus possible de songer à une reprise des négociations dans la forêt tant que la situation de conflit durera dans les moulins de papier.

"Nous n'avons aucune force de frappe à la table des négociations", explique le représentant syndical. On se souviendra qu'avant les Fêtes, le syndicat et la compagnie avaient parlé d'une reprise des négociations au début de janvier. Mais, les choses ont changé.

M. Duguay précise que la situation des 250 travailleurs forestiers de la compagnie Domtar de Dolbeau n'est guère reluisante même s'ils ont signé leur convention collective avant le déclenchement de la grève dans le papier. Comme leurs confrères de Price, ils sont sur le chômage et ne peuvent profiter des augmentations de salaires prévues dans leur nouveau contrat.

Rappelons que les syndiqués de Price sont les seuls travailleurs forestiers de la région à ne pas avoir signé leur contrat de travail avant la grève du papier. Ceux de la Consolidated Bathurst et de la Domtar ont obtenu des augmentations de 26 et 30 pour cent sur un contrat d'un an pour les employés qui travaillent à l'heure et sur un contrat de deux ans pour ceux qui sont à forfait. Le salaire de base s'élève actuellement à $5.40 avec l'indexation.

Les 1,300 forestiers de Price avaient le droit de grève le 29 octobre dernier. Evidemment, ils n'ont pas eu à s'en servir, la compagnie les ayant mis à pied en raison de la grève dans toute l'industrie du papier.

Les travailleurs n'ont plus d'autre choix que celui d'attendre.

Négociations chez Continental et Steinberg

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — Dans le secteur du commerce, la nouvelle année syndicale débute avec les négociations des conventions collectives des magasins Continental de la région et Steinberg du Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord.

Une première rencontre a lieu, aujourd'hui, entre le syndicat des 150 employés (CSN) des huit magasins Continental et les négociateurs patronaux. Les discussions se déroulent à une table centrale.

Sur le plan salarial, les employés réclament des avantages comparables aux magasins compétiteurs, comme Encore Mart et Zeller's.

Le syndicat demande à la signature un salaire de $145 par semaine et de $160 à l'anniversaire de la convention, sur un contrat de deux ans.

Actuellement, le salaire moyen s'élève à $111 pour une semaine de travail de 37½ heures.

Selon le négociateur syndical, M. Jean-Marie Ouellet, le salaire est la demande prioritaire. Quant à l'aspect normatif, il n'y a rien de vraiment particulier.

Si l'on se fie aux commentaires du représentant de la Fédération du commerce (CSN), la négociation ne devrait pas poser de problème. Le négociateur patronal est Me Lucien Bouchard, de Chicoutimi.

Steinberg

Il s'agit d'une négociation importante, qui touchera quelque 300 employés si l'on accepte l'idée du front commun Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord, comme ce fut le cas il y a deux ans.

Les exécutifs des syndicats de Chicoutimi, de Jonquière, d'Alma, de Hauterive, de Baie-Comeau et de Sept-Iles se réuniront, le 19 janvier, pour décider de la formation d'un front commun syndical en regard des négociations du 28 février.

Les employés de Steinberg sont directement touchés par la loi anti-inflationniste. En septembre dernier, leurs confrères de Montréal signaient un contrat d'une durée de deux ans, comportant une augmentation de $30, pour la première année, et de $23, pour la seconde année.

Les employés de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'ont pas la parité complète avec Montréal, en raison de la date d'expiration du contrat qui est six mois plus tard que celle des magasins de la Métropole.

Le salaire moyen des employés de la région se situe à $180 par semaine.

Il est difficile de prévoir la tournure des négociations dans les magasins Steinberg. Chose certaine, les employés veulent un rattrapage sur le plan salarial, rattrapage qu'ils ont tenté vraiment d'obtenir à la fin de l'été.

Dès cette semaine, la Fédération du commerce travaillera à l'élaboration du nouveau projet de convention collective.

Conciliation dans deux boulangeries

CHICOUTIMI— La conciliation débutera à la fin janvier au niveau des boulangeries "La Huche sans Pareille" et "Rayon Soleil" de Chicoutimi.

Les salaires sont le point majeur de cette négociation qui touche une centaine d'employés syndiqués (CSN). Selon le représentant de la Fédération du commerce, M. Jean-Marie Ouellet, il existe actuellement un écart salarial important entre les vendeurs et les employés affectés à la production, ce qui constitue un problème.

Le syndicat veut profiter de la présente négociation pour en arriver à diminuer cet écart. Si l'on se fie aux chiffres de M. Ouellet, un vendeur gagnerait entre $200 et $250 par semaine, tandis que le salaire de la production se situerait entre $108 et $160 par semaine.

Le syndicat réclame des augmentations de 60 et 65 pour cent pour un contrat d'une durée de deux ans. A la signature, l'employé de la production devrait gagner $200 par semaine et $225, à l'anniversaire de la convention.

DU 5 AU 14 MARS 1976 aux bouleaux avec... jako

DEMAIN

UN QUATRIEME
Dixie Lee

SUR LA RUE DES CHAMPS-ELYSEES
CHICOUTIMI
(près de Canadian Tire)

A cette occasion
GRAND SPECIAL D'OUVERTURE
DANS LES QUATRE RESTAURANTS
DIXIE LEE

288, avenue Ste-Anne — CHICOUTIMI
1277, rue des Champs-Elysées — CHICOUTIMI
890, du Vieux Pont — ALMA
61, rue Ste-Famille — KENOGAMI

"DINER DIXIE LEE"
3 MORCEAUX DE POULET FRIT, SALADE DE CHOUX, PATATES FRITES, PAIN,
$1.69
AVEC UN "PEPSI" GRATUIT

POUR 2 JOURS
8 et 9 JANVIER

Poulet frit — Fruits de mer
"Dixie Lee"

SNACK DIXIE — 2 mcx poulet, frites ... $1.35
DINER DIXIE — 3 mcx poulet, frites, pain, salade, sauce ... $2.25
BOITE ECONO — 10 mcx poulet, pour 3 - 5 personnes ... $4.65
SCEAU DIXIE — 12 mcx poulet, frites, 4 pains pour 4 - 6 personnes ... $6.45
BARIL DIXIE — 20 mcx poulet, pour 7 - 8 personnes ... $7.95
DINER FISH & CHIPS — 3 mcx poisson, pain, salade, frites, sauce tartare ... $1.85
SNACK FISH & CHIPS — 2 mcx poisson, frites, sauce tartare ... $1.35
DINER CREVETTES — 10 crevettes, frites, salade, pain, sauce rouge ... $2.95
SNACK CREVETTES — 6 crevettes, frites, salade, sauce rouge ... $1.99
DINER PETONCLES — 12 pétoncles, frites, salade, pain, sauce tartare ... $2.75
SNACK PETONCLES — 8 pétoncles, frites, salade, sauce tartare ... $1.95
PLAT DE FRUITS DE MER — 4 crevettes, 4 pétoncles, 1 mc poisson, frites, pain, salade, sauce ... $2.75

(Si vous aimez le poulet frit vous aimerez le poulet DIXIE LEE)

Reitman's
Vente
Semi-Annuelle

SUPER ÉCONOMIES!

SUR LA MARCHANDISE DE TOUS LES DÉPARTEMENTS

VENEZ TÔT POUR MEILLEUR CHOIX!

SATISFACTION GARANTIE OU REMBOURSEMENT

MAGASINS D'UN OCÉAN À L'AUTRE, NOUS SOMMES DANS VOTRE VOISINAGE.

CHARGEX

Rue Racine, Chicoutimi
Galeries Jonquière
Galeries Lac-St-Jean, Alma.
PLACE DU SAGUENAY, Chicoutimi

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

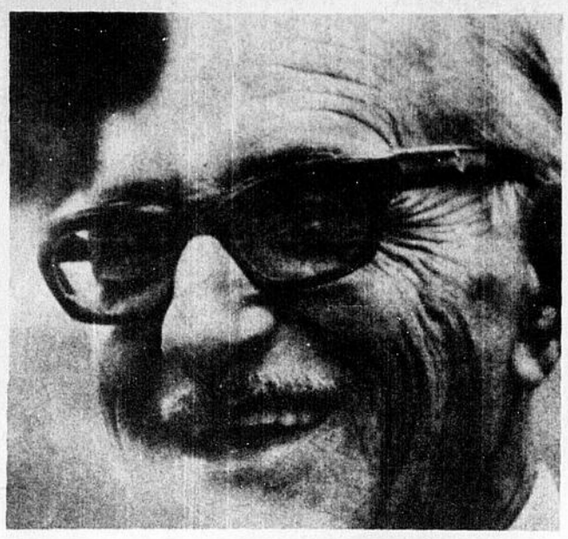

INDEMNITE DE $115,127

La Cour d'appel du Québec a accordé lundi une somme de $115,127 en salaire rétroactif à l'ex-directeur-adjoint de la police de Montréal, M. Pacifique Plante, aujourd'hui âgé de 68 ans, qui devint célèbre dans les années cinquante en combattant le crime organisé et le vice.

La décision unanime renversait un jugement précédent de la Cour supérieure du Québec, qui n'avait accordé qu'une compensation de $11,832 à M. Plante. La ville de Montréal n'a pas contesté l'appel. M. Plante a été congédié sans explication à deux reprises, en 1948 et 1958.

Les dommages-intérêts qui lui ont été accordés lundi, couvrent son salaire entre 1958 et 1965, alors qu'il prenait sa retraite.

M. Plante quitta Montréal pour aller vivre au Mexique, prétextant que sa vie était menacée par la pègre. Il revint brièvement au Québec, l'an dernier, pour témoigner devant la Commission d'enquête sur le crime organisé.

L'Office de la construction du Québec a décidé, dans un arrêt rendu lundi, de maintenir l'horaire de travail de 50 heures jusqu'ici en vigueur à la baie James.

Le 3 septembre dernier, la FTQ-Construction, appuyée par la CSN, demandaient à l'Office de statuer que la baie James n'était plus un chantier éloigné du fait qu'une route provinciale la reliait au reste de la province.

Une décision en ce sens aurait instauré un horaire de 40 heures. Les travailleurs auraient de ce fait obtenu une rémunération à temps et demi pour les dix dernières heures actuellement payées au taux du temps simple.

MARLON BRANDO EMPOISONNE

AFP — Marlon Brando a quitté durant le week-end l'hôpital de Santa Monica, Californie, où il avait été admis d'urgence au lendemain de Noël à la suite d'un empoisonnement de sang.

Un porte-parole de l'hôpital a démenti, lundi, les rumeurs selon lesquelles l'acteur, âgé de 51 ans, serait gravement malade. Après avoir subi un traitement pendant huit jours, il a rejoint sa résidence d'Hawai totalement remis, a précisé le porte-parole.

FREINS A DISQUES

Les freins à disques sont devenus obligatoires sur les automobiles américaines depuis le 1er janvier 1976. Environ 93.2 p.c. de ces voitures du modèle 1975 en étaient équipées. La proportion était de 83 p.c. pour les modèles 1974.

Par ailleurs, 92.3 p.c. des automobiles américaines du modèle 1975 étaient équipées de changement de vitesse automatique contre 89.3 p.c. pour les modèles 1974.

POMMEAU D'OR

Le capitaine Fabio Sidari, originaire de Trieste, a gagné, lundi, la traditionnelle canne au pommeau d'or décernée chaque année au commandant du premier navire arrivé au port de Québec.

Le capitaine italien de 37 ans a déclaré, lors d'une cérémonie en son honneur, que "les officiers se donnent le mot et font toujours un effort spécial pour accrocher un voyage à Québec, et ce à cause des jolies filles qui s'y trouvent".

Son navire de 48,000 tonnes, le Texaco Brighton, est arrivé au quai de la golden Eagle un peu après minuit, dimanche, pour y décharger une cargaison de pétrole brut.

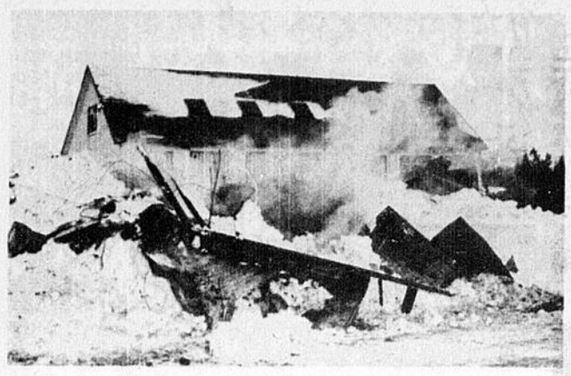

DOMMAGES DE $60,000

Un incendie a complètement rasé, au cours de la nuit d'hier, un hangar propriété de la maison Côté Boivin Ferronnerie sur le boulevard Talbot. Les dommages sont évalués à environ $60,000 puisque le bâtiment contenait des marchandises pour plus de $50,000.

PHOTO AMATEUR

Les activités du Club de photo amateur de Chicoutimi reprennent ce soir à 19h.30, au chalet du parc Rosaire-Gauthier. L'invité sera M. Michel Tremblay.

EN DEUX MOTS

Une jeune femme se plaint au garagiste:
— Ce miroir est très mal placé.
— Ah?
— Tout ce que je vois, ce sont les voitures qui me suivent. Comment voulez-vous que je mette mon rouge à lèvres?

RENDEZ-VOUS

SERENA

A toutes personnes intéressées à recevoir de l'information sur les moyens actuels de planification familiale, test de recherche de grossesse et méthode sympto-thermique, SERENA (Service Bénévole de Régulation des Naissances) offre de l'aide soit par appels téléphoniques, accueil à domicile et enseignement public.

Pour plus d'informations, téléphonez aux numéros suivants: Alma: 668-8427, Chicoutimi-La Baie: 549-8892, Dolbeau et Mistassini: 276-1864, Jonquière: 548-2188, Roberval et St-Félicien: 275-4554.

CHICOUTIMI

Département de santé communautaire: Veuillez prendre note que les cliniques de radiographies pulmonaires, puériculture et vaccinations aux voyageurs se feront sur rendez-vous, dans les secteurs Arvida, Chicoutimi, Jonquière et Port-Alfred. Pour toutes informations, veuillez communiquer avec le local le plus près de chez vous.

Arvida: 548-4671, Chicoutimi: 543-0761, Jonquière: 547-9395, Port-Alfred: 544-1805.

En ce qui concerne Chicoutimi-Nord et autres paroisses:

Laterrière: 1er jeudi du mois de 1 h. à 3 h.

Falardeau: 1er jeudi du mois, de 9 h. à 11 h. 30 a.m.

St-Honoré: 1er jeudi du mois, de 1 h. à 3 h. 30.

St-Luc: 2e et 4e jeudis du mois, de 1 h. à 3 h. 30.

Ste-Claire: 3e jeudi du mois, de 1 h. à 3 h. 30.

Servantes du Saint-Sacrement: Jeudi, le 8 janvier 1976 à 19 h. 30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, rencontre eucharistique, comprenant: adoration, confessions, messe et communion. Les paroissiens de Sainte-Anne de Chicoutimi y viendront en groupe et ils y sont tout spécialement invités. Les membres de la Garde d'honneur et le public en général sont aussi invités.

JONQUIERE

Filles d'Isabelle: L'assemblée amicale du cercle Provencher d'Arvida, aura lieu mecredi, le 7 janvier à 20 heures au local habituel. Bienvenue à toutes.

HERITAGE BRUCE LEE

La succession laissée à Hong Kong par l'acteur de cinéma Bruce Lee, mort le 20 juin 1973, à l'âge de 32 ans, s'élève à $1,34 million, rapporte mardi le quotidien de Hong Kong South China Morinig Post.

Le célèbre adepte du Kung Fu n'a pas laissé de testament, précise le journal. Le consulat général de Grande-Bretagne à Los Angeles, où résidait l'acteur, a transmis à sa veuve Linda une lettre d'accréditation, la nommant administratrice des biens laissés par son mari, ajoute le quotidien.

L'argent ne pousse pas dans les arbres

30 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR A TRAVERS LE CANADA

PROFITEZ DE LA Vente SEMI-Annuelle DE Cartier

COMPLETS 2 pièces
ORD. JUSQU'À $125 SPÉCIAL: $33.33
AUTRES COMPLETS ORD. JUSQU'À $175 Spécial: $44.44

GILETS SPORT
ORD. JUSQU'À $70 Spécial: $22.22

CHEMISES SPORT ET CHANDAILS
ORD JUSQU'À $20 SPÉCIAL: $9.99

CHAPEAUX et CASQUETTES
20% DE RABAIS

Lot de MANTEAUX D'HIVER
ORD JUSQU'À $90 SPÉCIAL: $39.99
Tous nos manteaux d'hiver rabais de 33⅓%

TOUS NOS CHANDAILS DE LAINE
RÉDUCTION DE 33⅓% à 50%

PANTALONS LOT SPÉCIAL
ORD JUSQU'À $20 SPÉCIAL: $6.66

TOUS NOS VÊTEMENTS SPORT POUR L'EXTÉRIEUR MANTEAUX COURTS, VESTES DE SKI, VESTES de CUIR ou LAINE
RABAIS DE 33⅓% à 50%

CHEMISES HABILLÉES
ORD JUSQU'À $12 SPÉCIAL: $5.55

GANTS DOUBLÉS RÉDUITS DE 20%
FOULARDS RÉDUITS DE 33⅓%

CHARGEX master charge

Cartier

Établis depuis 25 ans les magasins CARTIER possèdent 25 succursales au Québec dont 7 dans le Grand Montréal

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX disponibles dans tous nos magasins

PLACE DU ROYAUME, CHICOUTIMI 549-5631

GRANDE VENTE ANNUELLE

chez claude chrétien ltée 485, boul. Harvey, Jonquière Tél.: 547-3628

LA PLUS ATTENDUE, DU 15 DEC. AU 15 JANV.

Ceux qui connaissent la qualité des meubles vendus par ce magasin profiteront sûrement de cette vente pour meubler leur foyer à des prix très bas. Et quelle occasion magnifique pour les futurs mariés!

C'est la plus grande vente annuelle de ce magasin. Tout doit sortir. Echantillons 1975 du magasin et de l'entrepôt. Claude Chrétien sera à l'Exposition du meuble, à Toronto, le 15 janvier 1976, pour choisir les nouveaux échantillons. C'est la raison de cette grande vente.

Tous les mobiliers de chambres à coucher, de salons, de cuisines, tous les matelas, tous les prélarts, tous les tapis, tous les meubles d'enfants, tous les appareils ménagers, réfrigérateurs 1975, cuisinières électriques 1975, lave-vaisselle 1975, lessiveuses et sécheuses 1975, tous les téléviseurs couleurs et noir et blanc 1975.

VENTE APRES LES FETES

COMMENCANT LE 5 JANVIER A 1 HEURE

gf gagnon FRERES

400, RUE RACINE, CHICOUTIMI

REFRIGERATEURS, POELES, LESSIVEUSES, SECHEUSES, LAVE-VAISSELLE, FOURNAISES . . . — **10% DE RABAIS**

Ameublements de cuisine
Ameublements de chambre
Ameublements de salon
Fauteuils — **20% DE RABAIS**

MATELAS, LITERIE — **20% DE RABAIS**

T.V. COULEURS STEREOS — **10% DE RABAIS**

DEPARTEMENT DE CADEAUX — **20% DE RABAIS**
10% Sur les petits appareils électriques

DEPARTEMENT DECORATION INTERIEURE ET CADEAUX — **VOIR ETIQUETTES "SPECIAL"**

STEREOS MODULAIRES — **10% à 20% DE RABAIS**

DISQUES — **15% DE RABAIS**

DEPARTEMENT TAPIS ET PRELART — **10% DE RABAIS**
Autres spéciaux très intéressants sur les coupons

HUMIDIFICATEURS GENERAL ELECTRIC PH 502
Prix suggéré: $149.95
SPECIAL: $129.95

MACHINES A COUDRE WHITE K 130
Prix suggéré: $169.95
SPECIAL: $129.95

AUTRES SPECIAUX TRES INTERESSANTS

PREMIER ARRIVE, PREMIER SERVI.

VOYEZ VOTRE VENDEUR

Plan mise de côté, sans frais, sur ménage complet.

gf gagnon FRERES

400, RACINE
CHICOUTIMI
TEL.: 543-1501

Olympiques

Il faut dissiper les incertitudes

— Léger

QUEBEC (PC) — Le gouvernement devrait faire siéger immédiatement la Commission permanente des affaires municipales afin de faire le point sur tous les aspects du dossier olympique, a déclaré, hier, dans un communiqué le député péquiste de Lafontaine Marcel Léger.

"Il serait ainsi possible de dissiper les incertitudes qui naissent de propos à la fois vagues et alarmistes comme ceux que tenait" lundi le ministre Victor C. Goldbloom.

M. Léger faisait ainsi allusion au fait que M. Goldbloom a soulevé, au cours d'une conférence de presse, la possibilité que la date de la tenue des Jeux olympiques soit retardée afin de permettre de compléter les travaux de préparation.

M. Léger a rappelé que le ministre s'était déjà engagé "à rompre le mur du silence élevé autour du dossier olympique". La population a le droit de savoir si M. Goldbloom fait preuve de pessimisme, a dit le député de Lafontaine.

Par ailleurs, M. Camil Samson, chef du Ralliement créditiste, a aussi émis un communiqué afin de dénoncer "énergiquement l'attitude" des gouvernements libéraux d'Ottawa et de Québec au sujet des Jeux olympiques.

Les deux gouvernements, a dit le député de Rouyn-Noranda, commandent "aux gagne-petits de se serrer la ceinture, alors qu'aucune dépense ne sera ménagée pour procurer des Jeux olympiques prestigieux au Québec".

"Cela sonne un peu drôle d'entendre Mm. Bourassa et Trudeau ordonner aux citoyens de se serrer la ceinture alors que des sommes astronomiques sont dépensées presque sans contrôle pour préparer le grand show de 1976, les Olympiques.

"Cela ressemble à un père de famille qui demanderait à ses enfants de jeûner pendant des semaines afin d'économiser pour recevoir la visite en grande pompe", a ajouté M. Samson.

Il a rappelé que l'Agence canadienne pour le développement international, un organisme fédéral, fait des prêts sans intérêt aux étrangers alors que le premier ministre du Québec est obligé de faire des génuflexions à travers le monde pour "quémander des prêts à gros intérêts".

L'industrie minière est malade au Québec

QUEBEC (PC) — L'industrie minière québécoise doit actuellement se débattre avec plusieurs problèmes, dont l'un des plus sérieux est celui de la main-d'oeuvre qualifiée.

Brossant hier midi un tableau de cette industrie devant les membres d'un club social de Québec, M. Gonzague Langlois, directeur général de l'Association des mines de métaux du Québec, a tenu le système d'enseignement largement responsable de ce manque d'intérêt chez les jeunes pour les carrières de technicien.

Le système actuel d'éducation devra subir d'importantes transformations, a-t-il dit, pour pouvoir alimenter en techniciens non seulement l'industrie minière mais tous les secteurs industriels. Ce changement de structure devra aussi s'accompagner d'un changement de mentalité chez les jeunes, "si les Québécois veulent réellement reprendre le contrôle de leur industrie".

Interventions dispendieuses

M. Langlois dénonce d'autre part les interventions de plus en plus directes des gouvernements et en particulier celui du Québec dans l'exploitation des richesses naturelles, interventions qui se sont avérées, selon lui, très dispendieuses pour la population.

"En dehors d'un atout politique certain qui consiste à dire à la population que le gouvernement contrôle une partie importante du développement de son territoire, si l'on veut être pratique, qu'est-ce que ces interventions rapportent directement à la population?"

Il a cité l'exemple de la Saskatchewan qui vient d'annoncer la nationalisation de ses 11 mines de potasse. Ces mines ont rapporté quelque $100 millions en taxes provinciales en 1974. Maintenant qu'il en a pris le contrôle, le gouvernement de cette province s'apprête à payer $1 milliard aux compagnies, et cette somme, empruntée à 10 pour cent d'intérêt, lui coûtera $100 millions par année. "Quant aux bénéfices, a-t-il dit, la baisse de productivité qui survient toujours lorsqu'une entreprise passe sous le contrôle de l'Etat, les éliminera à coup sûr."

Consommation

Le mouton est en perte de vitesse

QUEBEC (PC) — Même si la consommation de viande de mouton et d'agneau est en perte de vitesse au Canada, cette production demeure l'apanage d'un petit groupe de spécialistes qui ne parviennent à répondre qu'au tiers de la demande.

Selon Statistiques-Canada, chaque Canadien a consommé seulement 2.5 livres de viande ovine en 1974, comparativement à 3.7 livres en 1973 et 4.4 livres l'année précédente.

Ces chiffres se comparent à 94 livres pour le boeuf et 60 livres pour le porc.

Au Québec, le gros de la production d'agneaux et de moutons est concentré dans les régions de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. On retrouve cependant beaucoup de troupeaux importants au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans le Nord-Ouest et dans les Cantons de l'Est.

L'élevage du mouton et la vente de la laine ont rapporté environ $850,000 durant la dernière année aux éleveurs du Québec.

La production québécoise ne totalise que 30,000 têtes alors que pour satisfaire à la demande des consommateurs il est nécessaire d'importer chaque année environ 40,000 agneaux au Québec.

Cette proportion est à peu près conforme à la situation observée à la grandeur du pays par le Conseil des salaisons du Canada.

Selon ce groupe, les agriculteurs canadiens n'ont produit en 1974 que 33 pour cent des 57 millions de livres d'agneaux et de moutons que la population a consommées.

Retard dans l'étiquetage

MONTREAL — Le règlement du Québec exigeant que soient rédigés en français les étiquettes et notices des produits alimentaires ainsi que les menus et cartes de vins n'est pas entré en vigueur comme prévu le premier janvier 1976. Toutefois, en ce qui concerne les produits alimentaires, un règlement appliqué par le ministère de l'Agriculture, et qui est au même effet, demeure en vigueur.

aux bouleaux avec jako

Woolworth

RUE RACINE - CHICOUTIMI

Idées Lumineuses... Lampes D'appoint et abat-jour

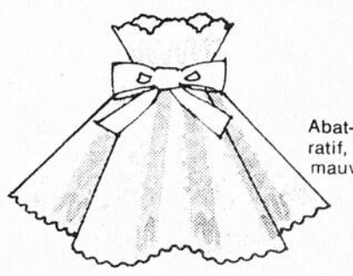

ABAT-JOUR BALLERINE 12"

Abat-jour avec haut décoratif, couleurs: blanc ou mauve. $1.89 chaque

ABAT-JOUR UNI

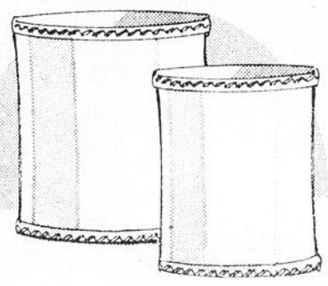

7" x 9" x 9" chaque 5.99

11" x 12" x 12" chaque 8.49

14" x 15" x 15" chaque 11.49

15" x 16" x 16" chaque 12.49

ABAT-JOUR AVEC BAS ONDULE

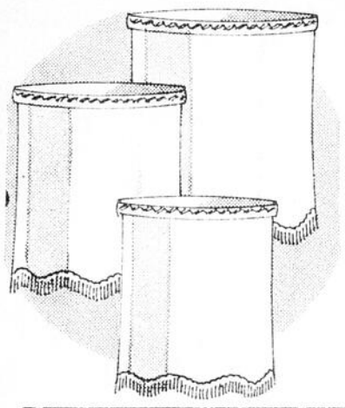

7" x 9" x 9" chaque 7.49

11" x 12" x 12" chaque 10.99

14" x 15" x 15" chaque 12.99

15" x 16" x 16" chaque 13.99

ABAT-JOUR "COCANADA"

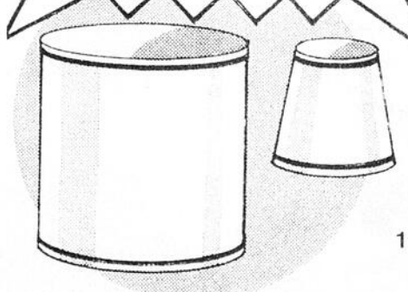

3" x 4" x 4" chaque 1.89

7" x 8" x 8" chaque 4.79

11" x 12" x 12" chaque 7.49

14" x 15" x 15" chaque 10.99

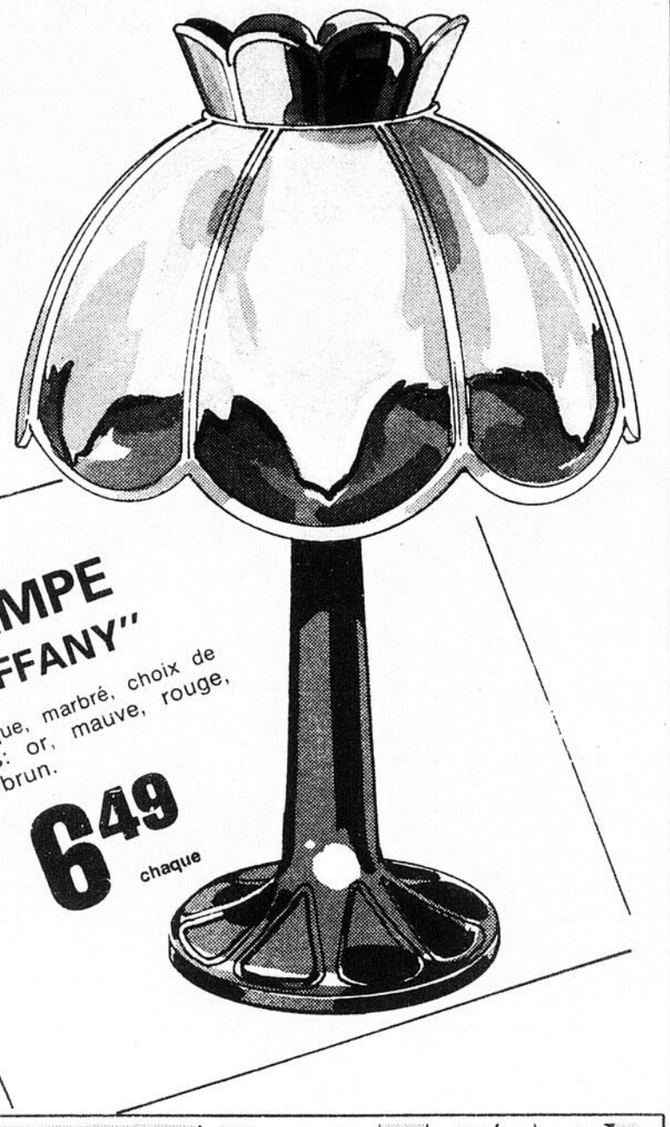

LAMPE "TIFFANY"

En plastique, marbré, choix de couleurs: or, mauve, rouge, vert ou brun.

6.49 chaque

LAMPES DE TABLE

Modèle avec base de métal, abat-jour en vinyle, couleurs: blanc, rouge ou or, quantité limitée.

27.99 chaque

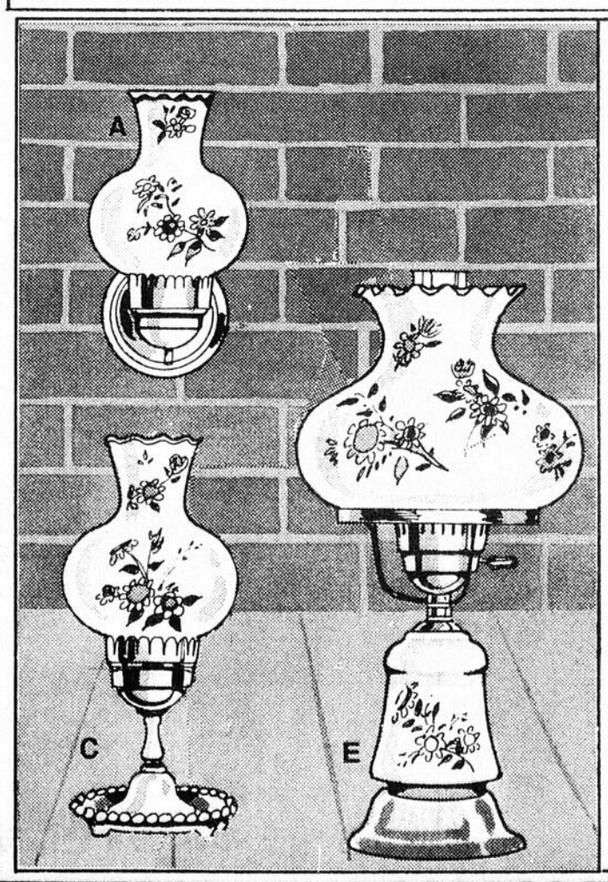

LAMPE MURALE

"Hurricane" motif floral sur blanc et base en métal. 15.99 chaque

LAMPE DE BOUDOIR

"Hurricane" base en verre blanc et métal. Motif floral. 17.95 chaque

LAMPE DE TABLE

"Hurricane" en verre blanc avec motif floral. Base en métal. 45.99 chaque

9000 123 456

CHARGEX

Woolco 9000 123 456

141, RACINE EST, CHICOUTIMI

Votre Satisfaction Est Garantie Pour Tout Achat

Woolworth

RUE RACINE, CHICOUTIMI

moi j'aime la ue ac-ne

8-9-10 JANVIER

88¢ ET JUSQU'À $578.88 JOURS D'AUBAINES

Vêtements pour enfants

GILETS 100% coton, motifs à l'avant, manches longues, pour bébés, grs: 12 à 24 mois. **.88**

ENSEMBLES 2 PIECES salopette et blouse en polyester extensible, pour bébés, grs: 12 à 24 mois. **2.88**

ENSEMBLES 2 PIECES jacket et pantalon, 100% polyester, pour garçons, grs: 2 à 3X. **3.88**

JACKETS DE SKI en meltex, imitation de fourrure, couleurs: bleu royal et rouge, pour enfants, grs: 2 à 3X. **6.88**

MANTEAUX AVEC CAPUCHON garni d'imitation de fourrure, couleurs: bleu royal et rouge, pour fillettes, grs: 2 à 6X. **6.88**

GILETS 100% nylon, manches longues, couleurs variées avec motifs à l'avant, pour filles, grs: P.M.G. **1.88**

PANTALONS en polyester et acrylique avec motifs, pour enfants, grs: 4 à 6X. **3.88**

VETEMENTS POUR DAMES

SOUTIENS-GORGE doublés ou non de Kodel, teintes blanc ou beige, pour dames, grs: 34A à 36C. **1.88**

BIKINIS 100% nylon imprimé, pour dames, grs: P.M.G. **3 pour 1.88**

BABY-DOLLS en nylon brossé imprimé, choix de 2 modèles, pour dames, grs: P.M.G. **4.88**

JAQUETTES LONGUES en coton, broderie à l'encolure, manches longues, pour dames, grs: P.M.G. **5.88**

BLOUSES EN POLYESTER et coton, col chemisier, manches longues, choix de couleurs, pour dames, grs: 7 à 15. Quantité limitée. **9.88**

VESTES DE NYLON ceinturées à la taille, pour dames, grs: P.M.G. **7.88**

VESTES 100% NYLON couleurs assorties, pour dames, grs: P.M.G.XG. **10.88**

BLAZER choix de 2 modèles, teintes assorties, pour dames, grs: 10 à 18 **12.88**

JEANS DELAVES choix de 2 modèles, pour dames, grs: 7 à 15. **9.88**

PANTALONS 100% polyester, teintes variées, grandeurs juniors: 12 à 14X. **8.88**

ENSEMBLES PANTALON modèles et couleurs assortis, pour dames. **18.88**

MANTEAUX COURTS en suède, modèles et teintes variées, pour dames, grs: 10 à 16. **45.88**

FOULARDS LONGS dans un joli choix de couleurs, grs: 72" x 8". **2.88**

CHALES EN POINTE de soirée, 100% rayonne, couleurs: blanc ou noir, pour dames. **4.88**

CHAUSSETTES APRES-SKI 100% acrylique, semelles en vinyle, teintes variées, pour dames, une grandeur. **2.88**

BOURSES POUR DAMES choix de 2 modèles, dans les tons de tan, brun ou cognac. **5.88**

VETEMENTS POUR HOMMES

ENSEMBLES chemise et débardeur, couleurs et motifs assortis, pour hommes, grs: M.G.XG. **8.88**

PANTALONS en Corduroy 100% coton, choix de 4 teintes, grs: 26 à 38. **9.88**

COSTUMES en tweed, choix de 3 teintes, pour hommes, grs: 36 à 44. **38.88**

PARKAS COURTS 100% nylon, doublure en polyester, pour hommes, grs: M.G.XG. **20.88**

BAS 100% NYLON choix de 3 couleurs, pour hommes. **.88**

CHAUSSURES

"MUCKLUCK" en caoutchouc, naturel et flexible, à l'épreuve de l'eau, 2 semelles amovibles pour un maximum de confort et chaleur, pour enfants, grs: 11 à 6. **4.88**

BOTTES EN VINYLE doublure en peluche, 2 tons, pour enfants, grs: 5 à 3. **5.88**

BOTTILLONS EN SUEDE doublure en peluche, semelle imitation de crêpe, couleurs: brun ou noir, pour dames, grs: 5½ à 9½. **9.88**

BOTTES EN VINYLE doublées d'orlon, fermeture éclair sur le côté, pour hommes, grs: 6 à 10. Quantité limitée. **8.88**

ARTICLES DE BEAUTE

POUDRE APRES BAIN senteur de citron ou lilas. Format 14 oz. **.88**

BARRES DE SAVON de toilette "P. 300". **3 pour .88**

SELS DE BAIN "Orient". Format 32 oz. **.88**

VERNIS A ONGLES "Marie France", choix de couleurs. **.88**

TAMPONS "Tampax", régulier ou super. Boîte de 10. **2 pour .88**

BROSSES A DENTS "Pepsodent". **3 pour .88**

ROUGE A LEVRES "Flame Glo", couleurs assorties. **.88**

SACS A COSMETIQUES choix de couleurs. **.88**

ROULEAUX POUR CHEVEUX "Solo", piques et peigne inclus, différentes grosseurs. **le paquet .88**

PAPETERIE

FEUILLES MOBILES lignes étroites. Paquet de 500. **1.88**

CAHIER A ANNEAUX 4 dans 1, comprenant: 2 cahiers d'exercices, 5 index séparateurs, 50 feuilles réglées. **2.88**

ENSEMBLES DE CORRESPONDANCE comprenant: feuilles, enveloppes et cartes-lettres. **2.88**

SAVON EN POUDRE "FAB". Boîte de 5 lb **1.88**

RECURANT EN POUDRE "Ajax". Format 22 oz **2 pour 88¢**

SAVON LIQUIDE pour la vaisselle "Vel". Format 24 oz **3 pour 1.88**

DESODORISANT pour la maison "Florient". Format 6 oz **5 pour 1.88**

VERRES A COGNAC format 5 oz Paquet de 4 le paquet **1.88**

VERRES A VIN format 5 oz Paquet de 4 le paquet **1.88**

MUSIQUE—CAMERA

RADIOS REVEIL-MATIN AM-FM de marque "Concerto". **31.88**

GUITARES montées Classic, avec manche renforci. **18.88**

CAMERAS DE POCHES 110 "Hanimex", incluant magicubes et film 126-12. **14.88**

BIJOUX

BOUCLES D'OREILLES pour oreilles percées, couleurs assorties. Paquet de 6 paires. **.88**

CHAINES DE COU avec breloques assorties, pour fillettes. **1.88**

REVEILLE-MATIN de voyage, avec étui, dans les tons de brun, tan ou rouge. **10.88**

BONBONS

BOITES DE CHOCOLATS assortis de marque "Ganong". Boîte de 16 onces. **1.88**

GOMMES "Life Savers" de saveurs assorties. Paquet de 5. **2 pour .88**

GELEES ASSORTIES à saveurs d'orange et citron. Paquet 1 livre. **.88**

PATISSERIE

PAQUETS DE BISCUITS assortis, galettes au sirop, macarons ou dattes et noix. **le paquet .88**

CHARCUTERIE

FROMAGE doux "Casino". **la livre 1.88**

PAINS DE POULET "Hygrade". **la livre .88**

SOUS-MARINS. **chaque .88**

TEXTILE

TISSUS 100% acrylique imprimé, 45" de largeur, parfait pour confection de blouses. **la verge 1.88**

TISSUS 100% acrylique imprimé, 60" de largeur, teintes assorties. **la verge 1.88**

PLASTIQUE 14" de largeur, pour centre de bureaux ou tables, couleurs et motifs variés. **la verge .88**

LAINE A 4 BRINS, lavable et séchable à la machine, choix de couleurs. Format 2 onces. **.88**

LAINE 100% acrylique, 4 brins, couleurs: mauve, or ou charcoal. Format 100 gr. Quantité limitée. **.88**

ARTICLES DE MAISON

PAPIER TOILETTE "Cottonelle". Paquet de 4 rouleaux. Quantité limitée. **le paquet .88**

GRILLE-PAIN AUTOMATIQUES "Brentwood", à 2 tranches. **13.88**

BOUILLOIRES ELECTRIQUES "General Electric", couleurs: avocado, blanc ou noir. **18.88**

ENSEMBLES D'USTENSILES de cuisine, 7 pièces, acier ultra fort, fini porcelaine. **8.88**

ENSEMBLES DE MARMITES 7 pièces, en acier inoxydable. **28.88**

POLI A MEUBLES, enrichie de citron. **.88**

ENSEMBLES DE 8 CINTRES à séchage, antirouille, recouverts de vinyle. **.88**

LITERIE

DEBARBOUILLETTES de teintes assorties. Paquet de 4. **1.88**

LINGES DE TABLE, 100% coton. Paquet de 4. **1.88**

ENSEMBLES DE TABLE comprenant: 1 nappe, 52" x 70" et 6 serviettes, en vinyle double de flanellette. **8.88**

NAPPERONS en plastique, gr: 12" x 18". **.88**

TAPIS

TAPIS grandeur: 9' x 12', couleurs et qualité assorties. **49.88**

TAPIS SHAG 100% nylon, largeur 12 pieds, choix de 8 teintes. **la ver. car. 6.88**

TAPIS MOQUETTES, 100% nylon, grandeur 3' x 5', couleurs variées. **11.88**

PRELART "Cushionfloor", largeur 12', facile d'entretien, teintes variées. **la ver. car. 3.88**

QUINCAILLERIE

HUILE A MOTEUR "Imperial Oil", 10W30. Format 1 pinte. **.88**

COFFRES A OUTILS, résistants, 3 tiroirs amovibles, gr: 19" x 7" x 6". **6.88**

PELLES TRAINEAUX de marque "Garant", en acier résistant, 24" de largeur. **8.88**

BUCHES A FOYER "Brite Elite", prennent feu rapidement, brûlent pendant 3 heures. **.88**

SACS D'UTILITE pour le sportif, en nylon très résistant, poignée renforcie, lavables. **5.88**

SPORT

PATINS de marque "CCM TACK", pour garçons, grandeurs: 1 à 5. **34.88**

PATINS de marque "CCM TACK", pour hommes, grandeurs: 6 à 10. **72.88**

BOTTES D'AUTOS-NEIGE, marque "Miner", fabrication canadienne, pour dames, grs: 5 à 8. **19.88**

BOTTES D'AUTOS-NEIGE, marque "Miner", fabrication canadienne, pour hommes, grs: 6 à 10. **21.88**

JOUETS

VILLAGES DE SKIS OLYMPIQUES "Barbie", plus de 6 pieds. **14.88**

TENTES "G.I. JOE" avec accessoires. **6.88**

POUSSETTES "Parapluie" pour poupées, se plient et se déplient en quelques secondes. **7.88**

DECORATION

PANIERS EN CORDE pour suspendre. **1.88 - 2.88**

TERRARIUMS 20" de diamètre, 36" de hauteur. **20.88**

PEINTURES SUR VELOURS, motifs variés, gr: 14" x 24". **4.88**

MEUBLES

ENSEMBLES LAVEUSES ET SECHEUSES automatiques de marque "General Electric", 2 vitesses, couleurs: blanc ou jaune moisson. Garantie un an sur pièces et main-d'oeuvre. **578.88**

CUISINIERES ELECTRIQUES 30", marque "Admiral", nettoyage continu, garantie un an sur pièces et main-d'oeuvre. **358.88**

TELEVISEURS 12" noir et blanc, marque "Fleetwood". Garantie un an sur pièces et main-d'oeuvre. **98.88**

TELEVISEURS COULEURS 20", modèle portatifs, 100% transistorisé, marque "Admiral". Garantie un an sur pièces et main-d'oeuvre. **528.88**

DIVANS-LITS, choix de tissus ou vinyle, couleurs variées. **98.88**

Woolco

Woolworth CREDIT CARD CARTE DE CRÉDIT 9000 123 456

141, RACINE EST — CHICOUTIMI

Votre Satisfaction Est Garantie Pour Tout Achat

Carnaval

Campagne de financement

QUEBEC (PC) — A l'occasion de sa prochaine campagne de financement, le Carnaval de Québec fera un effort particulier pour convaincre les milieux d'affaires d'accroître leur participation financière à cette manifestation dont les retombées économiques s'élèvent annuellement à quelque $20 millions.

"Après 21 ans d'efforts de toutes sortes, il est évident que les hommes d'affaires font preuve de mauvaise foi envers le Carnaval de Québec", a déclaré le président du Carnaval 1976, M. Denis Harrington, lors du lancement de la campagne, lundi.

"L'équilibre entre la participation financièrement du public, du gouvernement et des milieux d'affaires est rompu. En 1976, il nous faudra absolument trouver un palliatif", a-t-il précisé.

L'an dernier, la participation financière du public a été de 64.5 pour cent, celle des gouvernements de 24.2 pour cent, tandis que les hommes d'affaires ne contribuaient que pour 11.3 pour cent.

Nouvelle formule

En 1976, le comité de financement propose aux entreprises de la région, une nouvelle formule en vertu de laquelle, les magasins seront invités à verser $0.05 le pied carré, les hôtels $5.00 par chambre et les industries, un pour cent du chiffre d'affaires. Quant aux restaurants, brasseries et tavernes, on leur demandera une contribution de $2.00 par place disponible tandis que les bureaux de professionnels seront invités à verser $25.00 par professionnel et $10 par employé.

Les organisateurs du Carnaval, qui se tiendra, cette année, du 5 au 15 février, se sont en outre fixés comme objectif de vendre des effigies du Bonhomme Carnaval au prix de $0.50.

L'an dernier, le budget du Carnaval était de l'ordre de $1.2 million.

Pêche illégale

QUEBEC — Grâce à l'étroite collaboration du public et en particulier de deux pêcheurs sportifs de la région de Québec, trois braconniers ont été condamnés récemment au Palais de justice de Matane à de fortes amendes et à la prison dans un cas, par le juge Charles-B. Quimper pour avoir capturé illégalement le saumon de l'Atlantique.

En rendant jugement dans ces trois causes, le magistrat qui est considéré comme l'un des plus sensibilisé à l'importance de la conservation de la faune, a souligné que c'était des gens de la trempe des accusés qui détruisent cette richesse inestimable qu'est le saumon et par voie de conséquence, la réputation de ces rivières et le tourisme régional.

Le juge Quimper a d'autre part loué le courage de deux marchands de la ville de Québec qui n'ont pas craint des représailles en venant témoigner dans l'une de ces causes. Il a dit souhaiter que cette collaboration s'intensifie pour mettre fin à cette plaie chronique, qu'est le braconnage. L'un des trois individus condamnés est un récidiviste de 40 ans bien connu des milieux policiers. Il a été reconnu coupable d'avoir pêché illégalement le saumon de l'Atlantique en employant la méthode de la dandinette ("jigging") à Cap-Seize sur la rivière Matane. A la suite de cette infraction l'accusé s'est vu imposer une amende de 1,000 dollars. Le magistrat lui a également décerné dans une autre cause une sentence de six (6) mois d'emprisonnement pour avoir pêché illégalement avec un filet le saumon de l'Atlantique dans la rivière Matane. Le coupable a décidé d'en appeler de cette dernière condamnation.

Deux autres individus ont également comparu le même jour devant le même juge et ont reçu des sentences exemplaires totalisant $500 dollars d'amendes chacun, pour avoir pêché sans permis.

V'LA LA SUPER VENTE AVEC DES SAUCIER DE BONS PRIX

20% à 50% DE RABAIS

SUR SYSTEMES STEREOPHONIQUES PROVENANT

- D'ECHANTILLONS DE PLANCHER
- D'ITEMS DISCONTINUES
- DE BALANCES DE STOCKS
- ECHANGES
- PRIX D'INVENTAIRE
- TOIT DOIT ETRE VENDU

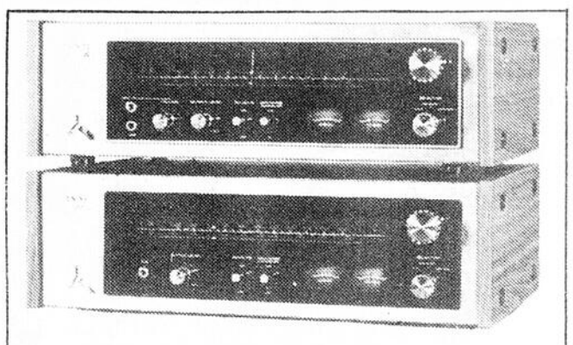

AMPLIFICATEURS

5 Pioneer SA-5200
2 Kenwood KA-2002A
1 Sansui AV-555

RECEPTEURS

1 Sansui 2000X
1 Sansui 310
1 Pioneer SX-424
1 Song STR-6046 A
1 Concord CR-200
1 Akai AA-910

TELEVISIONS

1 Panasonic couleur 26''
1 Admiral 20'' couleur
1 Admiral 18'' couleur
1 Panasonic 12'' noir et blanc
5 Admiral couleur 14''

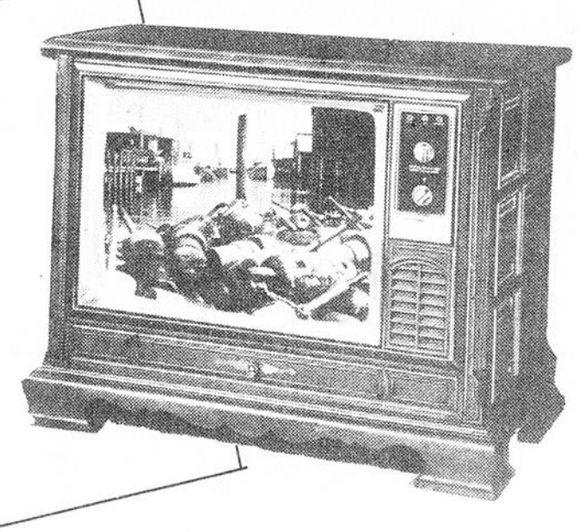

HAUT-PARLEURS

2 Dynaco A-25
2 Celestion Ditton 15
2 Epicure 201
8 Soma SE-200
8 Maronty IMP. 4-5-6-7

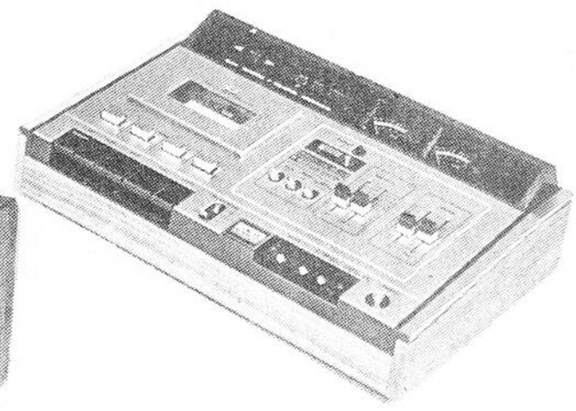

MAGNETOPHONES MINI-CASSETTES

Cartouches magnétiques et rubans, cassettes ou bobines **20%**

TABLES TOURNANTES

5 Garrard Egtouch Mag.
2 Dual
2 Connoisseur
3 Elac
1 AR X B91

TUNERS

1 Kenwood KT-2001
1 Marantz 105 B
1 Sansui TV-505
1 Pioneer TX-9100

MAGNETOPHONES BOBINES

1 Akai GX-1900D
1 Akai 4000DS
1 Pioneer RT 10 20 L

RADIOS REVEIL-MATIN

30 radios de table portatifs ou réveil-matin.

PLAN MISE DE COTE

J.M. SAUCIER INC.

TOUS LES APPAREILS EN MAGASIN SONT AUSSI EN VENTE

1866, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — TEL.: 549-8265

LLOYDS ★ ELAC ★ SANSUI ★ NORESCO ★ ADMIRAL ★ PANASONIC ★ KENWOOD

LENCO ★ DYNACO ★ PIONNER ★ EPICURE ★ SONY ★ AKAI ★ TEAC ★ A.R.

FESTIVAL DES PRODUITS CO-OP

CAROTTES

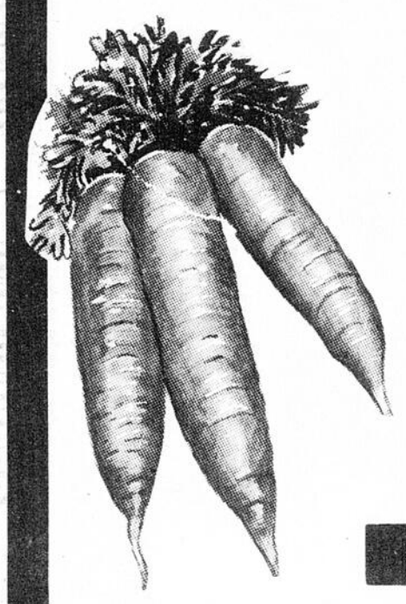

PRODUIT DU QUEBEC,
CANADA NO 1.
CELLO 5 LB

.38

Pamplemousses

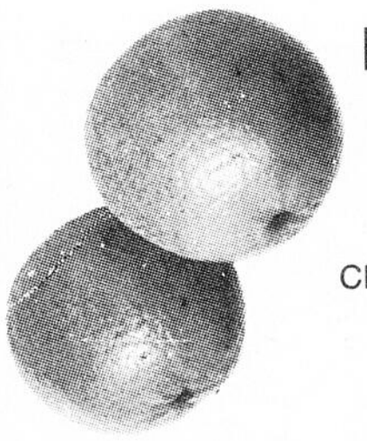

BLANCS, GR: 48,
PRODUIT FLORIDE.

CELLO DE **8**

.79

Jus de tomates

CO-OP. BTE DE 48 OZ **.53**

Sacs à poubelle

CO-OP. PQT DE 20 **1.25**

Spaghetti ou macaroni

coupé, CO-OP. CELLO 2 LB **.62**

Papier toilette

CO-OP PQT DE 4 ROUL. blanc ou coul. asst. **.85**

Liqueurs CO-OP

ZIP TOP, CANETTE 10 OZ saveurs asst. **.15**

Croustilles

CO-OP. SAC 250 GR. **.59**

Sauce hot chicken

CO-OP. BTE 15 OZ **.19**

Soupe aux légumes

CO-OP. BTE 10 OZ **.19**

Papier mouchoirs

CO-OP, (2 PLIS), coul. asst. BTE DE 200 **.51**

Marinades sucrées

CO-OP.
24 OZ **.66**

Pois fantaisie

GR. ASST., CO-OP.
19 OZ **.34**

Maïs en crème

CO-OP
19 OZ **.39**

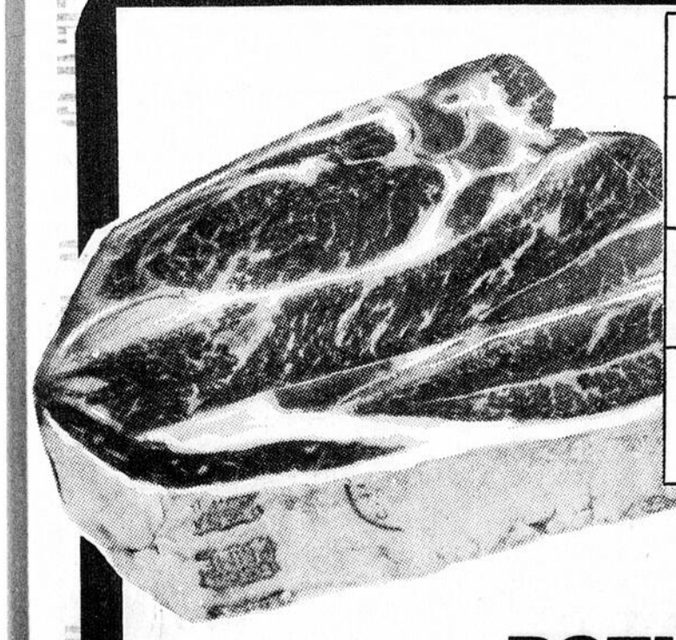

Saucisson de Bologne fumé ou ciré, morceaux, CO-OP. **.53** LB

CRETONS CO-OP. 10 OZ **.93**

Tête fromagée CO-OP. 10 OZ **.73**

Bacon V.P. CO-OP. 16 OZ **1.63**

Graisse de rôti CO-OP. 7 OZ **.49**

Saucisse fumée CO-OP V.P. 16 OZ **.85**

Saucisse (en vrac), pur porc, CO-OP. LB **.91**

ROTI DE PALETTE

coupe entière, boeuf de l'ouest catégorie A Canada. **.67** LB

Spéciaux en vigueur jusqu'au samedi 10 janvier 1976.

CO-OP minipri

CO-OP

M. C. Albanel, Albanel.
S.C.S. L'Ascension, L'Ascension Cté Lac-St-Jean, G0W 1Y0.
S.C.A. Chambord, Chambord, Cté Roberval, G0W 1G0.
M. C. Desbiens, 1,011, rue Hébert, DESBIENS, Cté Lac-St-Jean.
M. C. Hébertville, 95, rue Turgeon, HEBERTVILLE.
S.C.A. Mistassini, Mistassini, Cté Roberval.
M. C. Naudville, 375, boul. Dequen, ALMA Cté Lac-St-Jean, G8B 5P2.
M. C. Notre-Dame-de-la-Doré, Notre-Dame-de-la-Doré, Cté Roberval.
S.C.A. Péribonka, 351, rue Plante, PERIBONKA, cté Roberval, G0W 2N0.
M. C. Roberval, 420, boul. Marcotte, ROBERVAL.
S.C.A. St-Ambroise, COMTE DUBUC.
S.C.A. St-Bruno, 1, rue Melançon, ST-BRUNO, Cté Lac-St-Jean.
S.C.A. St-Coeur-de-Marie, ST-COEUR-DE-MARIE, cté Lac-St-Jean.
S.C.A. Ste-Croix, Lac Ste-Croix, Cté Lac-St-Jean.
S.C.A. St-Eugène, St-Eugène-d'Argentenay, Cté Roberval.
S.C.A. St-Félicien, 1,199, rue Vaudreuil, ST-FELICIEN, Cté Roberval, G0W 2N0.
M.C. St-Jérôme, 15, rue St-Pierre, ST-JEROME Cté Lac-St-Jean.
S.C.A. St-Nazaire, 196, 1ère Avenue, ST-NAZAIRE, Cté Lac-St-Jean.
S.C.A. St-Prime, ST-PRIME, Cté Roberval.

minipri

J.-P. Blanchet, St-François-de-Sales, Cté Roberval.
Marché Dufour, 186, de l'Eglise, MISTASSINI, cté Lac-St-Jean.
J.-Wilbrod Gagnon Enrg., 45, St-Dominique, JONQUIERE, Cté Lac-St-Jean.
J.-P. Gélinas, 260, rue Principale, LAC BOUCHETTE, Cté Roberval.
Marché Général Inc., 1415, rue du Manoir nord, quartier de l'Ile-Maligne, ALMA.
Jacques Laroche, 1,155, boul. Marcotte, ROBERVAL, Cté Roberval.
Juneau & Fils Ltd., 1,220, boul. Walberg, DOLBEAU, Cté Roberval, G0W 3A0.
Adhémar Lavoie, 2,708, rang St-Jean-Baptiste, CHICOUTIMI, G7H 5V1.
Lavoie & Fils Enr., 360, rue Ste-Anne, CHICOUTIMI, G7J 2M6.
Epicerie Marc Prévost, 149, rue Principale, GERARDVILLE, Cté Roberval.
Héliodore Sénéchal, 23, rue Forguet, ST-THOMAS-DIDYME, Cté Roberval, G0W 1P0.
Marché Tremblay Enr., 66, rue Principale, CHAMBORD, cté Roberval, G0W 1A0.
Rosaire Tremblay, 210, Saguenay, ST-FULGENCE, Cté Dubuc, G0V 1S0.

Beaucoup d'autres spéciaux dans le journal CO-OP et Minipri de votre localité.

Deux années positives pour le Conseil du statut de la femme

Par Deborah Phelan

MONTREAL (PC) — Après deux années pendant lesquelles elle a recommandé fortement au gouvernement du Québec de réviser sa loi sur la discrimination basée sur le sexe, la présidente du Conseil du Québec sur le statut de la femme déclare que l'effort en valait la peine.

Mme Laurette Robillard déclare que le conseil a réussi à obtenir des clauses dans la charte provinciale des droits de l'homme. Ces clauses doivent être mises en application au début de 1976, en particulier celle qui concerne l'égalité au sein de la main-d'oeuvre. Selon Mme Robillard, le Québec est très en retard dans ce domaine, par rapport aux autres provinces.

La loi, qui a été adoptée l'automne dernier par l'assemblée nationale, interdit la discrimination contre les femmes dans le domaine des salaires, des chances d'emploi, du logement et du statut légal. La charte définit également les garanties au droit de vote, le droit d'être candidate en politique, de présenter une pétition à l'Assemblée nationale, d'obtenir un juste procès et d'avoir accès à l'assistance sociale.

Si une femme juge qu'elle a été traitée injustement, elle peut adresser une plainte formelle à la Commission des droits de l'homme et ensuite poursuivre en justice. Le respect de cette loi sera assuré par une commission de sept membres qui auront le pouvoir d'entendre les plaintes, d'arbitrer les disputes et de poursuivre en justice les gens coupables de discrimination. Le délinquant s'expose à une amende de $500.

Un entonnoir

"Le conseil sera en quelque sorte un entonnoir qui transmettra au gouvernement ce qui est important pour les femmes du Québec", déclare Mme Robillard, qui a un personnel de 22 membres et un budget provincial de $499,000 pour l'année financière 1975-76.

"Mais ce qui est encore plus important, c'est que nous serons en mesure d'exercer une influence en encourageant ou en créant des groupes de pression qui se prononceront sur les questions importantes."

Le conseil est composé de 11 membres appartenant à des associations féminines, des syndicats et des universités, et à tous les niveaux sociaux et économiques. C'est un organisme consultatif, relevant directement du premier ministre du Québec, et dont le mandat est d'étudier le statut des femmes aux Québec.

"Contrairement aux autres provinces qui ont des conseils similaires, nous ne sommes attachés à aucun ministère en particulier; nous avons été créés par une loi spéciale", a dit la présidente.

Afin de combler l'écart dans les communications, les sous-ministres assistent à toutes les assemblées du conseil et font rapport à leurs ministres respectifs.

Mme Robillard, qui était autrefois relationniste, déclare constater un certain degré d'ouverture d'esprit chez les hommes politiques avec lesquels elle a fait affaire, mais elle ajoute: "Il faut toujours beaucoup de temps pour convaincre les politiciens de certaines réalités".

Garderies nécessaires

Une des priorités du conseil, c'est d'insister pour que le gouvernement subventionne les garderies. Plusieurs d'entre elles, dans la région de Montréal, ont récemment menacé de fermer si on ne leur accorde pas bientôt des subsides provinciaux.

Dans d'autres domaines, le gouvernement a accepté de mettre en application les recommandations du conseil sur la sécurité d'emploi et sur les congés de maternité. "Sans cette loi, une femme peut actuellement être mise à pied uniquement parce qu'elle est enceinte", a dit Mme Robillard.

Parlant d'un autre problème, elle a dit que les femmes, au Québec, ont toujours eu le droit de conserver leur nom de jeune fille après le mariage. "Le nom qu'on vous a donné à votre naissance est votre nom légal, a déclaré récemment un notaire de Montréal. Tout autre nom que vous assumez après le mariage est affaire de coutume".

"Bien que le ministère de la Justice ait toujours accepté ce droit, les bureaucrates qui dirigent les compagnies d'assurance, les bureaux de permis, les formules d'impôt sur le revenu et certains employeurs n'ont jamais respecté ce droit", selon Mme Robillard.

Décès

STONEY CREEK, Ont. — J. G. Burrows, 50 ans, sous-ministre adjoint de l'Education du Manitoba, qui avança un certain nombre de programmes éducatifs à l'intention des personnes handicapées.

Woolco

Ces prix sont en vigueur jusqu'au...

Papier peint en magasin!

DU NOUVEAU POUR DECORER AU PRINTEMPS!

Profitez dès aujourd'hui de cette excellente occasion pour rajeunir les murs de votre maison. Nous avons en magasin un choix de superbes papiers peints encollés et lavables, imprimés de ravissants motifs dernier cri. Emportez-les et commencez le jour même à redécorer quelques pièces à peu de frais. La pose en est facile et ne requiert pas de longs nettoyages quand vous avez terminé. Rouleau de 10 mètres. (Environ 11 verges x 20").

Prix courant Woolco: chac.: 4.49 **3.29** chac.

OFFRE SPECIALE DE LIQUIDATION

Profitez de ce que nous devons réduire notre stock de papier peint, pour faire place à de nouvelles collections. Venez vite choisir parmi une vaste sélection de modèles toujours attrayants, à des bas prix exceptionnels. Hâtez-vous, car les quantités sont limitées.

VINYLE "MACTAC" AUTO-ADHESIF

Un revêtement à mille et un usages! Vous n'avez qu'à peler l'envers en papier et à appuyer sur le vinyle pour le mettre en place. En un rien de temps, égayez la cuisine ou la salle de bains, ou créez de jolis agencements en recouvrant des portes d'armoire, une corbeille à papier, etc. Faites provision de plusieurs rouleaux à ce bas prix. Rouleau de 2 verges x 18".

1.29 le rouleau

PEINTURE

Faites-en provision à ce prix avantageux!
ECONOMISEZ 5.50 à l'achat de chaque gallon

Latex d'intérieur et émail semi-lustré: deux peintures d'excellente qualité qui masquent très bien. Blanc ou couleurs variées; teinture sans frais.

Prix courant Woolco: le gallon 14.47

AU CHOIX **8.97** le gallon

RABAIS EXCEPTIONNELS SUR LA PEINTURE D'INTERIEUR TRELSPAR

Peinture d'intérieur "Trelspar", offerte dans une vaste sélection de couleurs très en vogue, sans frais supplémentaires de teinture. Profitez de ces rabais avantageux pour décorer plusieurs pièces tout en économisant.

Latex d'intérieur
Email semi-lustré

Prix courant Woolco: le gallon 8.98 **6.89** le gallon; la pinte 2.79 **2.09** la pinte

Prix courant Woolco: le gallon 10.98 **8.19** le gallon; **2.47**

Woolco

SOLDE

DE CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE

Bottes de moto-neige chaudes et résistantes

Protégez vos pieds des rigueurs de l'hiver dans ces chaudes bottes fabriquées au Canada. Chaussette amovible en feutre pour garder les pieds bien au chaud. Glissière devant. Empeigne en nylon marine. Semelle en caoutchouc noir.

Pour hommes
Pointures 7 à 12, sans demies
la paire **$11**

MADE IN CANADA
FABRIQUÉ AU CANADA

TOUJOURS BIENVENUES...
master charge
CHARGEX
Woolco

Chaudes bottes pour les adeptes de la moto-neige

Un modèle confortable et résistant pour hommes, garçons et bambins. Remarquez les caractéristiques d'excellence de ces bottes fabriquées au Canada: empeigne en nylon, cordon coulissant à l'entrée, chaussette amovible en feutre, glissière devant, lanières de cuir, semelle résistante.

Pour hommes
Pointures 7 à 12 — la paire **$12**

Pour garçons
Pointures 1 à 6 — la paire **$11**

Pour bambins
Pointures 11 à 13 — la paire **$10**

MADE IN CANADA
FABRIQUÉ AU CANADA

TOUJOURS BIENVENUES...
master charge
CHARGEX
Woolco

Bottillons pour dames

Chaudement doublés. Empeigne d'uréthane ou de suède. Semelles antidérapantes. **$14**

Bottes d'hiver pour enfants

De fabrication canadienne. Chaudes et confortables. Empeigne facile d'entretien. Choix de teintes. Grandeurs: 6 à 10 et 11 à 3. **$5**

Bottes de moto-neige pour enfants

Semelles antidérapantes. Hausse de nylon. Feutre amovible. Grandeurs: 7 à 3. **$5**

Couvre-chaussures pour enfants

Courroies ajustables sur le côté. Semelles antidérapantes. Couleur: brun. Grandeurs: 11 à 3. **$3**

LES GRANDS MAGASINS Woolco
UNE DIVISION DE F W WOOLWORTH CIE LTÉE

GALERIES JONQUIERE
700, BOUL. ST-FRANCOIS,
PLACE DU ROYAUME
1451, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

Grève retardée

QUEBEC (PC) — Les 1,650 employés de soutien de l'Université Laval n'ont pas donné suite, mardi, à leur menace de grève, permettant ainsi aux étudiants de s'inscrire pour la session d'hiver.

Ces travailleurs, membres du Syndicat canadien de la fonction publique, ont décidé, lundi soir, de retarder au 14 janvier la date d'un éventuel débrayage et leurs représentants syndicaux en ont informé le ministre du Travail, M. Gérald Harvey.

Leur contrat de travail est expiré depuis le 31 mai dernier et les négociations ont atteint l'étape de la conciliation.

Les clauses jugées importantes par la partie syndicale et qui n'ont toujours pas fait l'objet d'un accord sont la promotion, l'ancienneté, le recyclage et le perfectionnement, les contrats à forfait, la sécurité d'emploi, les congés de maternité et l'assurance-salaire.

Incendie au Cegep

MONTREAL (PC) — Plus de 125 pompiers ont combattu un incendie qui s'était déclaré vers 4 h. 30 mardi matin dans le Cegep du Vieux Montréal et qui a détruit les bureaux de l'administration.

Le feu a débuté dans un bâtiment arrière, entre le boulevard de Maisonneuve, et la rue Sherbrooke. A 5 heures, on sonnait une deuxième alerte et déjà les flammes couvraient tout le bâtiment bordant l'avenue du Président-Kennedy. Trois autres casernes ont ensuite été mobilisées.

Au plus fort de l'incendie, une partie du toit s'est écroulée et les pompiers qui se trouvaient tout près n'ont eu que le temps de fuir.

Un torrent d'eau descendait la rue Kimberley, et l'on décida de fermer l'une des entrées du métro de la Place des Arts. Toute la circulation a été interrompue dans une section de la rue Jeanne-Mance.

La police n'a rapporté aucun blessé.

Réseau débordé

QUEBEC (PC) — Le réseau téléphonique du gouvernement québécois a été débordé, lundi, date d'ouverture des réservations de chalets dans le parcs et réserves en prévisions de la prochaine saison de pêche.

Un porte-parole du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a indiqué que le réseau avait été surchargé alors que des centaines de milliers de sportifs tentaient simultanément de rejoindre le Bureau central des réservations.

A 15 heures 30, la compagnie Bell évaluait à 639,000 le nombre de tentatives faites par des citoyens pour rejoindre la "centrale téléphonique" du ministère.

Durant la journée, les 30 préposés à ce service ont réussi à confirmer verbalement plus de 800 réservations, soit environ 200 de plus que le même jour, l'an dernier.

Le système de réservation par téléphone est en vigueur depuis l'an dernier, dans le cadre de la politique visant à assurer une plus grande accessibilité pour tous les citoyens.

Auparavant, les demandes de réservations devaient se faire par écrit.

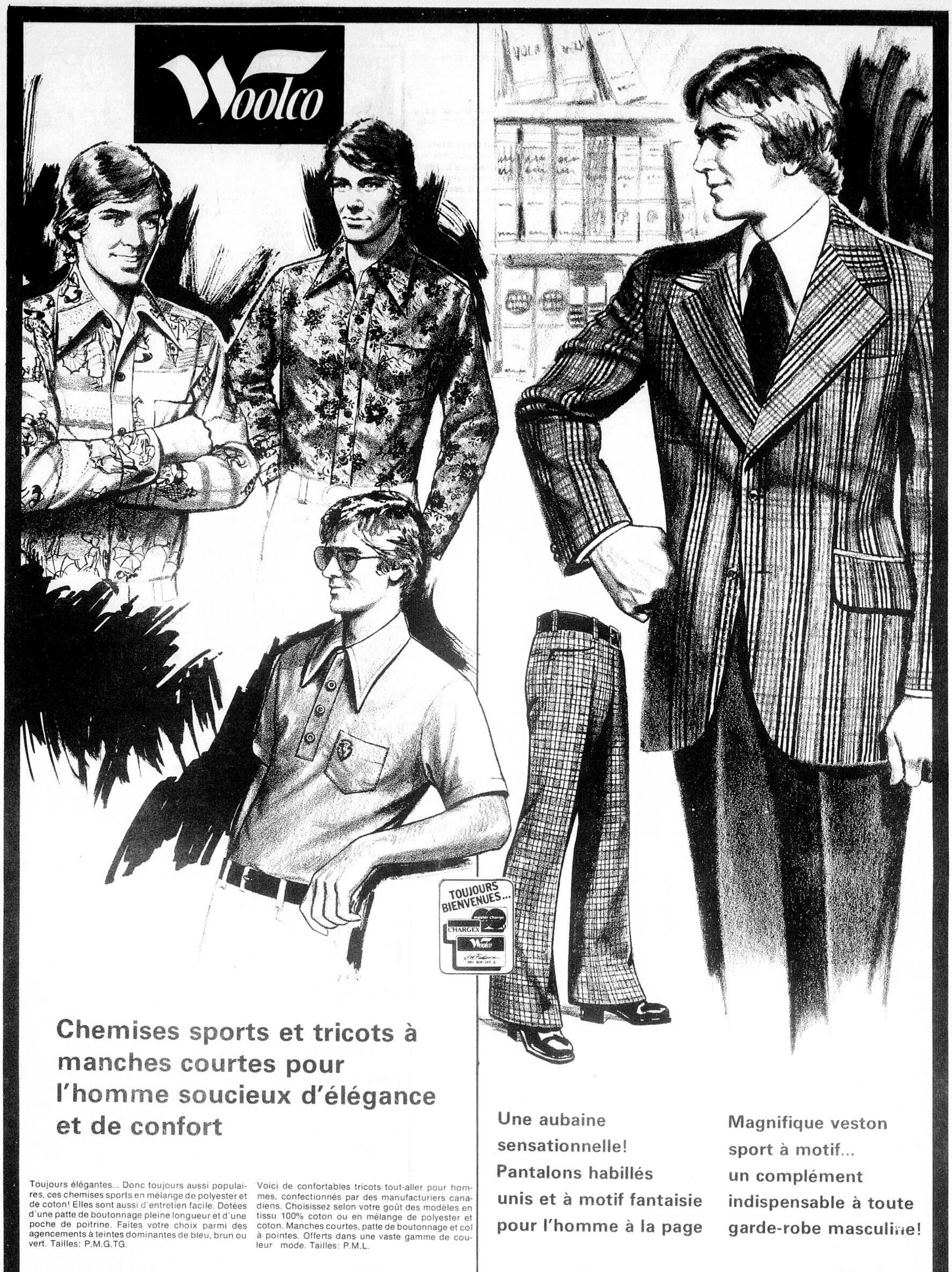

Chemises sports et tricots à manches courtes pour l'homme soucieux d'élégance et de confort

Toujours élégantes... Donc toujours aussi populaires, ces chemises sports en mélange de polyester et de coton! Elles sont aussi d'entretien facile. Dotées d'une patte de boutonnage pleine longueur et d'une poche de poitrine. Faites votre choix parmi des agencements à teintes dominantes de bleu, brun ou vert. Tailles: P.M.G.TG.

Voici de confortables tricots tout-aller pour hommes, confectionnés par des manufacturiers canadiens. Choisissez selon votre goût des modèles en tissu 100% coton ou en mélange de polyester et coton. Manches courtes, patte de boutonnage et col à pointes. Offerts dans une vaste gamme de couleur mode. Tailles: P.M.L.

2 POUR $9 AU CHOIX:

OU 4.99 CH.

Une aubaine sensationnelle! Pantalons habillés unis et à motif fantaisie pour l'homme à la page

$7 CH.

Ces modèles en double maille polyester peuvent être lavés à la machine. Dotés de poches cavalières au dos et d'une ceinture montée ajustant bien. Les modèles unis et les modèles imprimés sont offerts en teintes de marine, brun, chameau et gris. Aussi en noir. Tailles: 30 à 42.

Magnifique veston sport à motif... un complément indispensable à toute garde-robe masculine!

$17 CH.

Voici un veston sport d'allure mode à petit prix, à coordonner avec un pantalon habillé. Modèle en mélange rayonne, laine et nylon. Devant droit, 2 boutons, poche de poitrine et poche intérieure, plus 2 poches au bas. Tailles: 36 à 46.

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 10 JANVIER'76

LES GRANDS MAGASINS Woolco
UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTÉE

GALERIES JONQUIERE
700, BOUL. ST-FRANCOIS,
PLACE DU ROYAUME
1451, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ECHANGE OU ARGENT REMIS

TELEVISION

CKRS-TV

MERCREDI, LE 7 JANVIER 1976

8.45 Skippy
9.10 Information première
9.15 Les Oraliens
9.30 Les cent tours de Centour
9.45 En mouvement
10.00 You-Hou
10.15 Minute Moumoute
10.30 A communiquer
10.45 Crochet d'art, crochet d'argent, no 3
11.00 Les recettes de Juliette
11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information midi
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 Cinéma "Voyage au bord de la mer"
16.00 Bobino
16.30 La Fricassée
17.00 Vivre et survivre
18.00 Au fil de l'actualité
18.30 Télé-Sélection "Madigan: conquête à Park avenue"
20.00 Le travail à la chaine
20.31 Les grands films "Un flic"
22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.53 Nouvelles du sport et météo
23.00 Cinéma canadien "La conquête"

JEUDI, LE 8 JANVIER 1976

8.45 Francis au paradis perdu
9.10 Information première
9.15 Les Oraliens
9.30 Les cent tours de Centour
9.45 En mouvement
10.00 La boite à lettres
10.15 Minute Moumoute
10.30 Conseil-express
11.00 Les recettes de Juliette
11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information midi
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 Cinéma "Capitaine Singrid"
16.00 Bobino
16.30 Le Gutenberg
17.00 Le grand Chapparal
18.00 Au fil de l'actualité
18.30 Cosmos 1999
19.30 Hockey Russie-NHL "Russie à Boston"
22.00 La Sagouine
22.31 Téléjournal national, international et provincial
22.54 Nouvelles du sport et météo
23.01 Cinéma western "La fille des prairies"

CJPM-TV

MERCREDI, 7 JANVIER

10.00 Fanfan Dédé
10.30 Pour vous mesdames
11.30 A votre service
12.00 Les nouvelles du midi
12.15 A la bonne heure
13.30 Fémina
14.00 Cinéma: "Perdu dans les ténèbres"
15.30 Pour vous mesdames
16.00 Capitaine Scarlett
16.30 Patofville
17.00 Les Tannants
18.00 Studio Six
18.30 Parle parle jase jase
19.30 Le ranch à Willie
20.00 Les grandes productions: "Lumières sur la piazza"
22.00 Qui dit vrai
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.05 Fin de soirée

JEUDI, 8 JANVIER

10.00 Fanfan Dédé
10.30 Pour vous mesdames
11.30 A votre service
12.00 Les nouvelles du midi
12.15 A la bonne heure
13.30 Fémina
14.00 Cinéma: "Trois heures pour tuer"
15.30 Pour vous mesdames
16.00 Joe 90
16.30 Patofville
17.00 Les Tannants
18.00 Souhaits des autorités
18.30 Parle parle jase jase
19.30 Kojak
20.30 Jeudi 8.30 h.: "Le Guru"
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.05 Fin de soirée: "Démon des mauvais joueurs"

Programmation télésag Inc.
TECS-TV CANAL 13

MERCREDI, 7 JANVIER

8.00 Musique d'ambiance - Marché aux puces - Contact - Météo - Promotion des émissions
17.00 à 21.00 "La CECO" - Combat contre la Mafia.
21.00 Qui perd gagne - Le chef de sécurité (C) - Premiers soins à la colonne vertébrale (C).
21.30 Vivre en ce pays - Marie Christine - L'hiver en froid mineur (C).
22.00 Opération survie - Conservons la verdure (C) - Fleuve en péril (C).

JEUDI, 8 JANVIER 1976

8.00 Musique d'ambiance - Marché aux puces - Contact - Météo - Promotion des émissions
17.00 à 21.00 "La CECO" - Combat contre la Mafia.
21.00 Jusqu'au trip. Timidité (C) - Nos meilleurs amis (C).
21.30 Chronique de France - Chronique sur la France (C).
22.00 Des lieux et des hommes - Les Canadiens savent danser (C) - Ma carrière financière (C).

télésag

392, RACINE EST, CHICOUTIMI, P.Q.

CANAL 43, TECS-TV — 8 à 10 hres et 12 à 13 hres: description de la programmation du jour. — 13 à 15 hres: répétition de la programmation de la soirée précédente.

CANAL 8, RADIO-QUEBEC — 10 à 12 hres: description de la programmation du jour. — 13 à 17 hres: répétition de la programmation de la soirée précédente.

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant:

Tél.: 545-1112*

* Disponibilité des services à Chicoutimi-Nord seulement

CINEMA

ALMA

Canadien
Jusqu'au 8 janvier inclusivement: "Tueur à gages à Trinita" — "Révolte du karaté" — "Des roses blanches pour ma soeur noire"

CHICOUTIMI

Impérial
Jusqu'au 8 janvier inclusivement: "Des petites saintes y touchent" — "Les ébranlées"

Cartier
Jusqu'au 8 janvier inclusivement: "Cercueils de plomb pour une jeunesse dorée" — "Si ce n'est toi... c'est donc ton frère"

Capitol
Jusqu'au 8 janvier inclusivement: "Le parrain, 2ième partie"

BAGOTVILLE

Saguenay
Jusqu'au 8 janvier inclusivement: "Gorgo"

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
"Le tour du monde de Fanny Hill" — "Journal d'une jeune fille précoce"

Cinéma 2
"Les assassins meurent aussi" — "Mon nom est Pecos"

Cinéma 3
"Les cajoleuses" — "Madame Zenobia"

ARVIDA

Palace
Jusqu'au 8 janvier inclusivement: "JAWS"

JONQUIERE

Bellevue
Jusqu'au 8 janvier inclusivement: "Le Parrain, 2ième partie"

Centre
Jusqu'au 8 janvier inclusivement: "Cercueils de plomb pour une jeunesse dorée" — "Si ce n'est toi... c'est donc ton frère"

Elysée
Jusqu'au 8 janvier inclusivement: "Des petites saintes y touchent" — "Les ébranlées"

DOLBEAU

Météore
Jusqu'au 10 janvier inclusivement: "A nous quatre cardinal" — "Les 4 mercaines d'El Paso" — Aussi, un autre film.

MISTASSINI

Orphéon
Jusqu'au 8 janvier inclusivement: "Le conseiller" — "Doucement les basses"

LES CAMELOTS DU QUOTIDIEN SONT A VOTRE SERVICE

6 JOURS PAR SEMAINE

ARTS ET SPECTACLES

Staryk et Perry en concert à Jonquière

JONQUIERE — Le violoniste Steven Staryk et le pianiste John Perry seront les artistes invités lors du prochain concert public de Radio-Canada, à la salle François-Brassard de Jonquière le 15 janvier prochain.

Steven Staryk a commencé sa carrière comme concertmeister du Royal Philarmonic de Londres, du Concertgebow d'Amsterdam et de la Symphonie de Chicago. Il est aujourd'hui l'un des violonistes canadiens les plus réputés sur la scène internationale.

John Perry, pianiste, a remporté les premiers prix des concours internationaux Busoni et Viotti.

En plus d'être pianiste de concert réputé, il est également un pédagogue recherché.

Le duo Staryk-Perry, qui a donné des récitals un peu partout en Amérique du Nord, est reconnu pour ses interprétations particulièrement homogènes des sonates du répertoire classique. Au concert du 15 janvier, ils joueront des sonates de Mozart, Beethoven et Cesar Franck.

M. Staryk enseigne présentement au Conservatoire Royal de Toronto, ainsi qu'à l'Université d'Ottawa, alors que M. Perry enseigne à l'Université du Texas.

Le violoniste Steven Staryk et le pianiste John Perry seront les artistes invités lors du prochain concert public de Radio-Canada, à la salle François-Brassard de Jonquière le 15 janvier prochain.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM

PERDU DANS LES TENEBRES (5)

Mercredi, 14 hres — It. 1947. Mélodrame de C. Mastrocinque avec Vittorio de Sica, Jacqueline Plessis et Enrico Glori. Une fillette abandonnée est recueillie par un violoniste aveugle. Mélo classique. Nombreux poncifs. Vittorio de Sica excellent. (N. et B.)

LUMIERE SUR LA PIAZZA (4)

Mercredi, 20 hres — (Lightin the Piazza). E.-U. 1962. Drame psychologique de G. Green avec Yvette Mimieux, Olivia de Havilland et George Hamilton. Une touriste américaine s'inquiète d'une idylle entre sa fille retardée mentalement, et un jeune Italien. Début prometteur. Sentimentalité accentuée par moments. Superbes images de Florence. Interprétation nuancée.

20,000 DOLLARS SUR LE SEPT (5)

Mercredi, 23.05 hres — It. 1968. Western de A. Cardiff avec Jerry Wilson, Mike Anthony et Aurora Bautista. Un aventurier est à la poursuite de l'assassin de son frère. Rythme lent. Quelques scènes assez bonnes. Invraisemblances grotesques. Interprétation faible. (N. et B.)

JONQUIERE — CKRS

VOYAGE AU BORD DE LA MER

Mercredi, 14.30 hres — Documentaire réalisé et interprété par Bernard Moitessier. Voyage autour du monde, sur un voilier, accompli par le Français Bernard Moitessier. Entrepris le 22 août 1968, à Plymouth, le périble s'est poursuivi durant dix mois sans mouiller, sans arrêter. (Fr.)

MADIGAN: ENQUETE A PARK AVENUE (4)

Mercredi, 18.30 hres — (The Park Avenue Beat). E.-U. 1973. Drame policier de D. Hargrove avec Richard Widmark, John Larch et Rae Allen. Un policier de New York s'efforce d'empêcher un ancien collègue de commettre un meurtre. Episode de la série "Madigan", tentative d'approche réaliste du travail policier. Intrigue habilement conduite en dépit de digressions. Réalisation vigoureuse. Interprétation convaincante.

UN FLIC (3)

Mercredi, 20.30 hres — Fr. 1972. Drame policier de J.-P. Melville avec Alain Delon, Richard Crenna et Catherine Deneuve. Un commissaire de police découvre qu'un vieil ami est le chef de bande qu'il poursuit à la suite d'un vol. Oeuvre fignolée et un peu froide. Style rigoureux. Traitement ambigu des relations entre les personnages. Acteurs d'une sobriété exemplaire.

LA CONQUETE (5)

Mercredi, 23 hres — Can. 1972. Drame sentimental de J. Gagné avec Michèle Rossignol, Gilles Renaud et Jocelyn Bérubé. L'aventure sentimentale d'un sociologue et d'une enseignante de Montréal que le hasard a réunis à Québec. Longues conversations sur fond d'images touristiques. Ensemble plus prétentieux qu'efficace. Technique soignée. Personnages artificiels interprétés consciencieusement.

Woolco
RAYON DES PRODUITS SANTÉ-BEAUTÉ

Chez nous, les prix font toute la différence!

.77 MAXI-SERVIETTES STAYFREE Boite de 10.

.89 FIXATIF DE PROFESSIONNEL FRENCH FORMULA 10 oz.

1.69 DÉSODORISANT ANTISUDORIFIQUE ARRID EXTRA-SEC 14 onces.

Au choix 1.69 SHAMPOOING OU RINCE-CRÊME HERBAL ESSENCE 16 oz.

1.23 LOTION DESITIN POUR LA PEAU 400 ml.

1.73 CRÈME MÉDICAMENTEUSE NOXZEMA POUR LA PEAU 8 oz.

2.39 NOUVEAU RASOIR TRACK II RÉGLABLE DE GILLETTE Rasoir et 4 lames jumelées. Paquet de 4 lames jumelées réglables .89

Au choix 1.09 PÂTE DENTIFRICE COLGATE Ordinaire ou thé des bois. 100 ml plus prime de 50%

BOULES D'HUILE DE BAIN SOFTIQUE 16 oz 1.27

COUSSINS CHAUFFANTS SOLARAY No. 710 ou No. 712 AU CHOIX: 7.99

Ces prix sont en vigueur jusqu'au 10 janvier.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Nous faisons de notre mieux pour vous aider à réellement économiser

LES GRANDS MAGASINS Woolco — UNE DIVISION DE F. W. WOOLWORTH CIE LTÉE

GALERIES JONQUIERE 700, BOUL. ST-FRANCOIS,
PLACE DU ROYAUME 1451, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE SATISFACTION GARANTIE ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

Fibres d'amiante

Des directives très strictes effectives fin 1978

QUEBEC (PC) — Ni les mines ni les industries manufacturières ne pourront émettre dans l'air plus de deux fibres d'amiante par centimètre cube, à partir du 31 décembre 1978, en vertu d'un nouveau règlement des Services de protection de l'environnement.

Ce règlement, qui a été publié dans la Gazette officielle du Québec et qui sera officiellement adopté dans 60 jours, énonce des normes très strictes en matière de qualité de l'atmosphère pour l'ensemble du secteur de l'industrie québécoise.

Ce règlement constitue un des instruments majeurs de mise en oeuvre d'une politique globale de gestion de la qualité de l'atmosphère au Québec, a dit le ministre de l'Environnement Victor C. Goldbloom dans un communiqué émis hier.

Un fonctionnaire du gouvernement a expliqué que la réglementation touchant l'amiante va plus loin que celle du gouvernement fédéral qui ne s'applique qu'aux mines et aux moulins.

Buts

Le nouveau règlement a un double but.

Il vise d'abord à établir des normes relatives à l'air ambiant, aux émissions de matières particulières de vapeurs et de gaz, ainsi qu'à l'opacité de ces émissions et à la teneur en soufre des combustibles.

Par ailleurs, il propose des mesures efficaces pour prévenir, éliminer ou réduire à son minimum le dégagement de contaminants dans l'atmosphère en provenance de sources fixes sur tout le territoire du Québec.

Cette double orientation en fait un mécanisme efficace pour contraindre tous les pollueurs à mettre en oeuvre des mesures propres à prévenir et à mettre un terme à la pollution atmosphérique dont ils sont la cause, a dit M. Goldbloom.

Cette législation est l'une des plus importantes qui aient été déposées jusqu'ici par les SPE, selon le ministre.

Le règlement ayant été conçu à la suite de recherches approfondies sur les normes de dépollution et la technologie au Canada, aux Etats-Unis et dans plusieurs autres pays, il tient compte des derniers développements technologiques et place le Québec à la fine pointe de la lutte contre la pollution atmosphérique, dit le communiqué.

Il s'appliquera à l'ensemble de l'industrie québécoise, à l'exception des usines de béton bitumineux et des carrières, déjà régies par des règlements. Les normes d'opacité des émissions s'appliqueront cependant à tous les secteurs de l'industrie.

Les personnes ou les organismes intéressés ont 30 jours pour faire des représentations au ministère de l'Environnement touchant cette réglementation.

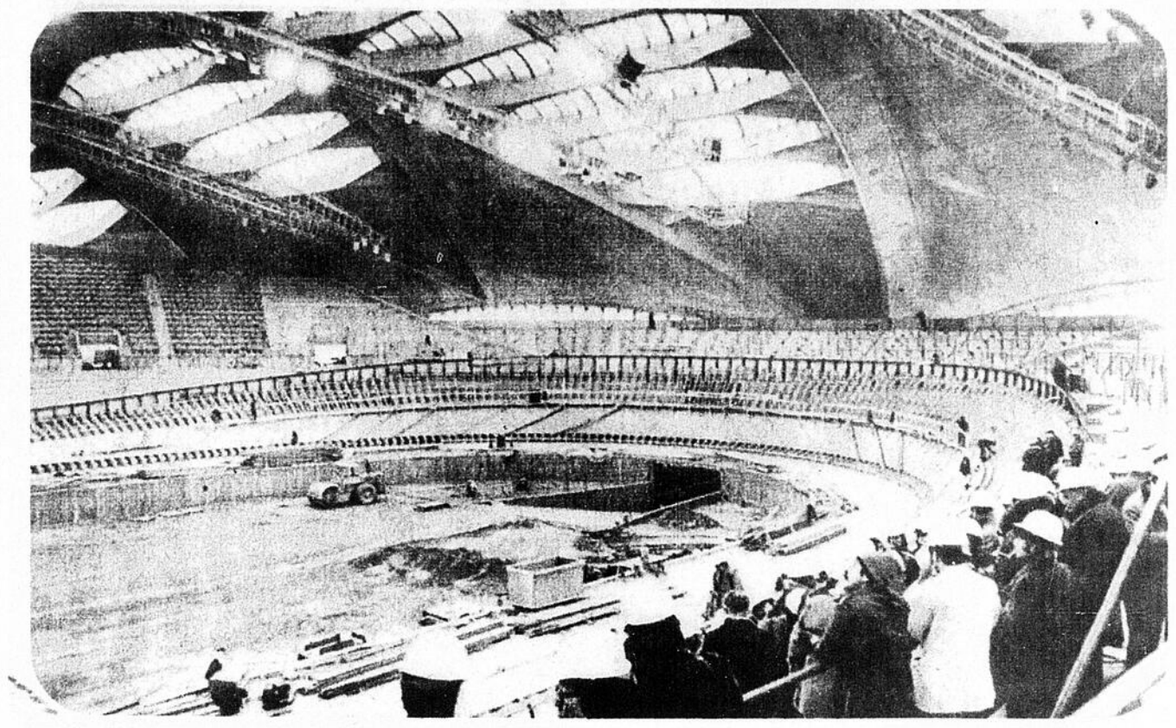

A L'INTERIEUR DU VELODROME — Les travaux au vélodrome olympique sont passablement avançés, et déjà, à l'intérieur, on peut avoir une idée assez exacte du tableau qui s'offrira aux spectateurs. (Téléphoto PC)

Règlements de zonage

La "colère verte" se manifeste à Saint-Marc (Richelieu)

MONTREAL (PC) — "Puisque le gouvernement du Québec est incapable de protéger nos bonnes terres agricoles contre la spéculation et contre l'envahissement de la ville et puisqu'il se gargarise de promesses creuses depuis plus de trois ans, nous règlerons notre problème nous-mêmes en créant nos propres règlements de zonage et nous espérons que plusieurs autres municipalités rurales feront pareil."

Tel est en substance le cri de guerre qu'a lancé hier M. Robert Beaudry, représentant des cultivateurs de Saint-Marc sur le Richelieu et président de la section locale de l'Union des producteurs agricoles connue sous le nom de "UPA-ceinture verte".

Forts de l'appui de la majorité des membres du conseil municipal, les agriculteurs de Saint-Marc sont confiants de pouvoir modifier leurs règlements de zonage de façon à permettre uniquement la construction de bâtiments de fermes sur les terrains de la zone agricole qui représente environ 85 pour cent de la superficie de la municipalité.

Les cultivateurs de Saint-Marc veulent aussi légiférer pour obliger tous les propriétaires de terres agricoles de leur municipalité à cultiver convenablement leur bien et pour interdire toute subdivision de terrain qui laisserait des unités trop petites pour être rentables.

M. Beaudry, comme les autres cultivateurs qui ont rencontré les journalistes hier, reconnaît que la spéculation ne cause pas encore de problème majeur à Saint-Marc puisque pratiquement toutes les terres de la zone agricole sont encore cultivées.

"C'est justement pour cela qu'il faut agir pendant que nous en sommes encore capables, précise-t-il. Ce n'est pas lorsque la majorité des terres seront aux mains des spéculateurs et que la majorité des propriétaires seront des banlieusards qu'il sera encore possible d'intervenir. Nous devons agir pendant que les cultivateurs contrôlent encore la situation. Nous ne pouvons plus attendre que le gouvernement se réveille."

Les cultivateurs de Saint-Marc sont surtout inquiets des pressions nouvelles qui s'exercent sur eux depuis que la municipalité a construit des aqueducs pour répondre aux besoins des fermiers qui ne pouvaient obtenir suffisamment d'eau à l'aide de leurs puits. C'est d'ailleurs ce manque d'eau potable qui a jusqu'à maintenant freiné le développement urbain dans cette région.

"Si tu veux savoir contre quoi nous nous battons, tu n'as qu'à regarder la situation de Varennes, de Verchère, de Boucherville ou de Saint-Basile, disent les cultivateurs. Là-bas, tout le terrain a été divisé en lots par des spéculateurs qui attendent la venue des citadins. Cela fait des années que le terrain est improductif et abandonné mais il n'y a pas une maison."

Conscients de figurer parmi les cultivateurs les plus dynamiques du Québec, les gars de Saint-Marc veulent surtout conserver une zone agricole suffisante pour conserver le dynamisme de leur agriculture. Ils veulent rester assez nombreux pour pouvoir mettre de la machinerie en commun, pour entretenir à proximité un réparateur de machines agricoles et un vendeur d'engrais, ils veulent pouvoir se donner un service d'arrosage économique contre les insectes, etc.

Pour cela, il faut absolument qu'une zone importante soit vraiment réservée à l'agriculture, que les terres soient convenablement entretenues (clôtures, fossés d'irrigation, contrôle des mauvaises herbes) et que les cultivateurs sachent au départ à quel genre de contraintes écologiques ils seront soumis.

Les cultivateurs de Saint-Marc ont évidemment obtenu l'appui de l'Union des producteurs agricoles du Québec mais l'organisme provincial n'a été mis dans le coup qu'à la dernière minute puisqu'on ne l'a informé qu'hier matin, nous a-t-on dit. Il s'agit donc vraiment d'une "initiative locale" mais les cultivateurs qui ont rencontré les journalistes ont conscience d'ouvrir un chemin que d'autres pourront suivre...

Leur stratégie semble d'ailleurs nuancée puisqu'ils ont l'intention de procéder par étapes en influençant d'abord la situation des cultivateurs éloignés du Richelieu, là où la spéculation est plus faible. Ensuite, ils proposeront sans doute des normes moins contraignantes pour les terres situées juste le long du Richelieu.

Ils ont aussi l'avantage de compter dans leurs rangs une bonne proportion de jeunes agriculteurs intéressés à exploiter leur ferme sur une base industrielle et ils comptent une minorité de fermiers âgés qui seraient intéressés à faire un "coup d'argent" en vendant à un spéculateur pour ensuite tout léguer à leurs enfants installés à la ville.

Les rares citadins installés sur place jusqu'à maintenant ne seraient probablement pas opposés aux nouvelles normes puisque cela leur garantirait le caractère champêtre qu'ils recherchaient. Les taxes, par contre, resteront plus faibles.

Même les spéculateurs pourraient finalement y gagner puisque le terrain disponible pour la construction domiciliaire deviendra plus rare et que les prix monteront plus vite...

En somme, on se demande pourquoi aucune municipalité rurale de la région de Montréal n'avait encore pris de mesures dans cette veine. Peut-être serait-ce venu plus tôt si le gouvernement provincial n'avait pas autant promis d'intervenir?

Ils veulent boycotter le Salon international de l'auto

MONTREAL (PC) — Masques à gaz au visage les membres de quatre associations montréalaises tenteront de convaincre les gens, vendredi, de ne pas assister au 8e Salon International de l'auto, à la Place Bonaventure.

Ces associations sont Le monde à bicyclette, La Société pour vaincre la pollution, Les espaces verts et Sauvons Montréal.

Selon elles, "la publicité des fabricants d'autos en Amérique du Nord dépasse $500 millions par année, afin de vanter des véhicules qui tuent, polluent et n'améliorent en rien la santé des citoyens".

Quant à l'Association pour la protection des automobiles, elle a décidé de tenir son 3e Salon parallèle, afin de dénoncer les voitures peu recommandables et les garages sont les consommateurs se plaignent le plus souvent.

Le Salon international de l'auto a attiré, l'an dernier, plus de 200,000 visiteurs.

Mission canadienne au Vénézuéla

CARACAS (AFP) — Une mission parlementaire canadienne, dirigée par M. James Jérôme, président de la Chambre des communes, est arrivée mardi soir au Vénézuala pour une visite d'une semaine. Ce groupe est composé des sénateurs Eric Cook et Ernest Coutreau, et des députés Joseph-Phillipe Guay, Gus MacFarlane, Robert McKinley, Lorne Nystrom et Eudore Allard.

Pendant leurs séjours, les parlementaires canadiens seront reçus par le président Carlos Andres Perez, le ministre des Affaires étrangères, M. Ramon Escovar Salom, et le président du Congrès national, M. Oswaldo Alvarez Paz.

La mission se rendra à Guyana, le plus grand complexe sidérurgique du pays situé à 700 kms au sud de Caracas, et dans l'Etat de Zulia, dans l'ouest du pays, qui est le centre pétrolier du Vénézuela.

Cette visite de parlementaires canadiens vient trois semaines avant le voyage que doit faire dans ce même pays le premier ministre canadien, M. Pierre Elliot Trudeau.

Règlements anti-inflationnistes

Une véritable jungle pour le Conseil du patronat

MONTREAL — "Les règlements de la loi anti-inflation constituent une véritable jungle, même pour les spécialistes les plus avertis".

Tel est le commentaire émis hier par le Conseil du patronat du Québec, suite au premier des vingt-deux séminars organisés par la commission anti-inflation pour faire connaître les règlements découlant de la loi C-273, et tenu lundi à Ottawa.

Selon le vice-président exécutif du CPQ, M. Ghislain Dufour, qui assistait à ce premier séminar en compagnie de quelques représentants des milieux d'affaires du Québec, même une journée complète d'information, avec d'excellents documents audio-visuels, confirme la réaction qui se dégageait déjà à la lecture des règlements, à savoir qu'il s'agit d'une "réglementation complexe, très technique, constituant un véritable chassé-croisé de références d'un article à l'autre, en somme un document pour spécialistes où seuls ceux-ci s'y reconnaîtront".

Référant plus particulièrement à la portée des règlements relative à la rémunération, M. Dufour a dit qu'il faudra dans certains cas presqu'une armée de techniciens pour en arriver à fournir toutes les données requises par la commission pour ratifier toute modification à la politique salariale actuelle d'une entreprise, certaines de ces données devant être produites pour les cinq dernières années!

Le porte-parole de la confédération patronale a confirmé que plusieurs chefs d'entreprises, bien que d'accord en principe avec un certain contrôle gouvernemental sur les prix et les salaires, réagissent très mal à ce qu'un règlement puisse être rédigé de façon aussi complexe et suscite autant de problèmes administratifs pour l'entreprise.

"Nous avions déjà, dit M. Dufour, le triste honneur du système fiscal le plus compliqué au monde.

Voilà maintenant une autre énorme machine, dont la réglementation entraînera forcément des dépenses énormes pour l'entreprise — et en salaires de fonctionnaires, et en salaires de ses propres spécialistes, et en honoraires de consultants—et dont le consommateur devra en fin de compte faire les frais."

Coupures budgétaires possibles aux SPE

MONTREAL (PC) — "Le Devoir" dit avoir appris "de sources dignes de foi" que le gouvernement québécois pratiquera des coupures majeures dans le budget des Services de Protection de l'Environnement (SPE).

Présentement, les SPE sont dotés d'un maigre budget d'à peine $24 millions et encore, plus de la moitié de cette somme est dépensée sous forme de subsides aux municipalités.

CINEMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI

18 ANS Adultes
EROTISME! HUMOUR! AVENTURE!
FANNY HILL s'envole à la recherche du PLAISIR

LES FILMS MUTUELS présentent
LE TOUR du MONDE de FANNY HILL
Un film de MAC AHLBERG / avec SHIRLY CORRIGAN
2ème GRAND FILM
JOURNAL d'une JEUNE FILLE PRÉCOCE
HORAIRE:
FANNY HILL: 7 h. 55.
LE JOURNAL: 6 h. 30, 9 h. 35.
CINEMA 1

Enfin!
Les FILMS MUTUELS présentent
14 ANS
le chef d'oeuvre de
INGMAR BERGMAN
Scènes de la Vie Conjugale
interprété par LIV ULLMANN et ERLAND JOSEPHSON
avec BIBI ANDERSSON
Dès vendredi 9 janvier
PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI
CINEMA 3

LA PLUS DIABOLIQUE DES MACHINATIONS DU MEURTRE...
14 ANS
AGATHA CHRISTIE
LES ASSASSINS MEURENT AUSSI
OLIVER REED STEPHANE AUDRAN ELKE SOMMER
HORAIRE:
MON NOM EST PECOS: 7 h. 25.
LES ASSASSINS: 9 h. 00.
MON NOM EST PECOS
CINEMA 2

Vous n'avez pas vu "le Parrain"
si vous n'avez pas vu...
Le Parrain est devenu l'un des plus grands succès de l'Histoire du cinéma. Et pourtant, étant donné l'épaisseur du roman, le cinéma avait dû sacrifier un tiers du best-seller de Mario Puzo lors du premier film. Le Parrain 2e Partie, n'est donc pas une suite ; grâce aux retours en arrière, il revient au tout début du livre, pour relater l'enfance de Don Vito Corleone, s'attarder aux autres personnages et aux événements qui n'apparaissaient pas dans le premier film.
14 ANS
le Parrain 2e PARTIE
LE FILM AUX 6 OSCARS
2e SEM.
CAPITOL
BELLEVUE

Deux hommes sans pitié dans une lutte sans merci pour le contrôle de la corruption et du vice
Du cinéma de feu et de sang
14 ANS
CERCUEILS DE PLOMB POUR UNE JEUNESSE DORÉE
2e FILM AU MÊME PROGAMME
SI CE N'EST TOI... C'EST DONC TON FRERE
DIMANCHE CONTINUEL A 1.00 P.M.
SUR SEMAINE A 7.30 P.M.
CINEMA
CARTIER

ENFANTS DE MOINS DE 14 ANS $1.00
POUR TOUS
RIEN NE PEUT ARRETER SA PUISSANCE DEVASTATRICE
GORGO
2e FILM QUAND LES CLAMEURS SE SONT TUES
SAGUENAY
DIMANCHE CONTINUEL A 1.30 P.M.
SUR SEMAINE A 7.30 P.M.

18 ANS Adultes
Des petites saintes y touchent
2e FILM
Les ÉBRANLÉES
IMPERIAL
ÉLYSÉE

Drole et amusant... ce conte merveilleux pour adultes amoureux
NOUS
2 GRANDS FILMS
18 ANS Adultes
version francaise
LINDA BOYCE SHIBA STUART ANTY LINN
LES CAJOLEUSES
MADAME ZENDBIA
HORAIRE:
CAJOLEUSES: 8 h. 20.
MADAME: 7 h. 00, 9 h. 45.
CINEMA 3

Déclaration de Trudeau

Les libéraux seraient de plus en plus divisés

HALIFAX (PC) — D'après M. Walter Fitzgerald, ministre du Travail de la Nouvelle-Ecosse, les libéraux dans tout le Canada sont de plus en plus divisés au sujet de la récente déclaration de M. Trudeau, à l'effet que le contrôle de l'économie va se prolonger.

M. Fitzgerald qui était, lundi, le conférencier à un déjeuner d'un cercle d'hommes d'affaires, a explicité sa pensée dans une interview à CBC.

De son côté, le lieutenant-gouverneur Clarence Gosse a déclaré lundi que l'on n'a pas besoin de plus de contrôles par les gouvernements, au moins pas en Nouvelle-Ecosse.

M. Fitzgerald n'est pas de l'avis de M. Trudeau sur l'économie contrôlée qui s'imposerait davantage qu'auparavant au Canada. Pour lui, certaines restrictions suffiraient.

M. Trudeau, dit-il, affirme que les contrôles vont s'installer pour de bon, ce que je ne puis admettre. Si l'on ne clarifie pas dès maintenant les déclarations, je crois que la division va croître chez les libéraux.

L'effort individuel

Par ailleurs, le lieutenant-gouverneur Gosse a déclaré que l'intervention du gouvernement ne peut remplacer l'effort individuel par lequel l'économie canadienne a grandi.

Que l'on stimule l'effort personnel, dit-il, et nous n'aurons pas besoin qu'un gouvernement nous impose une vie nouvelle, sous contrôle, du moins pas en Nouvelle-Ecosse.

Les commentaires de M. Trudeau sur les transformations futures de la société canadienne, a ajouté M. Gosse, ont inquiété beaucoup de monde et ce fut un réveil brutal.

"Je ne crois pas un instant que le premier ministre n'a pas prévu une telle réaction: il n'occuperait pas ce haut poste s'il n'était pas très cultivé et s'il n'était pas doué d'une forte psychologie."

M. Gosse s'est demandé tout haut si M. Trudeau n'avait pas voulu simplement secouer l'apathie des Canadiens, ou s'il croit vraiment que le Canada va devenir encore plus socialisé qu'actuellement.

provipop
affilié à Provigo Inc.

Chez Provipop le service au boutte

À NOTRE DÉPARTEMENT des VIANDES

POINTE DE BOEUF
CONGELE-EN MORCEAUX
LA LIVRE $1.09

Steak de Pointe DE BOEUF LA LIVRE 1.19
Boeuf Haché FRAIS-LA LIVRE .69
Saucisse Fraiche MAISON LA LIVRE .99
Cretons Maison FRAIS-BOITE 15 ONCES 1.69

CERTIFICATS de NOEL
EN VENTE EN TOUT TEMPS
$1.00 CHACUN

CHAQUE MARDI DANS CE JOURNAL
LISEZ
LES CONSEILS PRATIQUES DE SOEUR BERTHE

SUCRE
BLANC-GRANULE
St-Laurent-10 LB
$2.19

RAISINS
SANS PEPIN-Cal Ray
32 ONCES
89¢

PAPIER
de Toilette-MARIPOSA
PAQUET 4 ROULEAUX
59¢

AUBAINES DE CHOIX!

Sel Fin Sifto	BOITE 2 LIVRES	.23
Sirop d'Erable	CITADELLE PUR-16 OZ	1.29
Jus de Tomates	BRIGHT BTE. 48 OZ	.59
Huile	VEGETALE BLANCHET -32 OZ	1.19
Beurre	DE SUCRE MAP-O-SPREAD-28 OZ	1.79
Bettes Marinées	PROVIGO Jarre 24 oz	.52
Mayonnaise	Sauce à la Salade PROVIGO-16 OZ	.67
Café Moulu	PROVIGO SAC 1 LIVRE	1.49
Confiture	DE FRAISES-PROVIGO PECTIN-24 ONCES	1.19
Beurre Peanuts	York-Croquant Jarre 16 onces	.89
Guimauves	MINIATURE BLANC-10 OZ	.45
Champignons	ENTIERS-ELBEE BTE. 10 ONCES	.65
Colorant à Café	COFFEE MATE JARRE 11 OZ	.99
Pain de Viande	Roy All-Canadian BOITE 12 ONCES	.69
Crystaux	A SAVEUR D'ORANGE TANG-4 ENV. 3 ONCES	1.09
Poires Bartlett	BEREYLAND BTE. 19 OZ	.53
Poudre Bébés	JOHNSON LARGE-9 OZ	1.19
Rince-Bouche	NOXZEMA BOUT. 19 OZ	.99
Déodorant	NOXZEMA A BILLE-1.5 OZ	.89
Serviettes	SANITAIRES KOTEX PLUS - BOITE 48	2.99

Papier Ciré	CUT-RITE ROULEAU 100 PI.	.59
Sacs	A POUBELLE-PROVIGO PAQUET DE 10 (26" x 36")	.99
Eau de Javel	JAVEX CONT. 128 OZ	1.05
Nettoyeur	LIQUIDE LESTOIL BOUT. 15 ONCES	.65
Nettoie-Vitres	WINDEX Aérosol-20 oz	.93
Nettoyeur	A RENVOI-DRANO LIQUIDE-32 OZ	.79
Poli à Plancher	FUTUR Johnson-27 oz	1.89
Rince-Linge	"FLEECY" CONT. 128 OZ	1.89

PRODUITS PROVIGO

BISCUITS SODA
SALES-PROVIGO
BOITE 2 LIVRES
$1.25

Farine Provigo	SAC 10 LIVRES	1.39
Maïs en Crème	Provigo-Choix BTE. 19 OZ	.46
Liqueurs	COLA-ORANGES PROVIGO-BOUT. 26 OZ	.34

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Choux Frais	QUEBEC, NO-1, LA LIVRE	.10
Echalottes Fraiches	ETAT-UNIS - CHACUN	.17
Poires Anjou	grosseur 150 la livre	.39

PAMPLEMOUSSES
FLORIDE-GROSSEUR 48-EN CELLO
6 pour .75

provipop
affilié à Provigo Inc.

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À L'HEURE DE FERMETURE SAMEDI LE 10 JANVIER 1976.

Les prix des denrées fraiches sont sujets aux fluctuations du marché.

Les Russes déplorent l'absence de Orr

CAMBRIDGE, MASS (UPI et AP) — Avec un dossier immaculé jusqu'ici, l'instructeur de l'Armée rouge, Konstantin Loktev, croit toujours que le gardien de but constitue une pièce importante de toute équipe de hockey. Il a certes détourné les questions à plusieurs reprises, hier, mais il a quand même donné plusieurs exemples ayant trait à son gardien étoile, Vladislav Tretiak.

Mais dans l'ensemble, Loktev a "patiné" autour de nombreuses questions, notamment sur ses vues ayant trait au récent échange majeur entre les Bruins de Boston et les Rangers de New York. Il a préféré concentrer ses propos sur les buts de la visite des Soviétiques en Amérique du Nord.

"Nous venons... pour étudier, pour voir", a mentionné Loktev au cours d'un déjeuner offert par les Bruins de Boston aux visiteurs russes. "Vous nous avez invités parce que le hockey, un peu partout à travers le monde, devient de plus en plus fort", a-t-il dit.

Loktev a fait nombres d'apparitions en public cette semaine, notamment lors de la rencontre télévisée où les Sabres de Buffalo ont défait les Ailes des Soviets, 12 à 6, dimanche dernier.

"L'équipe de Buffalo a disputé un fort match, c'est certain. Mais ce qui a surtout retenu mon attention lors de cette rencontre c'est la faiblesse manifestée par les deux gardiens en présence", a-t-il mentionné.

Et, avec toujours cette ligne de conduite de regarder et d'apprendre, Loktev a souligné que ses joueurs étaient extrêmement déçus de ne pouvoir voir à l'oeuvre le célèbre Bobby Orr.

"Lorsque d'aussi grands joueurs de hockey tel Bobby Orr, ne peuvent jouer, le hockey perd immédiatement de son prestige", a-t-il dit.

Puis, Konstantin Loktev a détourné la conversation. "Certainement qu'il y a présentement des problèmes à l'intérieur des deux équipes soviétiques", a-t-il répondu à une question d'un journaliste, "mais nous discuterons le tout à notre retour en Union Soviétique".

Les deux équipes, celle de l'Armée rouge et celle des Ailes des Soviets, ne sont pas considérées comme professionnelles et elles se préparent présentement pour les Olympiques de 1976, à Innsbruck. Les joueurs russes occupent un haut rang et reçoivent ainsi un salaire en conséquence au sein de l'Armée.

D'autre part, Loktev n'a nullement divulgué la stratégie qu'il entend adopter lorsque l'Armée rouge affrontera les Bruins, demain soir à Boston. Il a simplement mentionné qu'il n'avait reçu aucun renseignement spécial au sujet des Bruins et que tout ce qu'il savait présentement de cette équipe, il l'avait visionné sur films ou l'avait lu sur les journaux.

"Nous savons très bien, par exemple, que ces équipes de premier ordre contre lesquelles nous jouons, à savoir Boston, Montréal et Philadelphie, sont à peu près d'égale force."

"Il est certain, évidemment, qu'il y aura une stratégie spéciale. D'ailleurs c'est très difficile pour nous, étant donné que chacune des équipes contre lesquelles nous jouons, est différente. Par contre, lorsque vous jouez contre nous, il devient plus facile pour une autre équipe, d'étudier notre jeu et ainsi pouvoir mieux se préparer", a-t-il dit.

"Naturellement, nous tirons nos propres conclusions. Nous savons que chacune des équipes est susceptible d'employer une stratégie spéciale contre nous. A partir de ce moment, nous préparons notre équipe en conséquence", conclut-il.

L'Armée rouge a jusqu'ici un dossier de une victoire, aucune défaite et un match nul contre les équipes de la Ligue nationale de hockey. Les Soviétiques ont pulvérisé les Rangers de New York, 7 à 3, avant de faire match nul, 3 à 3 devant les Canadiens de Montréal, le 31 décembre prochain.

Les membres de l'équipe de l'Armée rouge n'ont qu'un regret: Bobby Orr ne sera pas en uniforme.

"C'est malheureux. A chaque fois que nous venons en Amérique, il est blessé ou ne peut pas jouer pour une raison ou une autre, a mentionné l'instructeur Konstantin Loktev. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement."

Orr, qui vient de subir une autre intervention chirurgicale à un genou, avait également subi une opération au genou en 1972 et n'avait pu participer à la série contre les Soviétiques.

"Personnellement, je regrette beaucoup que Orr ne puisse jouer, a déclaré le capitaine Boris Mikhailov. Je désirais beaucoup jouer contre Orr. Il est certain que nous pouvons apprendre beaucoup à jouer contre un gars de la trempe de Orr. Il est un très grand joueur. C'est la même chose pour Valeri Kharlamov et Vladislav Tretiak."

Quant à Loktev, il a mentionné qu'il connaissait bien la force des Bruins.

"Nous savions fort bien que nous allions rencontrer trois redoutables formations en jouant contre Montréal, Boston et Philadelphie. Ce sont toutes des équipes très puissantes", a-t-il dit.

"Nous devons préconiser un échec-avant de tous les instants, a mentionné Harry Sinden, directeur-gérant des Bruins. Mais nous devons être très prudents. Nous ne pouvons mériter des pénalités, car les Soviétiques possèdent une des meilleures attaques à cinq du monde. Si nous laissons les Russes s'organiser, ils sont très dangereux, surtout lorsqu'ils pénètrent dans notre territoire."

Pour ce qui est de la stratégie que les Bruins employeront, Sinden a déclaré: "Nous devons nous en tenir à ce que nous faisons depuis le début de la saison. Nous devons apporter quelques changements, mais ce ne sera que des changements mineurs."

Hier soir, Sinden et Don Cherry, instructeur des Bruins, ont visionné le film du match qui a opposé l'Armée rouge aux Rangers de New York.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

SPORT

le journal des jeux

2e section — Mercredi 7 janvier 1976 — Page 17

Autre verdict nul

Remparts-Saguenéens: pas encore de maître

par André Lestourneau

CHICOUTIMI — Les Remparts de Québec ont dû se rallier à quatre reprises, hier soir, avant de pouvoir s'assurer un verdict nul de 4 à 4 contre les Saguenéens, le deuxième en autant de matches entre les deux équipes.

Les partisans des Saguenéens croient bien voir leurs favoris arracher la victoire, grâce à deux buts enregistrés dans les cinq dernières minutes de la rencontre. Michel Fréchette est venu briser ce rêve, moins de trente secondes avant la fin de la partie, alors que Ron Racette avait retiré son gardien au profit d'un sixième attaquant.

"On ne peut faire un maître entre les deux, mais je crois bien que nous aurions mérité la victoire", de prétendre le pilote des Remparts. "J'estime que nous avons eu un peu le meilleur, même si ce fut pas mal égal".

Autant Racette pouvait être déçu du résultat du match de vendredi dernier, autant il appréciait cette fois le point que les siens venaient d'amasser.

"Il nous manque encore une fraction de seconde", d'ajouter Racette qui avait décidé de faire officier Gino Yanire. "Il méritait de garder, car il a bien fait lors de nos derniers matches".

Racette estime toutefois que sa troupe pourrait être en mesure de s'affirmer lors de la prochaine rencontre contre les Saguenéens.

"Je ne veux rien reprocher à André Doré, mais il n'est pas du même calibre que François Vachon. Je crois qu'il pourrait faire la différence".

Chambre silencieuse

Autant les cries de joie fusaient dans le vestiaire des Québécois, autant l'atmosphère pouvait être lourd dans la chambre des Saguenéens, où régnait un silence de mort.

Occupant le rôle de portier, Yvan Gingras affichait un air tendu. Il était visiblement déçu du résultat, après avoir vu la victoire lui échapper par trente secondes.

"Ca aurait été plus encourageant de gagner, puisque nous avons travaillé jusqu'à la fin", lança-t-il avec dépit. "Nous n'avons pas été tellement opportunistes, mais le verdict nul reflète bien le match. Nous ne prenons pas assez de lancers sur le filet adverse lors de nos attaques à cinq".

Auteur de deux buts, l'ailier Alain Côté semblait encore plus découragé.

"J'avais bon espoir que l'on gagne après mon deuxième but, même si je savais qu'il y avait toujours possibilité qu'ils égalisent le compte", de murmurer Côté à voix basse.

Après un long moment de silence, il se permit d'ajouter... "On n'a pas véritablement joué pour gagner. Québec a joué également défensif. C'est plus dur dans ce temps-là".

Victime de la mise au jeu décisive, Sylvain Locas avait encore la tête plus basse, tout comme le gardien Jean Bélisle. Personne n'avait envie de voir du monde... encore moins de parler.

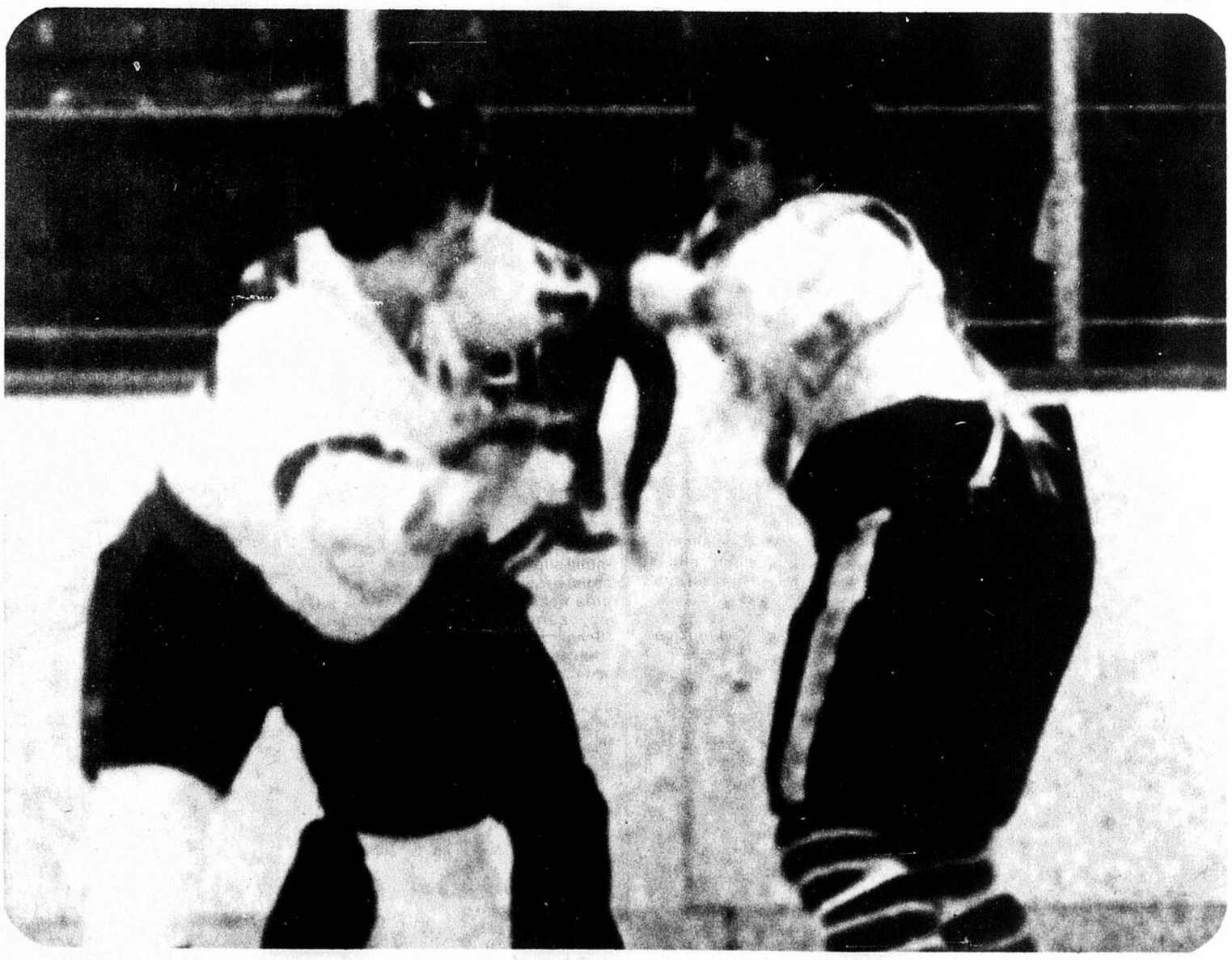

ATTRAPE — L'un des moments les plus excitants du match d'hier, disputé entre les Saguenéens et les Remparts, fut l'altercation entre Pierre Lacagé et Pierre Daigneault. Même s'il a perdu son chandail, le policier des Saguenéens a néanmoins eu la chance de décocher plusieurs bonnes droites.
(Photo Réal Tremblay)

Sur la rampe...

En plus d'enfiler le premier but des siens, Pierre Daigneault a enlevé ses gants devant Pierre Lagacé. Le combat fut des plus serrés...

A son premier match avec les Remparts, Yvan Hamelin a démontré qu'il serait en mesure d'aider sa nouvelle équipe en enregistrant le premier but des siens, les autres étant réussis par Valmor James, Denis Turcotte et Michel Fréchette...

Pris en défaut sur le deuxième but des visiteurs, Daniel Dufresne a joué de malchance en ratant une occasion unique à la première, alors qu'il avait réussi à contourner la défensive adverse pour se présenter seul devant Yanire qu'il avait à sa merci...

En plus de ses deux buts, ce qui porte son total à 22 pour la campagne, Alain Côté a frappé le poteau vers la toute fin du deuxième engagement...

"Je ne pensais plus de compter, car j'avais raté deux ou trois belles occasions au cours de la partie", de commenter Michel Fréchette, auteur du but égalisateur...

Roberto Barrette a été cédé à l'équipe de Beauport, en retour du contrat d'Alain Blouin. Ce dernier était en uniforme, mais n'a fait aucune apparition...

L'ailier André Boudreau a remporté la deuxième tranche de la coupe Lion d'or, après avoir récolté dix points, soit deux de plus que Sylvain Locas...

Tony Peluso a eu un entretien avec son instructeur au cours de la journée d'hier. Il devrait regagner le bercail aujourd'hui même, après avoir pris de nouvelles résolutions...

Les Ailes visitent Chicago

"Mon travail consiste à bloquer la rondelle"

— Tony Esposito

CHICAGO (AP et UPI) — "Qu'ils tirent de la gauche ou de la droite, cela n'a pas tellement d'importance. Il vous faut toujours bloquer la rondelle", a mentionné le gardien Tony Esposito des Black Hawks de Chicago hier quand on lui demandait ses prédictions quant au match de ce soir qui opposera les Hawks aux Ailes du Soviet dans le cadre de la Super-Série 76.

Tous les joueurs des Ailes, qui ont défait Pittsburgh 7-4, avant de s'incliner 12-6 devant Buffalo, à l'exception de Youri Liapkine, tirent de la gauche.

"Leur façon de tirer au but n'a pas tellement d'importance, a poursuivi Esposito. Mon travail est de bloquer toutes les rondelles. Il semble que les Soviétiques tirent de plus en plus au but."

Esposito était un membre d'Equipe-Canada lors de la première série de 1972. Sa fiche personnelle contre les Soviétiques a été de 2 1-1.

"Les Soviétiques ont toujours excellé au patin, ils ont un jeu de passes formidable et ils ne se débarrassent jamais de la rondelle inutilement", a-t-il poursuivi.

Esposito a mentionné qu'il avait visionné le match des Sabres à la télévision et qu'il ne pouvait blâmer le jeune gardien Alexandre Sidelnikov.

"Les Sabres ont obtenu 46 tirs au but. On sait comment ils attaquent en zone adverse. Sidelnikov a tiré de l'arrière très tôt dans le match et est devenu nerveux. On ne pourrait le blâmer."

Esposito ne croit que la foule du Chicago Stadium puisse affecter les joueurs soviétiques, même si elle est plus bruyante qu'en Russie. "C'est très tranquille là-bas. J'ai participé à deux matches et je n'ai remarqué aucun changement."

"Je pense que nos joueurs seront motivés un peu plus que d'habitude", de poursuivre Esposito. "Il y a beaucoup de prestige à participer à un tel match et personne ne tient à perdre."

"Ce n'est pas la Ligue nationale", de reprendre le capitaine Stan Mikita. "C'est un honneur de représenter les Etats-Unis et le Canada. C'est un prestige de jouer contre les Russes et chacun nourrit des sentiments de fierté.

Stan Mikita, un autre vétéran de la série '72, a dit être surpris du compte très élevé du match de dimanche, mais a ajouté que les Soviétiques n'étaient pas habitués à jouer sur une aussi petite patinoire.

"Ils aiment patiner et passer la rondelle. Il ne faudrait pas croire que les Soviétiques n'emploient pas un jeu viril parce qu'ils ne se servent pas de leurs poings", a dit Mikita.

Les Ailes sont arrivés à Chicago hier soir et ils tiendront un exercice ce matin. Tous les billets, ou presque, ont déjà été vendus pour le match de ce soir.

Les Ailes disputeront leur dernier match samedi contre les Islanders à New York.

Le défenseur Dale Tallon affirme pour sa part que chaque joueur des Hawks sera prêt moralement. "Le match est plus important que d'habitude. Vous avez à jouer contre une équipe de l'autre côté du monde. Pour les vaincre, chacun doit faire de son mieux."

(Autre texte, page 18)

Les Flames encore invaincus

Phaneuf ne fait pas mentir les Toros

TORONTO (PC) — Le joueur de centre recrue Jean-Luc Phaneuf a marqué ses deux premiers buts dans l'Association mondiale hier soir quand il a conduit les Toros de Toronto à une victoire de 6-4 contre les Mariners de San Diego devant 5,650 spectateurs.

Frank Mahovlich, Vaclav Nedomansky, Jeff Jacques et Lou Nistico ont marqué les autres buts des Toros.

André Lacroix, Joe Noris, Gene Peacosh et John French ont riposté pour les Mariners.

Phaneuf, qui portait les couleurs du Junior de Montréal l'an dernier, a marqué à 18:44 de la première quand il a donné les devants 2-1 aux Toros et il a marqué le sixième but des siens à 6:07 de la troisième.

A Houston, Larry Lund a marqué trois buts, son deuxième de la soirée lui permettant d'atteindre le cap des 100 buts, et ainsi permis aux Aeros de Houston de disposer des Stingers de Cincinnati, au compte de 7 à 3.

Il s'agissait du troisième truc du chapeau de sa carrière pour Lund dans l'Association mondiale, tandis que les Aeros ont porté à huit points leur avance sur San Diego.

Mike Pelyk avait ouvert le pointage, tandis que Frank Hughes égalait le compte et que Murray Hall plaçait Houston en avance, avant que ne prenne fin le premier engagement.

Par ailleurs, le joueur de centre Ralph Backstrom aurait, semble-t-il, changé d'avis et il sera en uniforme ce soir quand les Civics d'Ottawa rencontreront les Whalers de la Nouvelle-Angleterre dans la capitale fédérale.

Le vétéran de 38 ans ne voulait pas se rendre à Ottawa depuis que l'équipe, qui était connue sous le nom des Spurs de Denver, a déménagé vendredi dernier.

Le propriétaire Ivan Mullinex, sans donner d'explications, a déclaré hier que Backstrom serait en uniforme ce soir. Il n'a pas dit combien de temps Backstrom demeurerait avec l'équipe. En attendant, le match d'hier a été remis.

Dans la Ligue nationale, un but de Tom Lysiak, son deuxième de la soirée et 20ième de la saison, à deux minutes quatre secondes de la fin du match, a procuré hier aux Flames d'Atlanta une victoire de 4-3 contre les Red Wings de Detroit.

Les Flames, dont les autres buts ont été réussis par Claude St-Sauveur et Curt Bennett, accusaient un déficit de 3-1 au début de la troisième période.

Mike Bloom, Michel Bergeron et Walt McKechnie ont touché la cible pour Detroit.

A Uniondale, Jude Drouin a réussi trois buts, et son coéquipier défenseur Gerry Hart deux, pour conduire les Islanders de New York à une victoire de 8-1 contre les Scouts de Kansas City.

C'est la première fois depuis le début de sa carrière, il y a six ans, que Drouin marque trois buts au cours d'un match.

Billy Harris, Bryan Trottier et Clark Gillies ont également fait scintiller la lumière rouge pour New York.

L'unique but des Scouts a été l'oeuvre de Denis Dupéré.

A Landover, les Canucks de Vancouver ont marqué quatre buts en première période et ont finalement défait les Capitals de Washington 5-3.

John Gould, Paulin Bordeleau, Gary Monahan et Dennis Ververgeart ont tous déjoué le gardien Bernie Wolfe au cours des 12 premières minutes de jeu pour procurer la victoire aux Canucks.

Des buts de Jack Lynch, Nelson Pyatt et Bill Clément ont permis aux Capitals de s'approcher à 4-3 en troisième, mais ce ne fut pas suffisant.

Pyatt et Greg Joly ont tous deux touché le poteau en troisième et Clément et Robert Sirois ont tous deux raté d'excellentes chances devant le gardien Ken Lockett, des Canuks.

Pyatt, qui en était à son 17e but, a établi un record pour le nombre de buts chez une recrue des Capitals.

A St-Louis, Claude Larose a marqué à deux reprises et les Blues de St-Louis ont fait subir une troisième défaite consécutive aux Rangers de New York, par le pointage de 5 à 2.

Pierre Plante a enfilé le but gagnant aux dépens du gardien recrue Doug Soetaert qui a encaissé la défaite à sa première partie dans la Ligue nationale. Larry Patey avait soutiré le disque à Phil Esposito à la mise au jeu, avant de le remettre à Nick Beverley qui a complété le jeu à Plante.

Ted Irvine a enregistré l'autre filet des Blues, et Dereck Sanderson a compté lors d'un désavantage numérique. St-Louis a maintenant dix buts à sa fiche alors qu'il évoluait avec un joueur en moins, tandis que Sanderson en a marqué 11 en 38 rencontres.

Le match a été interrompu pendant vingt minutes, à la seconde période, alors que l'officiel Bruce Hood eut été atteint par le disque. Les Rangers ont accordé 21 buts à leurs trois derniers matches.

TOUS YEUX — Jim Dorey (à gauche), Gavin Kirk (au centre) et le gardien Jim Shaw, des Toros de Toronto, sont tous yeux pour la rondelle, tandis que John French, des Mariners de San Diego, attend la passe d'un coéquipier invisible sur la pellicule... tout comme le disque. (Téléphoto PC)

Francis "The Cat" a fait son temps

NEW YORK (AP) — Les Rangers de New York de la Ligue nationale de hockey ont congédié hier leur directeur-gérant Emile Francis. C'est ce qu'a annoncé le président de l'équipe Williams M. Jennings.

"C'est à regret et après avoir longuement réfléchi que nous avons décidé qu'il est dans l'intérêt de l'équipe d'engager un nouveau directeur-gérant, a mentionné Jennings. La décision a été très difficile. Francis était avec l'équipe depuis très longtemps".

Francis a fait des Rangers une équipe très représentative après de très longues années passées dans la cave du classement.

"Cependant, il vient un temps où un changement est rendu nécessaire et nous croyons que ce temps est venu", a poursuivi Jennings.

Jennings n'a pas encore décidé qui remplacerait Francis, mais l'équipe tentera dès maintenant de lui trouver un successeur. Francis demeurera avec l'équipe à titre de vice-président.

Francis était directeur-gérant des Rangers depuis la saison 1964-65 et il a agi comme instructeur de l'équipe en trois occasions différentes. Sa fiche d'instructeur est éloquente. Il a remporté 347 victoires, a subi 209 défaites et a fait match nul 98 fois. Sa moyenne de victoires de .606 est la deuxième plus imposante de toute l'histoire de la LNH.

On a annoncé la nouvelle seulement deux heures avant que les Rangers ne rencontrent les Blues de St. Louis. Les Rangers sont présentement en quatrième place de la section Patrick et évoluent sans les services de leur gardien régulier, John Davidson.

Les Rangers n'ont remporté que 15 victoires en 38 matches cette saison et leur défensive a alloué 151 buts. Seulement trois équipes de la ligue ont une défensive plus poreuse.

Francis a été nommé directeur-gérant le 30 octobre 1964. Il a remplacé Red Sullivan comme instructeur au milieu de la saison 1965-66. Il a fait la même chose en 1968-69 quand il a succédé à Bernard Geoffrion et il a remplacé Larry Popein en 1973-74.

Ron Stewart l'a remplacé comme instructeur le 19 mai 1975.

A cause des insuccès de l'équipe depuis le début de la saison, on croyait que lui et Stewart seraient congédiés.

Francis a toujours été renommé pour ses échanges qui fonctionnaient plus ou moins. Les Rangers n'ont pu remporter la coupe Stanley au cours des dix années du règne de Francis, même si l'équipe a atteint les séries éliminatoires au cours des neuf dernières années, devenant ainsi la seule équipe de la LNH à réussir un tel exploit.

Francis a joué six ans dans la Ligue nationale, quand il a gardé les buts pour les Black Hawks de Chicago et les Rangers.

Les dirigeants de Pré Vert se sentent l'âme généreuse

Comme à chaque année, c'est devenu en fait une tradition, la piste Pré Vert tiendra à nouveau cette année sa désormais célèbre soirée Monsieur Jockey. Et comme à chaque année, c'est peut-être une autre tradition, cette soirée aura lieu à l'hôtel Mont-Valin de Chicoutimi. Mais contrairement à chaque année, les dirigeants de Pré Vert ont décidé, suite à une saison fructueuse aux guichets, de délier un peu plus les cordons de leur bourse pour l'occasion. Ainsi, en plus de la soirée dansante (encore traditionnelle), on se permettra, en ce début de 1976, d'offrir également le souper aux invités. C'est pour samedi prochain le 10 janvier.

LE RAPIDO

Vous avez des garçonnières?

Vous ne le saviez peut-être pas, mais avec 58 jours nous séparant des Jeux JAKO, le Comité organisateur des Jeux du Québec, hiver 1976, à Jonquière, a besoin de garçonnières pour loger plusieurs invités des 18 missions. C'est dire que tous ceux qui ont en disponibilité de ces garçonnières ou même des chambres à louer, sont priés de communiquer avec André-Paul Harvey, directeur du secteur service, à 542-3544. Vous pouvez même vous rendre directement à la Centrale administrative située à la polyvalente de Jonquière, pour rencontrer le "beau" André-Paul.

Tennis junior

Le club de tennis intérieur de Chicoutimi tiendra un important tournoi junior régional, du 16 au 18 janvier prochain. Il s'agira d'une compétition mixte qui regroupera non seulement les membres de la bulle mais également tous les jeunes joueurs de l'extérieur désireux d'y participer. Les inscriptions seront reçues jusqu'à samedi midi prochain, le 10 janvier. C'est une invitation de Victor Tremblay, et ce dernier espère d'ailleurs atteindre un chiffre record d'inscriptions pour ce tournoi toutes catégories.

Un "flirt"

Henry Bouche n'a pas participé **hier à l'exercice des Fighting Saints du Minnesota et certains dirigeants de l'équipe croient qu'il est allé discuter avec les Scouts de Kansas City. Boucha a déjà signé un contrat avec chacune de ces deux équipes. L'instructeur Harry Neale, des Saints, a déclaré: "Boucha s'est absenté de notre séance d'entraînement. A mon avis, il ne reviendra pas. Mais s'il revient, il sera traité comme n'importe quel joueur qui aurait manqué un exercice sans raison."**

Coupe Ski-Sag-Lac

C'est dimanche prochain le 11 janvier, au club Do-Mi-Ski de Dolbeau, que se déroulera la première tranche de la coupe Ski-Sag-Lac.

Il s'agira de compétitions de ski de fond, ouvertes à toutes les catégories.

La date limite pour les inscriptions a été fixée au 10 janvier à 19 h. 00 et pour des informations supplémentaires, on peut contacter Christian Pelchat ou Raymond Gagné à 276-3024 ou 276-4664.

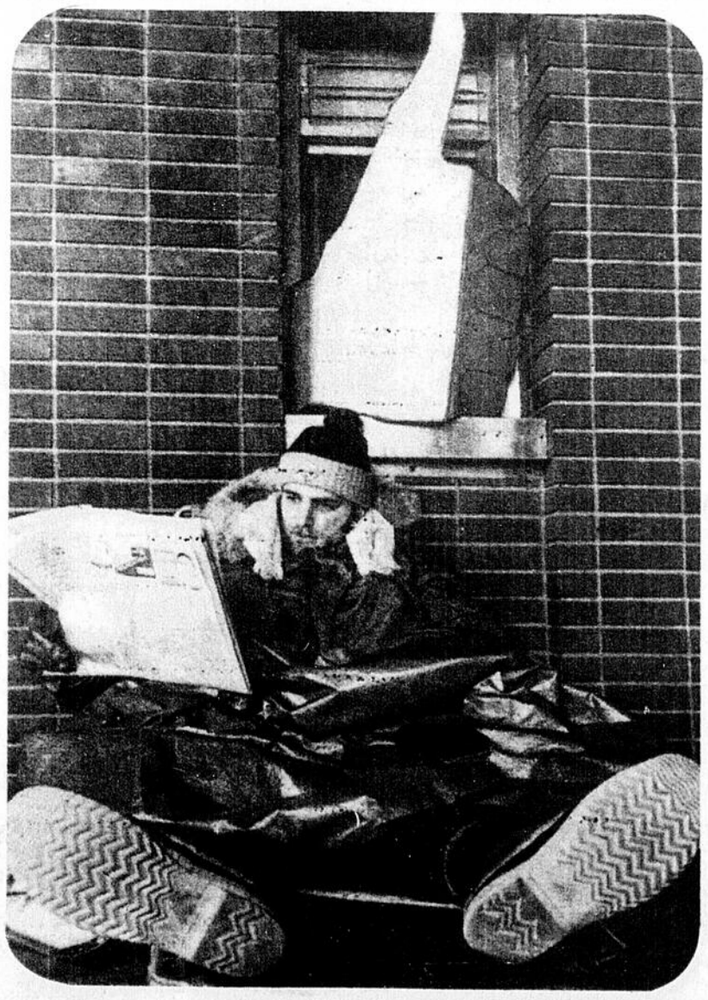

EN ATTENTE — Ce fidèle partisan des Steelers de Pittsburgh ne veut rien rater et c'est pourquoi, dès hier matin, il était installé tout près du guichet. Les billets pour le Super Bowl du 18 janvier prochain, seront mis en vente ce matin.

(Téléphoto PC)

Ligue midget majeure du Lac-Saint-Jean

St-Félicien reprend vigueur

ST-FELICIEN — L'addition du joueur de centre Roger Rivard a donné une nouvelle vigueur à la formation de St-Félicien qui vient de rejoindre l'équipe du secteur Sud, au quatrième rang de la Ligue midget majeure du Lac-Saint-Jean.

Avec ses neuf buts et deux passes en quatre rencontres, Rivard n'est pas étranger aux succès de l'équipe de Raynald Bélanger qui affiche un dossier de sept points, après avoir triomphé en fin de semaine des équipes de Roberval et du secteur Sud.

Malgré ce premier revers de la saison, les Optimistes de Roberval dominent toujours le classement, en plus d'afficher la meilleure moyenne défensive du circuit, n'ayant accordé que 33 buts à l'adversaire en dix matches.

Le club de Julien Guillemette possède 17 points à sa fiche, soit deux de plus que l'équipe des Nordiques du secteur Nord. D'ici la fin de la saison, il se dessine une lutte à finir entre ces deux formations pour l'obtention du championnat, tandis que les Loups de Mistassini occupent la troisième place, fort d'une récolte de 12 points.

Les Castors de Dolbeau et Normandin viennent en sixième position, n'ayant réussi à amasser que cinq points depuis le début du calendrier. Il semble qu'ils auront fort à faire pour remonter la pente.

Dans la colonne des pointeurs, le productif Michel Goulet, des Loups de Mistassini occupe toujours le premier rang, s'avérant le meilleur franc-tireur du circuit avec 24 buts en 12 parties. Il a de plus récolté 15 passes pour un total de 39 points.

Deux coéquipiers des Optimistes de Roberval, Louis Lambert et Sylvain Bouchard, se partagent le second rang, ayant respectivement accumulé 32 points.

CENTRE DU PNEU ET DE L'AUTO
Woolco MD
OFFRES SPÉCIALES POUR L'AUTOMOBILISTE
Cette offre prend fin le 10 janvier 1976

BATTERIE PREMIUM
Un seul bas prix pour la plupart des voitures nord-américaines.
Fabriquée au Canada. Installation comprise, avec échange.
34.88
Batterie chargée sèche pour 4 ans de haute performance. Séries 22F, 24, 24F seulement. 12 volts.

POUR LA PLUPART DES VOITURES NORD-AMÉRICAINES DE LUXE.
Séries 27, 27F et 74 à borne latérale. Installation comprise, avec échange. 39.88

MISE AU POINT DU MOTEUR
POUR LA PLUPART DES VOITURES NORD-AMÉRICAINES

21.75 Voitures à 4 cylindres
Voitures à 6 cylindres 24.75
Voitures à 8 cylindres 27.75
Nos experts en mécanique feront:
l'installation de nouvelles bougies (Champion, AC ou Autolite), de pointes, d'un rotor et d'un condensateur neufs.
le réglage du moteur, de la marche au ralenti et du carburateur.
la vérification du filtre à air, du filtre à essence, de la soupape de recyclage des gaz de carter (PCV), du câblage d'allumage et de tout le système électrique.
PIÈCES ET SERVICE INCLUS !

LES GRANDS MAGASINS Woolco UNE DIVISION DE F. W. WOOLWORTH CIE LTÉE
ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE SATISFACTION GARANTIE ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

Au Canada c'est TILDEN

Que vous ayiez besoin d'une nouvelle Chevrolet ou d'un camion Chevrolet ou GMC, nous avons ce qu'il vous faut. Aucun frais de millage en ce qui concerne les voitures de promenade.

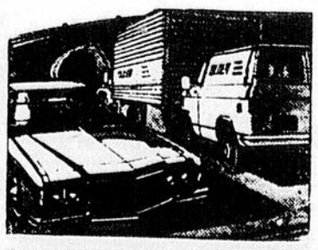

Vous pouvez filer aussi loin que vous le désirez sans qu'il vous en coûte plus cher. Appelez donc Tilden et roulez bien.

Appelez donc Tilden et roulez bien.
TILDEN
74, JACQUES-CARTIER EST, CHICOUTIMI
Tél.: 549-3888 ou 677-2727

Il attend le Super Bowl avec impatience

A ses yeux, Pearson vaut plus que $100

DALLAS (UPI) — Preston Pearson a laissé un lot d'amis en quittant Pittsburgh, mais il semble que le pilote Chuck Noll ne fasse pas partie de ce groupe.

"Les joueurs des Steelers sont tous mes amis", d'affirmer Pearson. "Je n'ai aucune animosité contre eux. Le seul responsable de cette décision est Noll".

Chuck Noll... tenu responsable de la situation de Preston Pearson. **(Téléphoto PA)**

La décision dont Pearson fait allusion est celle d'avoir été rejeté par les Steelers et placé sur la liste des joueurs disponibles. N'importe lequel club de la Ligue nationale pouvait donc réclamer Pearson pour le prix de 100 dollars. Personne ne devait le réclamer.

Finalement, les Cowboys de Dallas, désireux d'ajouter un peu plus d'expérience dans leur champ arrière, signèrent Pearson comme agent libre.

Après avoir affiché un rendement satisfaisant au cours de la saison, Pearson devait se surpasser dimanche dernier en captant sept passes pour des gains de 123 verges, dont trois valides pour des touchés et ainsi permettre à son équipe de disposer des Rams de Los Angeles.

Avant que les Cowboys ne participent aux séries, Pearson avait affirmé que Dallas pourrait atteindre le Super Bowl et affronter les Steelers.

Mais lundi, lors de la pratique du club, Pearson a réalisé que l'important était le prochain match, et non l'adversaire.

"Il n'y a pas à tant s'en faire parce que nous allons affronter Pittsburgh", d'analyser Pearson. "Le plus important est de participer au Super Bowl. Il n'y a pas à se soucier qui sera l'opposant".

Pearson a joué avec les Steelers qui ont triomphé 16 à 6 des Vikings du Minnesota lors du neuvième Super Bowl et la façon dont il a quitté le club au début de l'année est ce qui le déçoit et l'énerve le plus.

"Lorsque vous êtes échangé, ce n'est pas si pire, d'expliquer Pearson avec amertume, parce que quelqu'un d'une autre équipe pense que vous pouvez l'aider. Mais lorsque vous êtes placé sur les "waivers", votre fierté en prend pour son rhume. Je ne veux pas faire porter la responsabilité de la décision sur Noll".

"Naturellement, je pense qu'il a pris la mauvaise décision. Je suis certain qu'il se fout pas mal de moi. Pourquoi m'en ferais-je pour lui?"

Pearson connaitra assez bien les deux équipes en lice, de sorte qu'il sait quoi faire pour aider les Cowboys à vaincre les Steelers.

"Je connais fort bien les Steelers et je sais qu'ils ne seront pas prêts physiquement. Vous devez être en forme pour jouer au football. J'espère que nous serons supérieurs aux Steelers parce qu'ils seront de la compétition. Et je pense que nous pouvons jouer avec eux".

Expos et Alouettes devront faire leur deuil du stade

MONTREAL (PC) — Les équipes montréalaises de football et de baseball professionnels ne pourront pas évoluer au stade olympique en 1976. C'est ce qu'a déclaré hier un porte-parole de la Régie des installations olympiques.

Les Alouettes, de la Ligue canadienne de football, et les Expos, de la Ligue nationale de baseball, avaient espéré disputer quelques matches dans le stade olympique après la tenue des Jeux.

Les Alouettes avaient même prétendu depuis plusieurs mois qu'ils comptaient disputer la majorité de leurs matches locaux au nouveau stade et les Expos désiraient y évoluer en fin de saison.

Le porte-parole a poursuivi en disant que l'échéancier des constructions était très serré et qu'on aurait encore beaucoup de travail après la présentation des Jeux, travail qui nécessiterait la présence d'équipement lourd.

Il a mentionné que plutôt que de faire des promesses qu'elle ne pourrait peut-être pas tenir, la régie préfère écarter les équipes professionnelles jusqu'en 1977.

Les Expos avaient déclaré il y a quelque temps qu'ils étaient prêts à jouer tous leurs matches locaux au parc Jarry. Ils désiraient cependant jouer au stade les matches éliminatoires s'il y avait lieu.

Par ailleurs, le propriétaire des Alouettes, Sam Berger, s'est dit très déçu en apprenant la nouvelle.

"Je n'avais rien entendu qui nous permettait de croire que nous ne pourrions pas utiliser le stade, a mentionné Berger. Je reviens tout juste d'un voyage à l'étranger et avant de partir, j'avais nettement l'impression que tout serait complété à temps et que nous pourrions évoluer au stade olympique. C'est très important pour la survie des Alouettes de pouvoir jouer au stade olympique. Je ne peux y croire. Nous avons basé la vente de nos billets de saison sur le fait que nous allions évoluer au stade."

Cette décision forcera les Alouettes à évoluer à l'Autostade, qui n'a jamais plu ni aux spectateurs, ni à la presse, ni même aux Alouettes.

"Je ne crois pas que personne sait quand le stade sera prêt, a poursuivi Berger. Nous sommes prêts à faire des concessions pour permettre la fin des travaux. Les travaux peuvent s'effectuer le jour. Nous ne jouons que le soir ou la fin de semaine. Notre présence ne gênerait en rien la fin des travaux. Nous aurions sûrement aimé jouer nos matches éliminatoires au nouveau stade".

Ted Turner n'acceptera pas de demi-mesures des Braves

ATLANTA (AP) — Ted Turner, bien connu dans le domaine des communications et yachtman de réputation internationale, a acheté hier les Braves d'Atlanta de la Ligue nationale de baseball et a déclaré qu'il ferait d'Atlanta la "ville des champions" aux Etats-Unis.

On n'a pas dévoilé le montant de la transaction, mais on estime que Turner aurait déboursé entre $10 et $12 millions pour l'achat de la concession.

"Je ne veux plus voir des titres de journaux mentionner qu'Atlanta est une ville de perdants, a-t-il mentionné lors d'une conférence de nouvelles. Je veux au contraire changer l'image des Braves".

Turner faisait allusion à la piètre saison qu'ont connue les Braves en 1975. Ils ont terminé au cinquième rang de la section ouest avec une fiche de 67 victoires et 94 défaites et n'ont attiré que 534,672 spectateurs, soit la plus faible assistance au cours des 10 années où les Braves ont joué à Atlanta.

Le directeur Bill Bartholomay et le président Dan Donahue, de même que Turner, ont annoncé la vente de la concession à la presse. Turner, propriétaire de la Cie Turner Communications, deviendra président de l'équipe.

La vente, qui a été finalisée lundi soir, doit encore être approuvée par la Ligue nationale. Bartholomay a mentionné qu'une conférence de nouvelles serait alors organisée pour faire connaître les détails de la vente.

Il a mentionné également que Turner était un homme d'affaires averti qui avait réussi et qu'il ferait aussi des Braves une grande réussite.

"Je ne sais pas encore comment je ferai pour changer l'image de l'équipe, mais je sais que la différence entre une équipe gagnante et une équipe perdante est très mince. Je sais que tous veulent gagner. Je ne me contenterai jamais de terminer deuxième", a mentionné Turner.

Ce dernier s'intéresse aux Braves depuis longtemps. Il avait déjà acheté les droits de télévision des Braves, il y a trois ans.

En 1974, il avait été nommé yachtman de l'année aux Etats-Unis quand il était devenu le premier Américain à remporter la course Sydney-Hobart en Australie.

Coupe du Monde

L'Autriche et la Suisse favorites

MEIRINGEN (AFP) — L'Autrichienne Brigitte Totschnig, dans le premier entraînement chronométré, et la Suissesse Bernadette Zurbriggen, dans le second, ont été créditées hier après-midi des meilleurs temps et seront les grandes favorites de la première descente de Meiringen (Oberland Bernois), comptant pour la coupe du Monde, et qui aura lieu aujourd'hui. Cette descente remplacera celle de Pfronten (RFA), annulée samedi en raison d'un enneigement insuffisant.

Lundi déjà, Zurbriggen avait réalisé à Meiringen le meilleur "chrono" devant Totschnig. Cette saison, la Suissesse a brillamment inauguré la coupe du Monde 1975-76 en gagnant la descente de Val-d'Isère, puis Totschnig avait remporté à Aprica la victoire dans la même discipline, et l'inattendue Allemande Evi Mittermaier s'était imposée à Cortina d'Ampezzo devant Totschnig et Zurbriggen. La bataille devrait être serrée entre ces trois concurrentes qui devront néanmoins craindre l'Américaine Cindy Nelson et Hanni Wenzel, la championne du Liechtenstein.

En coupe du Monde les pures descendeuses devraient à Meiringen améliorer leur classement et distancer les slalomeuses.

Les caractéristiques de cette descente sont les suivantes: longueur 2.350 mètres, dénivellation 595 m, 25 portes. Ainsi, l'Autrichienne Ingrid Gfoelner et l'Italienne Jolanda Plank, ainsi que sa compatriote Maddalena Silvestri (celle-ci victime d'une chute lundi et souffrant de l'épaule) ont été éliminées.

Voici les meilleurs temps enregistrés hier:

1ère descente:

1. Totschnig 1.41.74. 2. Wenzel 1.42.17. 3. Cindy Nelson 1.42.44. 4. Evi Mittermaier 1.42.92. 5. Zurbriggen 1.43.01. 6. Michèle Jacot 1.43.38. 7. Nicola Spiess 1.43.47 8. Monika Kaserer 1.43.81 9. Brigitte Schroll 1.43.86. 10. Irene Epple 1.43.98.

2ième descente:

1. Zurbriggen 1.40.80 2. Irmgard Lukasser 1.41.33.3. Nelson 1.41.51. 4. Wenzel 1.42.30. 5. Jacot 1.42.46. 6. Rosi Mittermaier 1.42.70. 7. Spiess 1.42.76. 8. Kaserer 1.43.00. 9. Betsy Clifford 1.43.08. 10. Irene Epple 1.43.17.

Ligue junior majeure

Québec 4
Chicoutimi 4

Première période

1- Chi, P. Daigneault (Locas, Lavoie) 14:23
Pun: Gagnon Q 3:08, Daigneault C 17:45.

Deuxième période

1- Qué., Y. Hamelin (Lagacé, Lévesque) 4:16
2- Chi., A. Côté (Tremblay) 6:31
2- Qué., V. James (Marois, Fréchette) 12:10
Pun: Lagacé Q et Daigneault C maj 7:56, Hamelin Q 8:29Côté C 15:22, Gagnon Q 15:56.

Troisième période

3- Qué., Denis Turcotte (Godin, Gagnon) 2:22
3-Chi., M. Desforges (Boudreault, Tremblay) 15:06
4- Chi., A. Côté (Lavoie, Locas) 18:49
4- Qué., M. Fréchette (Turcotte, Marois) 19:32
Lancers par:

Québec	*12*	*9*	*9:30*
Chicoutimi	*9*	*6*	*6-21*

Ligue nationale

Kansas City 1
Islanders 8

Première période

1- Isl, Harris 17 (Marshall) 10:43
Pénalités: Murray KC, Howatt 18:10

Deuxième période

2- Isl, Trottier 16 (Harris, Hart) 5:35
3- Isl, Gillies 17 (Hart, J. Potvin) 6:06
1- Kansas City, Dupéré 1 (Lagacé, Bergman) 11:55
4- Isl, Drouin 13 (Westfall, Parisé) 19:07
Pénalités- Howatt I 1:49, St-Laurent I 12:42, bergman KC 14:01.
Paiement KC 18:11.

Troisième période

5- Isl, Drouin 14 (D. Potvin, Westfall) 6:05
6- Isl, Hart 2 (Trottier) 6:31
7- Isl, Drouin 15 (Parisé, Westfall) 14:53
8- Isl, Hart 3 (St-Laurent) 15:26
Pénalités- Patterson KC 5:30, Murray KC 13:20.

Tirs aux buts:

Kansas City- 58-22
Islanders- 12-16 14-42

Vancouver 3
Washington 5
Première période

1- Vanc. Gould 12 (Bordeleau, Kearns) 2:20
2- Vanc. Bordeleau 4 (Gould, Oddleifsson) 6:24
3- Vanc. Monahan 5 (Boddy, Lever) 10:23
4- Vanc. Ververgaert 19 (Lalonde, O'Flaherty) 11:31
Pénalités: O'Flaherty V 7:56, Bennett W 16:51.

Deuxième période

5- Wash. Lynch 3 (Gryp, Clément) 19:26
Pénalités: O'Flaherty V 4:56, Boudrias Van 9:49.

Rangers 2
St-Louis5
Première période

1- St-Louis, Larose 2 (Lefley, Gassoff) 1:30
2- St-Louis, Larose 3 (Lefley, Sanderson) 6:44
3- St-Louis, Plante 10 (Irvine, Patey) 16:56
Pénalités: Berenson 8:01, Greschner 12:07.

Deuxième période

4- New York, Greschner 2 (Esposito, Gilbert) 5:52
5- St-Louis, Irvine 6 (Patey) 7:32
6- New York, Stenkowski 8 (Ikaczuk, Vadnais) 8:29
7-St-Louis, Sanderson 11 (sans assiste) 16:34

SOMMAIRES

Troisième période

6- Wash, Pyatt 17 (Sirois) 5:01
7- Wash. Clement 10 (Stewart, Lynch) 6:45
8- Vanc. Gould 13 (Oddleifsson) 19:37
Pénalités: Lalonde V 5:40, Clément W 11:49.

Tirs aux buts:

Vancouver	*13*	*9*	*15 37*
Washington			*8 8 8 24*

Détroit 3
Atlanta 4
Première période

1- Det. Bloom 5 (Martineau) Hamel 7:29
2- Det. Bergeron 11 (Maloney) 15:07
Pénalités: Carrière A O:37, Bouchard A 1:51, Hamel D 4:02, Maloney D 12:24, Hamel D 16:13.

Deuxième période

1- Atl. Lysiak 19 (Lemieux, Kea) 10:43
3- Det. Mckechnie 16 (Bergeron, Maloney) 12:13
Pénalités: Quinn A, Korney D, 8:52, Vail A, Polonich D 14:42, Lapointe D 19:53.

Troisième période

2- Atl. St-Sauveur 17 (Lysiak, Graves) 8:13
3- Atl. Bennett 20 (Carrière) 10:27
4- Atl. Lysiak 20 (Gibbs, Graves) 17:56
Pénalités: Polonich D 7:44, B. Watson D, Flett A 10:07.

Pénalités: Tkaczuk 3:56, Butler 4:32, Hess 15:20.

Troisième période

Aucun but.
Pénalités: Plante 2:16, Beverley 7:02, Lefley 14:53, Sanderson (Mineur) 14:53.

Tirs aux buts:

New York	*6*	*14*	*13 33*
St-Louis	*15*	*13*	*7 35*

Association mondiale

San Diego 4
Toronto 6
Première période

1-San Die, Lacroix 14, 0:09
1-Tor, Nedomansky 29 (Jacques, Dorey) 15:54
2-Tor, Phaneuf 1 (Simpson, Nistico) 18:44
Pun: Adduono SD, Jacques T 14:52.

Deuxième période

2-San Die, Peacosh 20 (Ferguson, Adduono) 3:30
3-San Die, French 9, 4:19
3-Tor, Nahovlich 19 (Kirk, Henderson) 9:10
4-Tor, Nistico 4 (Syvret) 18:32
5-Tor, Jacques 7 (Farda, Nedomansky) 19:16
Pun: Turkiewicz T 19:46.

Troisième période

6-Tor, Phaneuf 2 (Nistico, Simpson) 6:07
4-San Die, Norris 17 (Brodin, Falkenburg) 9:21
Pun: Lacroix SD, Dorey T 2:04, Tidey SD 18:19.

Tirs aux buts

San Diego	*13*	*14*	*16-43*
Toronto	*11*	*11*	*14-36*

Cincinnati 3
Houston 7
Première période

1-Cin, Pelyx 5 (Sobchuk) 3:12
2-Houston, F. Hughes 13 (Ma. Howe) 5:15
3-Houston, Hall 10 (G. Howe, Ma Howe).

Deuxième période

4-Cin, Campbell 13 (Dudley) 1:50
5-Houston, Lund 12 (Unassisted) 6:22
6-Houston, Ma. Howe 11 (Ruskowski, Larway) 7:49
7-Houston, Lund 13 (Hinse), 3:33.
3-Houston, Taylor 11 (Labossière, Preston) 10:07
9-Cin, Snepsno 5 (Inkphen, Sobchuk) 19:42.
Pun: Irwin 3:52, Pelyk (Mineur) 6:04, Irwin (majeur) 6:04, G. Howe 19:45.

Troisième période

10-Houston, Lund 14 (Hughes, Hinse) 13:57.
Pun: Smedsno (mineur) 9:47, J. Popiel 15:30.
Tirs aux buts:

Cincinnati	*15*	*17*	*13-45*
Houston	*12*	*13*	*11-36*

Indianapolis 0 Edmonton 2
(après deux périodes)
Première période

1-Ed, T. McAneeley 1 (Patenaude, Ullman) 10:28
Pun: J. Rogers E 5:44, Clackson 0 12:34.

Deuxième période

2-Edm, MacGregor 10 (Hamilton, B. McAneeley 7:22
Pun: Patenaude E 16:04, Fitchner I, B. McAneeley E mineures, majeures 20:00.

Winnipeg 0
Calgary 4
(après deux périodes
Première période

1-Cal, Keogan 6 DeLorenzi, Terbenche 7:30
2-Cal, Lawson 23 Leiter, Miszud 11:51, Pun: Bergman W 8:16, Sentes Ca 12:10, Miszuk Ca 16:32.

Deuxième période

3-Cal, Lawson 24 (Sentes, Chipperfield) 12:30
4-Cal, Leiter 7 (Israelson, Lawson) 15:53
Pun: Green W 12:05.

CENTRE DU PNEU ET DE L'AUTO

Woolco MD

PNEUS CEINTURÉS EN SPÉCIAL

CETTE OFFRE PREND FIN LE 10 JANVIER 1976

PNEUS DE POLYESTER CEINTURÉS DE FIBRE DE VERRE

Hallmark FLYTE TRAC

$24

DIMENSIONS	FLANC NOIR PRIX RABAIS	FLANC BLANC PRIX RABAIS
E78 X 14	$24	25.77
F78 X 14	$27	28.77
G78 X 14	$30	31.77
H78 X 14	—	34.77
F78 X 15	—	28.77
G78 X 15	$30	31.77
H78 X 15	—	34.77
J78 X 15	—	34.77
L78 X 15	—	34.77

• Pas d'échange requis • Montage sans frais

E78-14 FLANC NOIR FLANC BLANC, 1.77 de plus

- CORDES POLYESTER POUR ROULEMENT DOUX
- MODÈLE LARGE, SÉRIE 78
- CEINTURÉS DE FIBRE DE VERRE POUR ROBUSTESSE

Millage garanti 36 MOIS OU 36,000 MILLES

Tous les pneus Hallmark sont garantis proportionnellement à l'usure de la semelle contre les hasards de la route et les défauts de fabrication sans aucune limite de temps ou de millage.

TOUJOURS BIENVENUES... CHARGEX

BATTERIES PREMIUM
Un seul bas prix pour la plupart des voitures nord-américaines
34.88 Installation comprise, sans échange
50 MOIS
Batteries chargées sèches pour 4 ans de haute performance. Séries 22F, 24, 24F seulement. 12 volts.
POUR LA PLUPART DES VOITURES NORD-AMÉRICAINES DE LUXE.
Séries 27, 27F et 74 à borne latérale.
Installation comprise, avec échange 39.88

REGARNISSAGE DES FREINS
POUR LA PLUPART DES VOITURES NORD-AMÉRICAINES
26.88 Modèles à tambours
Pour modèles à tambours, installation de garnitures de freins neuves sur chacune des 4 roues et regarnissage des paliers extérieurs des roues avant.
Pour modèles à disques/tambours, installation de nouveaux coussinets sur les roues avant et de garnitures de freins sur les roues arrières 36.88
Cette offre comprend la vérification du maître-cylindre, des cylindres de roues, des tambours de freins et des joints d'étanchéité et l'essai de la voiture sur route.
GARANTIE DE 30,000 MILLES

LIQUIDATION DE PNEUS À NEIGE
20% DE RABAIS
G78-14 CEINTURÉ de FIBRE DE VERRE
Flanc blanc Prix courant 36.77 29.40
Dimensions variées — Hâtez-vous pour profiter d'un meilleur choix!

OFFRE SPÉCIALE
HUILE À MOTEUR VALVOLINE
Limite de 5
.74 la pinte
5W30 ou 10W40

NÉCESSAIRE POUR MISE AU POINT
2.79
Comprend pointes, rotor et condensateur. Pour la plupart des voitures nord-américaines.
NÉCESSAIRE POUR VOITURES G.M. 3.79

COMBINÉ: GRATTOIR ET BROSSE
.94
N°W110
Indispensable à l'automobiliste!

ANTIGEL POUR TUYAUTERIE D'ESSENCE
.48
12 onces. Absorbe l'humidité et prévient la formation de glace.

AMORTISSEURS
5.47 chacun
Pour la plupart des voitures nord-américaines.
Améliorez le confort de votre voiture en remplaçant ses vieux amortisseurs! Garantie de 20 mois ou 20,000 milles.
Installation 2.75 chacun

ANTIGEL POUR LAVE-GLACE
.99
Efficace jusqu'à -35°F

ADDITIF D'ESSENCE S.T.P.
.59
8 onces Limite de 3

MINI-TAPIS
Pour l'avant 4.66 Pour l'arrière 3.66
Tapis jumelés pour voitures compactes. Choix de 4 couleurs. Fabriqués au Canada.

OFFRE SPÉCIALE
RR54T
LECTEUR STÉRÉO MATRIX 8 PISTES
57.88
Lecteur matrix 4 canaux "mini 8" à accord précis, nettoie-tête, détecteur d'effraction et indicateur lumineux de programme.
HAUT-PARLEURS STÉRÉOS BS33HO 16.88

LES GRANDS MAGASINS Woolco
UNE DIVISION DE F W WOOLWORTH CIE LTÉE

GALERIES JONQUIERE
700, BOUL. ST-FRANCOIS,
PLACE DU ROYAUME
1451, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

DIXIT . . .

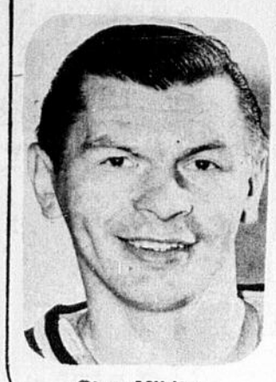

Stan Mikita.

"Il ne s'agit pas d'un match de la Ligue nationale et c'est tout un honneur que de représenter les Etats-Unis et le Canada. Il y a beaucoup de prestige en jeu en affrontant les Soviétiques et chaque joueur nourrit des sentiments de fierté personnelle", dixit Stan Mikita, capitaine des Black Hawks de Chicago.

HOCKEY

La Super série

Dimanche, le 28
Armée rouge 7 Rangers 3

Lundi, le 29
Ailes de Moscou 7 Pittsburgh 4

Mercredi, le 31
Armée rouge 3 Montréal 3

Dimanche, le 4
Ailes de Moscou 6 Buffalo 12

Aujourd'hui
Ailes de Moscou à Chicago

Demain
Armée rouge à Boston

Samedi, le 10
Ailes de Moscou à NY Islanders

Dimanche, le 11
Armée rouge à Philadelphie

Classement

Soviétiques	4	2	1	1	23	22	5
L. nationale	4	1	2	1	22	23	3

Ligue junior majeure

Hier
Québec 4 Chicoutimi 4
Cornwall 6 Hull 4
Sorel 2 Trois-Rivières 5

Aujourd'hui
Hull à Sorel
Sherbrooke à Shawinigan

Demain
Laval à Chicoutimi
Hull à Montréal
Trois-Rivières à Québec
Sorel à Shawinigan
Cornwall à Sherbrooke

Division Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
T.-Riviè.	41	22	15	4	220	200	48
Québec	40	18	16	6	177	179	42
Sorel	40	15	19	6	170	219	36
Chico.	41	15	20	6	192	210	36
Shawi.	39	8	29	3	157	288	17

Division Ouest

Sher.	36	25	7	4	263	139	54
Corn.	40	23	12	5	213	151	51
Mont.	37	21	12	4	181	140	46
Hull	41	16	21	4	182	191	36
Laval	41	12	23	6	173	212	30

Les meneurs

	B	A	PT
Locas, S., Chic.	37	48	85
Marsh, P., Sher	41	38	79
Dalpé, R., T.-R.	36	43	79
Bossy, M., Laval	43	34	77
Sharpley, G., Hull	29	46	75
Geoffrion, D., Corn	27	48	75
Brassard, P., Corn	38	35	73
Dupont, N., Mont	36	35	71
Boucher, G., T.-R.	33	34	67
Simpson, R., Sher	28	39	67

Ligue junior

Vendredi
Alma à Jonquière
Chicoutimi à La Baie

Dimanche
Roberval à Chicoutimi
La Baie à Alma

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Jonquière	23	21	2	0	176	74	42
Alma	26	19	7	0	206	96	38
Chicou.	23	11	12	0	141	138	22
La Baie	23	4	19	0	87	156	8
Roberval	23	4	19	0	68	213	8

Les compteurs

	B	A	Pts
Vigneault, L., Jonq.	39	33	72
Gagnon, D., Alma	25	44	69
Maltais, D., Alma	26	38	64
Dufour, R., Chic.	25	35	60
Dicaire, G., Jonq.	24	34	58
Paradis, D., Chic.	13	26	39
Villeneuve, M., Jonq.	13	25	38
Rosamilia, V., Alma	14	23	37
Girard, J.-P., chic.	14	23	37

Ligue juvénile

Vendredi
Arvida à St-Jérôme
Mistassini à Alma

Dimanche
Kénogami à Arvida
St-Jérôme à Mistassini

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Kénogami	19	12	3	4	99	92	28
St-Jérôme	18	7	6	5	92	84	19
Alma	20	8	9	3	98	101	19
Arvida	19	6	9	4	94	98	16
Mistass.	20	5	11	4	71	95	14

Les compteurs

	B	A	Pts
Godin Gilles, Kén.	27	18	45
Villeneuve Jacques, Kén.	9	25	34
Drolet Jacques, Alma	17	16	33
Perron Steeve, Kén.	13	19	32
Tremblay Marc, Arv.	15	14	29
Girard Alain, St-Jé.	14	15	29
Chabot, J.-M., St-Jér.	10	19	29

Ligue midget majeure

Vendredi
Dolbeau à St-Félicien
Secteur-Sud à Mistassini
Normandin à Roberval

Dimanche
Secteur-Nord vs Secteur-Sud
St-Félicien à Roberval
Mistassini à Normandin

	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
Roberval	10	8	1	1	90	33	17
S.-Nord	10	7	2	1	66	48	15
Mistas.	12	6	6	0	63	71	12
S.-Sud	8	3	4	1	29	37	7
St-Féli.	10	3	6	1	47	47	7
Dolbeau	7	2	4	1	26	31	5
Normandin	11	2	8	1	26	79	5

Les Meneurs

	B	A	PT
Goulet, M., Mis	24	15	39
Lambert, L., Rob.	15	17	32
Bouchard, S., Rob	14	18	32
Prive, R., Rob	12	13	25
Maltais, A., S.-N.	10	15	25
Gagnon, M., Rob	15	9	24
Sasseville, D., Mis	7	14	23
Tremblay, C., Mis	10	12	22
Rochefort, G., St.-Fé.	12	9	21
Ouellet, G., Rob.	11	10	21

Ligue midget

Vendredi
La Baie à Kénogami

Samedi
Kénogami à Chicoutimi
Jonquière à St-Honoré
Arvida à Alma

Dimanche
Alma à La Baie
St-Honoré à Arvida
Chicoutimi à Jonquière

	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
La Baie	27	18	8	1	93	70	37
Chico.	26	17	8	1	78	56	35
Alma	26	12	12	2	93	79	26
Kénogami	26	11	11	4	103	103	26
St-Hon.	26	8	11	7	84	104	23
Arvida	26	7	12	7	77	75	21
Jonq.	26	6	17	4	65	103	16

Ligue bantam

Samedi
Kénogami à Chicoutimi
Arvida à Jonquière
Chic-Nord à Alma

Dimanche
Jonquière à Chic-Nord
Alma à Kénogami
Chicoutimi à Arvida

	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
Arvida	24	22	2	0	155	49	44
Chico.	24	17	4	3	129	71	37
Kéno.	24	13	9	2	100	86	28
Alma	24	8	12	4	81	76	20
Chic-N.	24	5	11	0	62	157	10
Jonq.	24	2	21	1	51	143	5

Ligue pee wee

	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
Alma	23	15	4	4	86	47	34
Jonq.	21	13	4	4	55	34	30
St-Jérô.	22	12	8	2	52	42	26
chico.	22	10	8	3	60	57	23
Arvida	23	7	11	5	43	46	19
Kénog.	22	7	13	2	48	73	16
Chic-N.	24	2	19	2	59	92	7

Ligue nationale

Hier
Rangers 2 St-Louis 5
Kansas City 1 Islanders 8
Détroit 3 Atlanta 4
Vancouver 5 Washington 3

Aujourd'hui
Montréal au Minnesota
Philadelphie à Toronto
Pittsburgh à Californie
Los Angeles à Kansas City

Demain
Toronto à Islanders
Los Angeles à Philadelphie
Washington à St-Louis
Minnesota à Detroit
Vancouver à Buffalo

Division Norris

	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
Mont.	39	27	6	6	166	80	60
L.-Ang.	40	21	17	2	129	132	44
Pitt.	38	15	19	4	154	158	34
Detroit	39	12	23	4	101	146	28
Wash.	40	13	24	3	108	137	11

Division Adams

Boston	39	21	9	9	138	112	51
Buff.	38	22	11	6	166	111	49
Toronto	37	16	14	8	124	117	40
Calif.	39	13	23	3	105	132	29

Division Patrick

Phil.	39	25	6	8	171	107	58
Isla.	39	21	11	7	159	95	49
Atla.	42	22	16	4	143	116	48
Rangers	39	15	20	4	122	156	34

Division Smythe

Chicago	39	16	10	13	127	107	45
Vanc.	37	15	15	7	123	119	37
St-Louis	38	13	20	5	115	139	31
Minne.	37	12	23	2	84	132	26
K.-City	40	11	25	4	94	160	26

Les Compteurs

	B	A	PT
Clarke, B., Phil.	19	41	60
Lafleur, G., Mont.	22	34	56
Dionne, M., Los-A.	22	25	50
Larouche, P., Pitts	23	27	50
Mahovlich, P., Mont	18	32	50
Trottier, B., Isl	15	31	46

Association mondiale

Hier
Indianapolis à Edmonton (soirée)
Cincinnati 3 Houston 7
N-Angleterre à Ottawa
Winnipeg à Calgary (soirée)
San Diego 4 Toronto 6

Aujourd'hui
San Diego à Cleveland
Toronto à Winnipeg
Phoenix à Minnesota

Demain
Indianapolis à Calgary
Cincinnati à Phoenix
N.-Angleterre à Ottawa

Division Canadienne

	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
Winn.	41	27	14	0	171	114	54
Québec	42	24	16	2	183	168	50
Calg.	38	21	15	2	154	128	44
Edm.	43	15	26	2	143	183	32
Tor.	39	14	22	3	165	187	31

Division Est

N.-Ang.	38	18	17	3	115	110	39
Cinc.	39	18	20	1	150	172	37
India.	37	15	20	2	113	115	32
Clev.	37	14	21	2	118	132	30

Division Ouest

Houston	36	23	13	0	149	124	46
S.-Diego	37	17	16	4	142	124	38
Minne.	37	17	14	3	110	115	37
Phoenix	36	16	17	3	124	125	35
Ottawa	37	14	22	11	118	150	29

SOLDES DE JANVIER

COMPLETS

Rabais exceptionnels! Elégants complets 2 et 3 pièces en pure laine et laine et polyester. Toute dernière mode. Soigneusement confectionnés dans nos propres ateliers. Unis, rayés ou à carreaux. Soyez élégants dès le début de l'année!

RÉG. JUSQU'À $164.95

$99.99

CHANDAILS

C'est maintenant qu'il faut profiter de ces excellentes offres! Cardigans avec devant en suède, pull-overs, chemises-chandails, encolures en V et cols droits. Styles mode de l'automne . . . et les meilleurs prix à date!

JUSQU'À 1/3 DE RABAIS

VESTONS SPORT

Un achat à ne pas manquer! Un certain nombre de nos vestons sport de haute qualité, confectionnés au Canada, vous sont offerts à un prix très avantageux. Laine et polyester/laine. Grands et petits carreaux. Très à la mode.

RÉG. JUSQU'À $85.00

$39.99

PANTALONS

Remarquable collection de pantalons habillés et sport. Tissus de qualité; jersey double, flanelle pure laine, laine/polyester, cheviotte et gabardine. Tous les tons unis et motifs fantaisie courants.

RÉG. JUSQU'À $27.99

$15.97 ET PLUS

BLAZERS ET VESTONS SPORT

Collection de choix de nos meilleurs blazers et vestons sport Leishman. Styles courants d'automne; laine pure et mélanges de laine et polyester. Unis ou à motifs. **RÉG. JUSQU'À $89.95**

$69.99

CHEMISES HABILLÉES

Notre collection complète printemps 1976, de chemises habillées, de marque réputée, parmi lesquelles l'étiquette "Couturier" vous sera offerte à:

Pour une période limitée.

Style raffiné, uni et de fantaisie ou à pressage permanent.

15% DE REDUCTION

CHEMISES SPORT

Choix intéressant de chemises sport unies ou fantaisie, en jersey ou tissées. De jolies chemises à manches longues qui vous offrent à la fois style.

RÉG. JUSQU'À $17.00

$8.99 ET PLUS

MANTEAUX

Jolie collection de manteaux, vestes auto et vestons en cuir et tissu. Toutes les longueurs, styles dernière mode et couleurs les plus demandées.

JUSQU'À 1/3 DE RABAIS

TIP TOP

DYLEX

Nous acceptons les cartes Tip Top, American Express, MasterCharge et Chargex.

PLACE DU SAGUENAY, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI.

un choix qui va de soi

Détersif poudre MÉTRO mousse peu — 10 LB. 3.29 — 20 LB. 6.99 — RABAIS ÉCLAIRS

Fromage Kraft Canadien TRANCHES individuelles 1.33 PAQUET 16 OZ. — RABAIS ÉCLAIRS

Bifteck de ronde tranche entière 1.58 lb

Bifteck ou rôti pointe de surlonge ou tranche entière 1.88 lb

Brocoli frais Tendre, Californie, grosseur 14. 58¢

RABAIS ÉCLAIRS

EAU JAVEL METRO Cont. 128 oz.	79¢
SAUCE BBQ HABITANT Bte 14 oz.	29¢
ADOUCISSEUR À TISSUS METRO Cont. 128 oz.	1.29
POUDRE POUR VAISSELLE ALL Bte 50 oz.	1.75
RÉCURANT À ÉVIER DUTCH bte 14 oz	29¢
CROISSANTS PILLSBURY REFRIGÉRÉS Roul. 8 oz.	49¢
JUS D'ORANGE KRAFT RÉFRIGÉRÉ Cont. 64 oz.	1.08
SAVON DE TOILETTE LIFEBUOY Coral ou blanc régulier Chacun	25¢
McLARENS Bocal 20 oz. MARINADES SUCRÉES	79¢
MÉLANGÉES GHERKINS SUCRÉS Bocal 15 oz.	83¢
MAÏS EN GRAINS METRO Canada fantaisie Bte 12 oz	35¢
SAVON DE TOILETTE SWEETHEART 3 pains, assortis réguliers	59¢

EAU MINERALE METRO Bouteille 30 oz.	32¢
KETCHUP METRO Bouteille 15 oz.	58¢
DINER MACARONI KRAFT Bte 7 oz.	29¢
DÉTERSIF POUDRE BREEZE BLEU Bte 3.7 lb.	2.66
TOMATES LINCOLN Canada choix Bte 28 oz	55¢
CAFÉ INSTANTANÉ NESCAFE Bocal 10 oz.	2.69
THON POULET DE LA MER Pâle en morceaux Bte 6.5 oz.	71¢
SACS À ORDURES METRO INTÉRIEURS Paquet 10S.	39¢
EXTÉRIEURS Paquet 10S.	69¢
MARGARINE BLUE BONNET 3 lb.	1.81
BISCUITS SODA PREMIUM CHRISTIE Salés ou non salés Bte 1 lb	71¢
POLI À MEUBLES METRO Citron Aérosol 14 oz.	1.29
SHAMPOING METRO Protéiné, aux oeufs, doré Bouteille 24 oz.	1.29
RINCE BOUCHE METRO Régulier Bouteille 17 oz.	85¢
POLIDENTS 16 tablettes	59¢
SAUCE HOT CHICKEN HABITANT Bte 14 oz.	32¢
CREVETTES CUTCHER Grosseur cocktail Bte 4.4 oz	88¢
JUS D'ORANGE METRO Non sucré Bte 48 oz.	61¢

JUS PAMPLEMOUSSE METRO Non sucré Bte 48 oz.	58¢
ALLUMETTES METRO Bte 50S.	41¢
PRODUITS POUR L'HIVER ANTI-DÉRAPANT 25 lb	1.20
SABLE ET SEL 25 lb	93¢
FROMAGES KRAFT Bocal 8 oz. CHEEZ WHIZ VELVEETA Paquet 16 oz.	77¢ 1.31
ARACHIDES METRO BLANCHES Cello 16 oz.	99¢
BRUNES Cello 16 oz.	89¢
DÉTERGENT LIQUIDE SWAN Bouteille 32 oz (1/3 Gratis)	89¢
BEURRE DE CARAMEL METRO Cont. 28 oz.	1.05
CIRE LIQUIDE CLAIR JOHNSON Cont. 27 oz.	1.99
NETTOYEUR GLORY À TAPIS & SOFA Aérosol 22 oz.	2.39
POUDRE POUR GELÉE METRO Saveurs assorties Bte 3 oz.	24¢
SAVON BORATEEM PLUS 3 lb.	90¢
JUS DE TOMATES BRIGHT Canada fantaisie Bte 19 oz.	26¢
CHOCOLAT NESTLE QUIK Bte 32 oz.	1.69
POUDING NESTLE en conserve saveur assorties Bte 15.5 oz.	47¢
CAFÉ MOULU MÉTRO RÉGULIER Sac 16 oz.	1.49
JUS DE POMMES METRO fait de concentré Cont 48 oz.	49¢
SOUPES METRO POULET & NOUILLES 2 env.	29¢

viandes de qualité

BOEUF MÉRITE — Boeuf Canada catégorie "A" — Ruban Rouge

Rôti de croupe Silver 2 à 3 lb. 1.58 lb

BIFTECK DE PETIT FILET OU CÔTELETTE 2.18 lb

BIFTECK HACHÉ 1.38 lb

BACON "MERITE" SANS COUENNE 1.49 lb

SAUCISSON BOLOGNE MORCEAU 2 LB. ET PLUS "MÉRITE" lb	59¢
CROQUETTES DE VEAU CONGELÉES "BOEUF MERITE" lb	89¢
HAUT DE PATTE DE PORC CONGELÉ lb	68¢
SMOKED MEAT "MARTIN" 2 oz. env.	4/1.29
CRETON "MARTIN" lb	1.19
PIZZA "MARTIN" AUX TOMATES DU CHEF 12 oz.	59¢
SAUCISSON PEPPERONI "MARTIN" lb	1.09
SAUCISSES FUMÉES "MERITE" 1 lb.	88¢
SAUCISSES PORC-BOEUF "BOEUF MERITE" lb	88¢

fruits et légumes

JARDIN MÉRITE — pour mieux vous servir

POMMES "CORTLAND" ROUGES, QUEBEC, CANADA DE FANTAISIE SAC POLY 5 LB .79

BANANES "DOLE" QUALITE SUPERIEURE .19 LB

CLEMENTINES (mandarines) SUCREES, JUTEUSES, PRODUIT DU MAROC .47 LB

CONCOMBRES FRAIS SUPER SELECT, E.U. 2/.47

ORANGES "SUNKIST" NAVEL, SANS PEPIN GROSSEUR 113 .99 DOUZ

POIRES "ANJOU" SUCREES, E.U., CANADA DE FANTAISIE .35 LB

Les prix de la viande, des fruits & légumes sont en vigueur jusqu'au samedi 10 janvier 1976
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités
Les prix des rabais-éclairs sont en vigueur jusqu'au 10 janvier 1976.

Métro, j'y crois

Woolworth

RUE RACINE – CHICOUTIMI

POUR TRAVAILLER EN PLEIN AIR

BOTTES DE TRAVAIL

Marque "GORILLA", approuvées par la CSA

A) Quand vous allez dans des chemins raboteux, ces bottes seront pour vous... confortables. En cuir avec coussinet isolé et semelle de crêpe résistante. Grandeurs: 7-11.

Hauteur 8"

22.96 la paire

Hauteur 6"

18.96 la paire

B) Pour plus de sécurité au travail... à un bas prix Woolworth! Robustes bottes de travail, hauteur 6", cap d'acier protecteur, semelle et talon de crêpe blanc. Grandeurs pour hommes: 7-11.

22.96 la paire

C) Bottes de travail avec cap d'acier. Hauteur 8", coussinet isolé et semelle crêpée. Grandeurs pour hommes: 7-11.

24.96 la paire

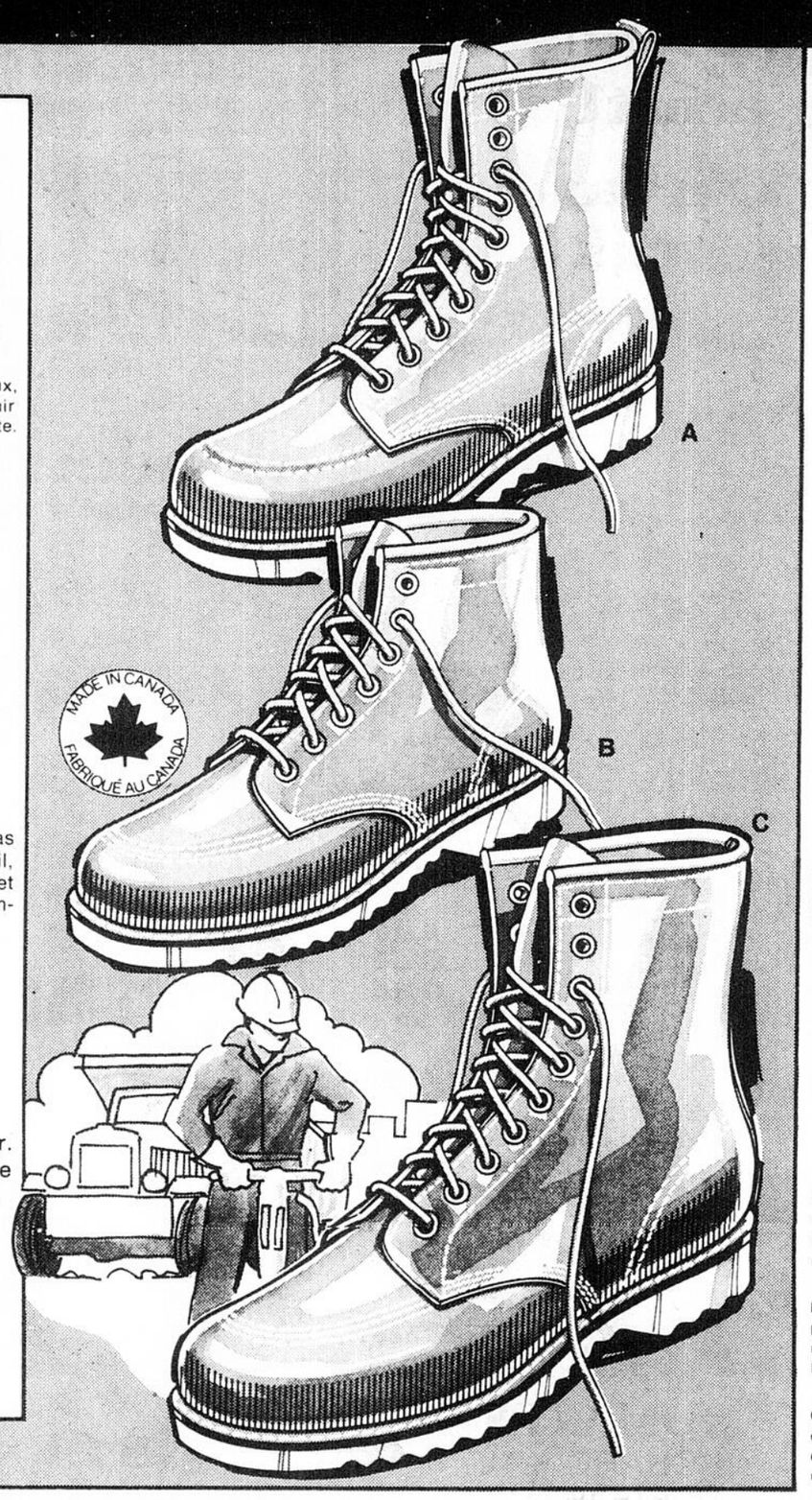

SUPER RESISTANTES ET CONFORTABLES

BOTTES DE TRAVAIL "GREB KODIAK"

MODELE POUR HOMMES

D) Faites à vos pieds une faveur... Marchez confortablement au travail! Bottes à pleine doublure de cuir respirant, isolant, de mousse de caoutchouc, cuir traité au silicone, semelle et talon antidérapants, en caoutchouc vulcanisé. Couleur tan. Grandeurs: 7 à 12.

33.97 la paire

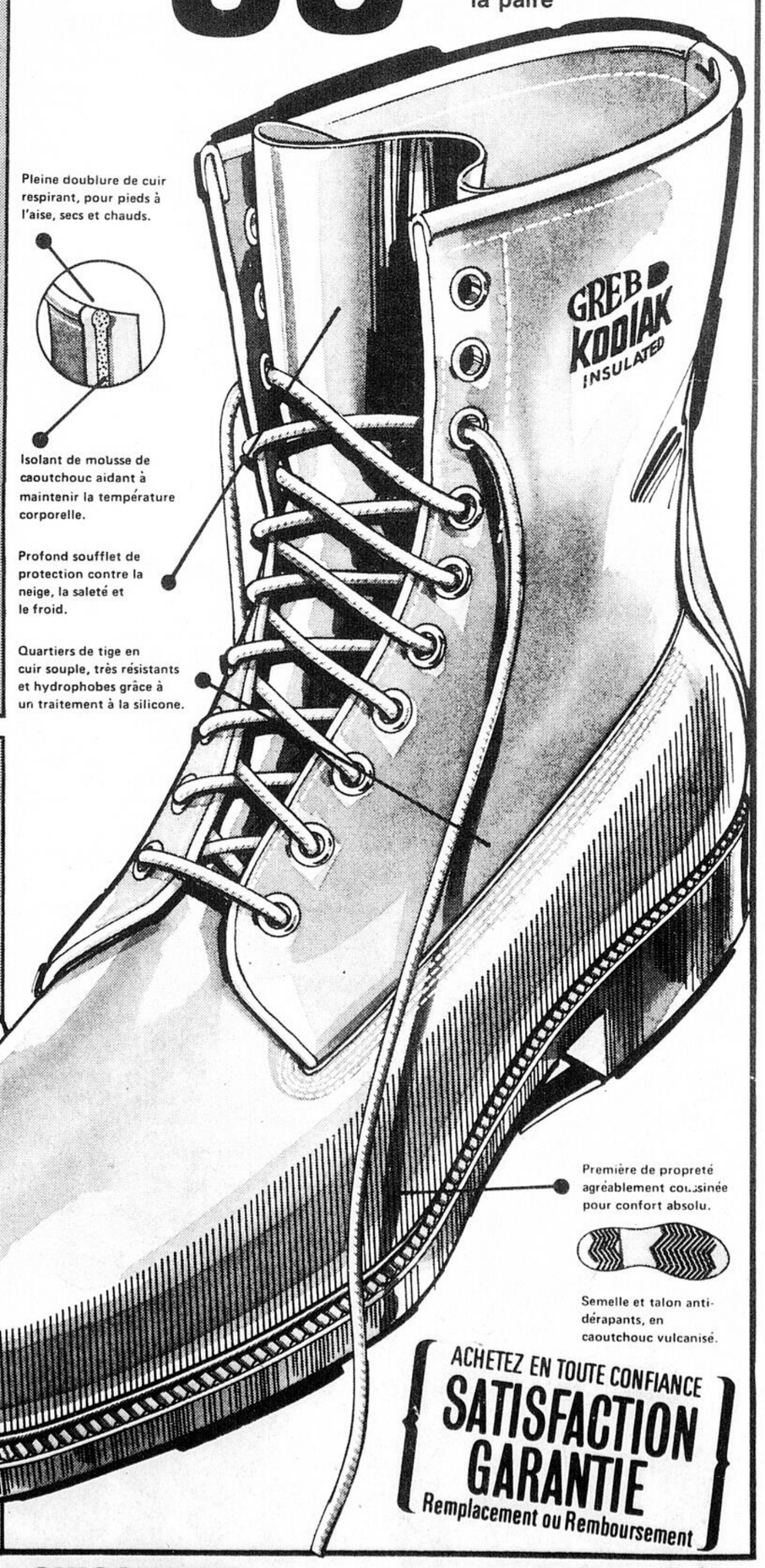

Pleine doublure de cuir respirant, pour pieds à l'aise, secs et chauds.

Isolant de mousse de caoutchouc aidant à maintenir la température corporelle.

Profond soufflet de protection contre la neige, la saleté et le froid.

Quartiers de tige en cuir souple, très résistants et hydrophobes grâce à un traitement à la silicone.

Première de propreté agréablement coussinée pour confort absolu.

Semelle et talon antidérapants, en caoutchouc vulcanisé.

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
Remplacement ou Remboursement

CHAUDS ET CONFORTABLES BAS DE TRAVAIL

Bas de travail pour hommes

Couleur: gris, avec bout et talon blancs. Une grandeur.

Bas de travail en nylon. Couleur: bleu avec bout et talon blancs. Une grandeur.

2 paires 2.47

BAS TUBE
POUR HOMMES

Bas en coton-nylon élastique. Couleur: blanc avec rayures rouges, bleu royal, vertes ou or. Une grandeur.

BAS SPORTS
POUR HOMMES

Bas sports de marque "Wigwam" avec coussinet isolé. Couleurs: blanc, avec rayures rouges, bleues ou vertes. Une grandeur.

2 paires $3

Bas de travail
POUR HOMMES

Trois paires par paquet. Couleur: gris, avec bout et talon blancs. Une grandeur.

3.77 le paquet

TROIS PAIRES PAR PAQUET

Bout et talon blancs. Une grandeur.

2.77 le paquet

141, RACINE EST — CHICOUTIMI

Votre Satisfaction Est Garantie Pour Tout Achat

Oui, Steinberg!

C'est au bas de la facture qu'on voit la différence!

Si un article annoncé cette semaine venait à manquer en rayon, demandez un Bon de garantie de prix au comptoir d'information.

HAMBURGER
FRAIS HACHE
LA LB
44¢

Soc de porc
FRAIS, DÉSOSSÉ
LA LB
$1.39

achat boni
Margarine Carnaval
50% - 50%
PAPIER PARCHEMIN
PQT 1 LB
29¢

achat boni
PATATES FRITES
CONGELEES
SOMERDALE
SAC
2 LB
29¢

PATES ALIMENTAIRES
STEINBERG
PQT
2 LB
49¢

Tous les prix annoncés sont en vigueur jusqu'au samedi inclusivement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.

POULETS CONGELES
MOINS DE 4 LB
CANADA CATEGORIE A
69¢

TOMATES ENTIÈRES
ORCHARD KING
BTE 28 OZ
49¢

EAU DE JAVEL
STEINBERG
BOUT.: 128 OZ
59¢

PECHES TRANCHEES
OU EN MORCEAUX
ORCHARD KING
BTE 28 OZ
49¢

MELANGES A GATEAUX
STEINBERG
19 OZ
49¢

FOIE DE PORC .53¢
TRANCHÉ PRODUIT DÉCONGELÉ — LA LB

SOC DE PORC FUME $1.83
MAPLE LEAF BOULE "PETIT"

SAUCISSES À DÉJEUNER .89¢
STEINBERG PRODUIT DÉCONGELÉ — LA LB

CRETONS 4 ÉTOILES .98¢
11 OZ

SAUCISSON DE BOLOGNE .38¢
AU MORCEAU C.C.S — LA LB

JUS DE POMMES
ORCHARD KING
BTE 48 OZ
44¢

Crème glacée
ICE CASTLE
3 CHOP.
79¢

Soupe aux tomates
CAMPBELL
10 OZ
15¢

JUS TOMATES
ORCHARD KING
BTE 19 OZ
17¢

JUS D'ORANGES
CONGELE, ORCHARD KING
BTE 12½ OZ
39¢

SUCRE GRANULE
BLANC, STEINBERG
10 LB
$2.19

POMMES DE TERRE
DU QUEBEC
CANADA NO 1
75¢

BANANES
PETITES ET GROSSES
VARIÉTÉ PREMIUM
LA LB
15¢

BACON TRANCHÉ
SANS COUENNE
STEINBERG
PQT 1 LB
$1.53

COKE
BOUTEILLE
RETOURNABLE
750 ML 6 POUR
$1.38

BEURRE PIE IX
CANADA
PREMIERE CATEGORIE
1 LB
89¢

CIGARETTES EN CARTOUCHE
DE TOUTES MARQUES
REGULIER 5.39
KING SIZE 5.49

TOMATES
DE FLORIDE DU MEXIQUE
GROSSEUR 6 X 7
CANADA NO 1
39¢

STEINBERG

C'est le total qui compte!

Oui, Steinberg gèle ses prix* jusqu'au 17 janvier, 1976.

* Sauf les produits périssables qui comprennent tous les produits vendus aux comptoirs des viandes et des fruits et légumes dont les prix ne peuvent être gelés car leurs coûts, déterminés par les règles du marché, sont sujets à de grandes fluctuations quotidiennes ou hebdomadaires.

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Une régression économique au CN

Les résultats financiers et d'exploitation du Canadien National en 1975 traduisent la régression économique et l'inflation qui ont caractérisé l'économie en général au cours de l'année.

Le trafic de marchandises ferroviaire—qui représente plus de 80 pour cent des recettes totales de l'entreprise — a baissé en 1975, suite au ralentissement général de la croissance économique. Ce phénomène est contraire à la tradition suivant laquelle le nombre de tonnes transportées s'est accru d'année en année, en particulier au cours de la dernière décennie.

La baisse de trafic a été compensée en partie par un contrôle strict des dépenses prévisibles et la majoration de certains tarifs marchandises. L'impact de l'inflation sur les coûts d'exploitation et d'entretien a tout de même entraîné un déficit de l'exploitation ferroviaire pour la majeure partie de 1975, et cela se reflète dans les résultats financiers généraux de la compagnie.

Une action tarifaire et le contrôle des dépenses résulteront probablement en une légère amélioration du bénéfice d'exploitation en 1975, au regard de l'année précédente. Mais le déficit, après paiement de l'intérêt sur la dette à long terme, sera vraisemblablement un peu moins élevé que celui de $37.7 millions pour 1974, signale le président du CN, M. Robert Bandeen.

La compagnie a réduit son personnel d'encadrement et d'exploitation, en même temps que ses dépenses prévues pour l'année terminée, dans le but de réduire les dépenses parallèlement à la diminution des recettes. Du côté administratif, la baisse de personnel sur une base annuelle a été de 10 pour cent, avec une réduction générale de 7.3 pour cent des effectifs. Certains projets visant à accroître les possibilités de hausser les recettes ont pu être réalisés malgré ces coupures importantes.

La compagnie a amélioré sa voie, et l'a doublé dans certains secteurs de l'ouest, afin d'en augmenter la capacité qu'exigeront les besoins d'un trafic accru dans l'avenir. De nouvelles installations ont surgi en plusieurs endroits, y compris au triage électronique de Montréal. Le CN a terminé l'implantation du système TRACS à l'étendue de son réseau, améliorant ainsi le repérage du matériel et son utilisation maximale. A Toronto, la tour CN, une nouvelle source de revenus en matière de communications et de tourisme, sera en mesure de fonctionner sur une base commerciale en 1976.

Un programme de réorganisation visant à améliorer la rentabilité et à simplifier la gestion du CN entre en vigueur au cours de 1976. La restructuration comporte la création de cinq divisions distinctes d'exploitation qui seront chargées d'administrer les unités rentables de la compagnie. Ces divisions sont: CN, Rail, camionnage et Messageries CN, Télécommunications CN, réseaux E.-U. et les services voyageurs et hôtels CN, comprenant la tour CN.

La nouvelle structure se prête mieux au rôle du CN en tant qu'entreprise moderne et diversifiée. La réorganisation devrait accroître les possibilités de la compagnie de fonctionner en vertu de principes, commerciaux, et conformément aux politiques nationales de transport.

Quoiqu'on s'attende à une amélioration du climat économique en 1976, rien ne laisse prévoir pour le moment que le changement sera rapide et intense. Cette situation exigera de nouveau en 1976 un contrôle strict des dépenses et la majoration des tarifs marchandises dans les limites permises par les nouvelles directives fédérales.

Réforme monétaire

La plupart des pays seraient prêts à accepter les propositions

KINGSTON (Reuter) — Le comité intérimaire du Fonds monétaire international (FMI) se réunit mercredi et jeudi à Kingston pour reprendre l'examen de la réforme du système monétaire international. Y siègent les ministres des Finances de 20 pays représentant les 128 membres du FMI.

Représentants des pays industrialisés non-communistes, le groupe des 10, et des pays en voie de développement, le groupe des 24 (huit pays d'Afrique, huit d'Asie et huit d'Amérique latine), devaient se réunir séparément, mardi, pour arrêter leurs positions respectives.

Le comité intérimaire fut créé il y a quatre ans. Ce premier pas s'est révélé difficile mais il semble que la plupart des ministres réunis à la Jamaïque soient prêts à accepter les propositions mises au point ces derniers 18 mois.

Propositions

Ces propositions peuvent être ainsi résumées:

1. Les ressources financières du FMI seront accrues d'un tiers et portées d'environ $12 milliards à près de $18 milliards.

2. Les statuts du FMI seront modifiés pour donner un caractère légal au système des taux de change flottants.

3. Le prix officiel de l'or, $42.22 l'once, sera aboli. Il ne correspond en rien au cours commercial, $140 l'once.

4. Le FMI vendra un sixième de son or, soit 25 millions d'onces, au cours commercial. Un autre sixième sera restitué aux pays membres avec faculté pour eux de le vendre. Une partie des recettes tirées des ventes d'or du FMI sera utilisée pour financer un fonds appelé à venir en aide aux plus pauvres des pays en voie de développement.

Les pays industrialisés ont déjà approuvé ces propositions. Les pays en voie de développemen souhaitent une aide plus substantielle.

Réuni lundi, le groupe des 24 a estimé qu'une aide beaucoup plus importante était nécessaire pour combler le déficit des balances des paiements dont le total pourrait s'élever cette année à $31 milliards. En privé, certains ont fait savoir qu'ils pourraient utiliser leur vote au comité pour bloquer la vente d'une partie de l'or du fonds. Un compromis pourrait intervenir afin d'obtenir leur approbation de l'accord en échange d'une aide accrue aux pays pauvres.

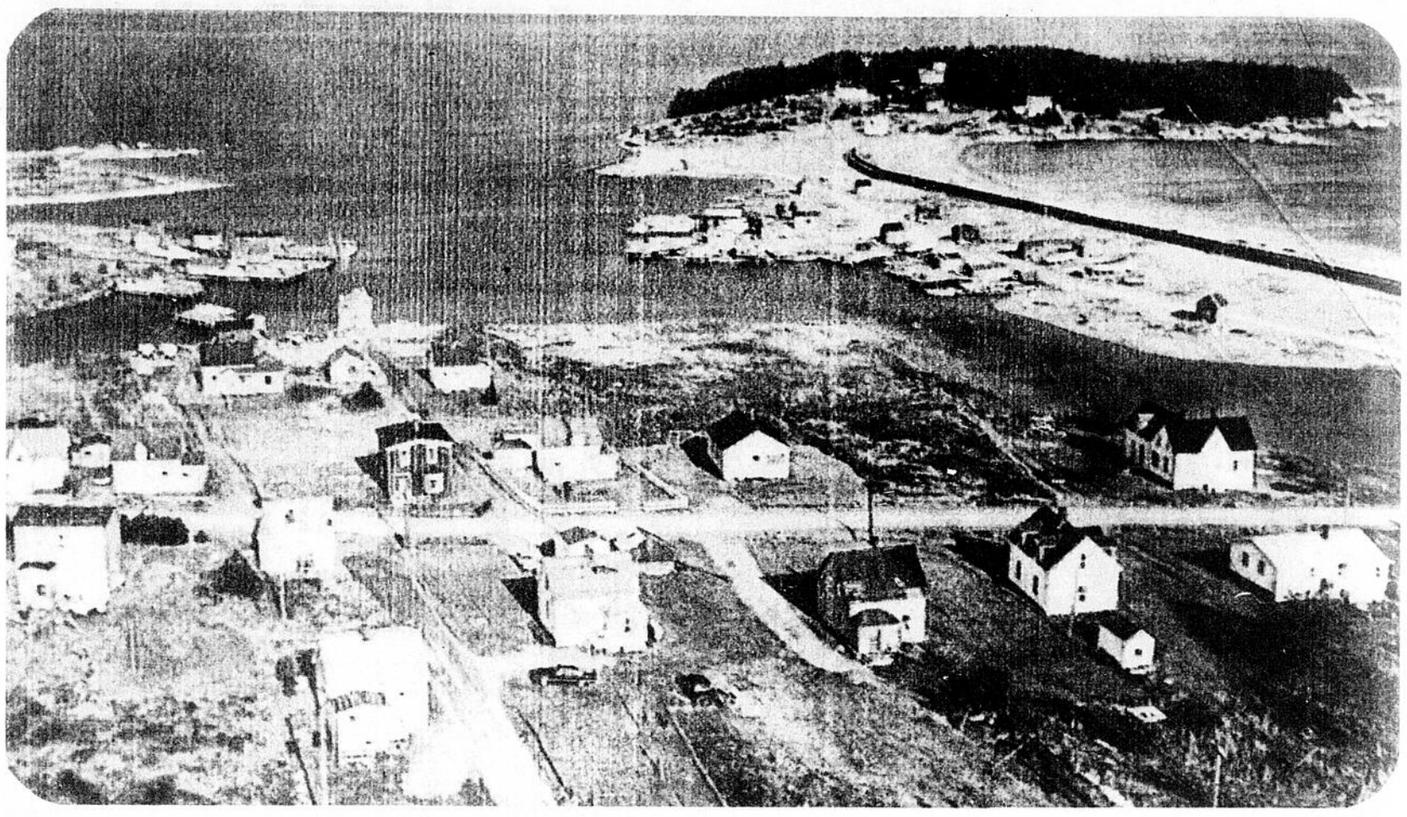

DECISION IMMINENTE — Gabarus, un petit village de la côte sud du Cap-Breton, pourrait devenir le site d'une nouvelle aciérie. Les dirigeants de la compagnie Cansteel Corporation, de Nouvelle-Ecosse, et ceux des entreprises productrices d'acier du centre du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe de l'Ouest, sont présentement en négociation en vue d'en venir à une entente relativement à la création d'un nouveau consortium international. La conclusion de l'entente ferait du Cap-Breton un centre mondial de l'acier. (Téléphoto PC)

GSW compte sur le gouvernement

MONTREAL (PC) — Seule compagnie vraiment canadienne à fabriquer des appareils électro-ménagers, GSW ltd., de Toronto, compte sur l'aide fédérale pour prendre le contrôle de la division "appareils ménagers" de Westinghouse Canada Ltd.

C'est ce qu'a déclaré lundi, M. Ralph Barford, président-directeur général de GSW, ajoutant que si le projet aboutit, ce sera un pas vers la solution d'un vieux problème canadien, celui des multinationales qui dominent notre industrie.

Outre GSW, il y a WCI Canada Ltd., filiale contrôlée à 91.5 pour cent par White Consolidated Industries, de Cleveland, qui tente aussi de prendre le contrôle de la même division de Westinghouse.

WCI a déjà essuyé un refus de la Commission de révision des investissements étrangers, mais elle a présenté une nouvelle requête et une décision sera rendue au cours du mois.

Après le rejet de la requête de WCI, la compagnie GSW a fait elle-même une demande formelle, car elle tente depuis des années d'acheter la division "appareils électro-ménagers" de Westinghouse.

Déficit à Air Canada

MONTREAL (PC) — Air Canada prévoit un déficit de $10 millions pour 1975, après un déficit de $9.2 millions en 1974.

En annonçant ce déficit, mardi, M. Pierre Taschereau, président intérimaire, a ajouté que 1976 risque d'être peu brillant, bien que l'on prévoit une légère augmentation de la clientèle.

Cette amélioration, a dit M. Taschereau, sera subordonnée au ralentissement de l'inflation en 1976.

Ce qui a causé le déficit de 1975, c'est l'incertitude de l'économie canadienne et de l'économie mondiale, de sorte qu'il y aurait eu moins de passagers et de cargaisons en 1975. En 1974, Air Canada a transporté 11 millions de personnes.

Sur toutes les lignes d'outre-mer, il y a eu diminution du nombre de passagers, surtout à cause de la forte concurrence des vols nolisés.

La direction d'Air Canada avait prévu depuis des mois un déficit pour 1975, mais on n'avait pas encore publié des chiffres précis.

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — Les cours de la plupart des principaux titres industriels étaient à la hausse, mardi, sur un marché modéré, à la Bourse de Montréal.

Le virement, en fin de séance, atteignait 534,000 actions, au regard de 345,100 actions négociées lundi.

L'indice composite a monté de 1.99 à 178.02. Celui des industrielles a gagné 2.62 à 181.82, celui des papiers 1.31 à 98.95, celui des banques 0.82 à 249.99, et celui des services publics 0.46 à 127.17.

Mardi, le comportement des valeurs a été ainsi: 89 gains, 64 pertes et 37 inchangées. Lundi, il avait été comme suit: 80 gains, 41 pertes et 37 inchangées.

Dans le compartiment des industrielles, en tête venait TransCanada PipeLine, avec une perte de 1-4 à $10 1-2, sur un virement de 32,340 actions. Dans le secteur des mines, Acroll Oil and Gas menait, avec un gain de deux cents à 54 cents, sur un virement de 50,611 actions.

Toronto

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a connu, mardi, sa journée la plus active depuis environ six mois, ce qui coïncidait avec un regain qui dure depuis quatre jours a New York.

Le virement de 2.89 millions d'actions a été le plus abondant depuis le 10 juillet dernier, quand on avait enregistré 2.90 millions. Lundi, le virement avait été de 1.89 million. Quant à la valeur des transactions, elle est passé de $13.39 millions à $22.96 millions.

L'indice industriel a monté de 1.61 point à 177.36, son plus haut niveau depuis le 28 novembre. On souligne que cet indice a gagné 6.52 points dans les quatre jours d'affaires qui ont commencé le 31 décembre.

L'indice des pétroles de l'Ouest a gagné 1.78 à 200.22; celui des métaux de base de 1.35 à 75.39; et celui des aurifères de 1.67 à 269.03.

Le comportement des valeurs a été comme suit: mardi, 350 gains, 105 pertes, 15 inchangées. Lundi, 291 gains, 112 pertes, 187 inchangées. En somme, à Toronto, les gains l'ont emporté sur les pertes par la marge de 3 à 1, mardi.

Parmi les blocs de transactions, on mentionne 50,000 actions de la Banque de Nouvelle-Ecosse à $40 7-8; 20,000 actions de Dominion Stores à $17; 14,000 actions de Pacific Pete à $27; et 25,000 actions d'Abitibi à $9.

Au nombre des changements marqués, on a signalé Asbestos Corp., un gain de 1 1-2 à $23 1-2; Seagram 1 3-8 à $29; Alcan 1 3-8 à $22 3-8; Texasgulf 1 1-8 à $30; et Great Lakes Paper 1 à $21 3-4.

Metropolitan Stores a gagné 7-8 à $13, Walker-Gooderham A 7-8 à $31 3-8, Consumers' Gas 3-8 à $13 1-8; et Revelstoke 7-8 à $9 1-8.

Consolidated-Bathurst A a perdu 3-4 à $25 3-4.

Denison a monté de 5-8 à $58 7-8, Roman 5-8 à $15, et Mattagami A 1-2 à $15 1-4.

Francana Oil and Gas a gagné 1-2 à $8 et Chieftain 3-8 à $9. Pan Ocean a perdu 1-4 à $10 5-8.

New York

NEW YORK (AFP) — Les cours ont continué de monter fortement mardi, à Wall Street, où l'indice des industrielles a gagné 14 points.

Après un bond de 19 points la veille, l'indice a atteint son niveau le plus élevé depuis le mois de mars 1974. L'activité a de nouveau augmenté. Environ trente millions et demi d'actions ont changé de main, soit le chiffre le plus important depuis avril 1975. La hausse de lundi a attiré sur le marché un nombre croissant d'investisseurs, l'impression régnant que Wall Street a finalement amorcé une nouvelle période de gains, après avoir stagné et hésité pendant six mois. On notait cependant déjà quelques prises de bénéfices dans certains compartiments.

La plupart d'entre eux ont de nouveau clôturé sur un ton très ferme. Les meilleurs gains étaient enregistrés aux chimiques, où dow Chemical s'adjuge 3 1-2, et aux aciers, où US Steel a avancé de 1 3-4. Bonnes hausses également aux aérospatiales, de 1 3-4 pour general Dynamics, aux grands magasins avec Sears gagnant 1 1-2. Les aluminiums ont également été fermes et Alcan a gagné 1 1-4, tandis que International Copper progressait de 1 1-2 aux cuprifères.

Hausses également pour les matériels électriques, chemins de fer, et alimentaires. Les ordinateurs, pétroles, papiers, mines d'or, compagnies aériennes et automobiles ont été irréguliers, ainsi que les machines-outils, où Ingersoll Rand a cependant gagné 2 5-8. Les cinémas se sont effrités sauf MCA qui s'est attribué 4 points.

Au nombre des titres canadiens transigés à la Bourse de New York, Seagram a gagné 1 5-8 à 28 5-8, Hiram Walker 1 1-4 à 31, Alcan à 22 et Campbell Red Lake 1-2 à 1-4.

Mais Dome Mines a baissé de 3-4 à 36 et Massey Ferguson 1-8 à 21.

LES DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants, 93 points, $1.03; 92 points, $1.02; Commission canadienne de l'industrie laitière, $1.03. Prix de gros moyen aux détaillants, $1.07 3-5; prix de détail moyen, $1.09 2-5.

Fromage cheddar: blanc, $1.06; coloré, $1.06 3-10.

Poudre de lait écrémé: no 1 contenants de 50 lb, 0.61 à 0.66; procédé par rouleau et par vaporisation, 0.39 à 0.40 1-2.

Lait de beurre en poudre, 0.45 à 0.50; pour nourrissage, 0.35 à 0.40. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, $15.95.

Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, 0.07 à 0.07 1-4; procédé par vaporisation, 0.10 à 0.13; procédé par vaporisation non hydroscopique, 0.25 1-2.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 0.91 3-5; A-gros, 0.86 3-10; A-moyens, 0.83 3-5; A-petits, 0.62 1-2.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 0.91 7-10; A-gros, 0.84; A-moyens, 0.83 1-2; A-petits, 0.62 1-2.

Pommes de terre de table: Québec, $3.35 à $3.50 les 50 lb; arrivages: 1,345 mannes. I.P.E., $3.75 à $3.90 les 50 lb, $2.10 à $2.25 les 25 lb, $0.88 à $0.90 les 10 lb. Nouveau-Brunswick, $3.50 à $3.65 les 50 lb, $2.05 à $2.15 les 25 lb, $0.86 à $0.88 les 10 lb.

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: Cortland et MacIntosh, $3.50 à $4.00 la boîte de verger; Russet, $6.00 à $6.50 la boîte de verger; Délicieuses rouges, $5.50 à $6.50 la boîte de verger.

Légumes

Betteraves: $1.50 pour 25 lb; $2.50 pour 50 lb; $2.25 pour 12 cellos de 2 lb.

Carottes: $2.75 à $3.00 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; $1.25 pour 25 lb et $2.00 pour 50 lb.

Choux verts: $3.00 à $3.25 les 50 lb; Savoie, $3.75 à $4.25 pour 12; rouges, $3.75 à $4.25 pour 12; choux chinois, $4.00 à $4.25 pour 12.

Endives: .90 à $1.00 la lb en boîtes de 8 lb.

Oignons: no 1 jaunes et rouges, $4.50 à $4.75 pour 50 lb; $2.50 pour 25 lb; rouges, $3.00 pour 12 cellos de 2 lb; jaunes gros, $5.00 les 50 lb; jaunes petits, 75 cents pour 10 lb; jaunes, $5.75 à $6.00 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.

ON ANTICIPE UNE RECRUDESCENCE DE L'INFIDÉLITÉ AU QUÉBEC

Québec — Des données troublantes sont parvenues aux spécialistes des statistiques, qui laissent entrevoir une recrudescence marquée de l'infidélité au Québec, pour les prochaines semaines.

Il n'a pas été possible de déterminer de quelle manière les spécialistes ont pressenti ce mouvement bizarre, non plus que le type d'infidélité auquel on assisterait.

Les statisticiens ont toutefois révélé que cette ruée vers l'infidélité pourrait être causée par un alcool très particulier, en vente libre au Québec. Selon nos estimations, qui restent très spéculatives, l'engouement pour cet alcool qui n'est pas nouveau, mais dont la consommation a jusqu'ici été plutôt moyenne, viendrait de la lassitude observable de plus en plus couramment chez les habitués d'un autre alcool de toujours consommer la même chose.

Tout cela déboucherait fatalement sur l'infidélité, et l'on craint un processus de réaction en chaîne dont les répercussions ne peuvent pas encore être mesurées. Nous ne connaissons pas non plus, à ce stade-ci, la marque de l'alcool susceptible de causer de telles perturbations, mais les rumeurs veulent que ce soit le gros gin Beau Geste.

ann.

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
A.G.F.M	z50	160	160	160		
AbbyGlen	600	325	325	325		−15
Abitibi	48295	$9⅜	9	9⅜	+	⅜
Abitbi10	150	$50¼	50¼	50¼	+	¼
Acklands	3280	$14½	14½	14½	+	¼
Acklnd2p	100	$13⅞	13⅞	13⅞	+	⅛
AftonMin	500	$5⅜	5⅜	5⅜	−	¼
AgnicoE	300	365	365	365	+	5
Agraind	150	$5½	5½	5½	+	⅛
Akaitcho	1500	94	94	94	+	4
Albany	9000	24	24	24		
AltEastG	12000	$9	8⅞	9		
AltaGasA	26600	$11⅜	11⅜	11⅜	−	⅛
Alcan	41945	$22⅜	21½	22⅜	+1	⅜
Alcanpr	325	$28	28	28		
AlgoCent	475	$13⅛	13⅛	13⅛	+	⅛
AlgomaSt	4059	$24⅝	24¼	24⅝	+	⅝
All-CanB	700	235	235	235	−	5
AliarcoDv	700	$8½	8⅜	8½	+	¼
Alminex	z14	480	470	470		
Almin4½p	z65	$34	34	34		
AmBonza	7100	280	270	270		−10
AmLarder	5000	28	28	28	−	1
AmEagle	77600	40	34	40	+5	½
AmLeduc	7000	7	7	7		
AndresW	525	$10	9¾	9¾	−	¼
AngUDev	3000	117	115	117	+	4
Aquitaine	618	$18¼	18¼	18¼	−	¼
Asamera	5000	$8⅜	8	8⅜	+	¼
Asbestos	2480	$23½	22¼	23½	+1	½
AshlandC	1100	$9¾	9⅜	9¾	+	⅛
AtcoA	9730	$13½	12⅞	13½	+	½
AuricRes	5000	24½	24½	24½	+1	½
BCSugarA	625	$21	21	21	−	⅛
BCSugarP	200	$11½	11½	11½	−	¼
BPCan	19340	$11	10⅝	11		
BadBoy	200	415	415	415	+	5
Ballndery	5000	32	31	32		
BanisterC	4000	$7¼	7	7¼	+	⅝
BankBC	125	$19½	19½	19½	−	¼
BankMtl	8155	$16½	16¼	16¼	−	⅜
BankNS	58729	$41½	40⅞	41¼	+	⅝
BNSr	148779	63	58	63	+	6
Bankeno	4100	219	210	215	−	3
BCdnNat	600	$13¾	13¾	13¾		
BatonB	300	$7¼	7¼	7¼		
BayMills	104	$13	13	13	+	½
BeckerBp	900	$7¼	7	7¼	+	¾
BellCanad	9311	$43½	43⅜	43⅜	+	⅛
BellApr	208	$43¼	43¼	43¼	+	¼
BellBpr	z48	$43½	43⅜	43⅜		
BellCpr	z85	$25¼	25⅛	25¼		
BellDpr	300	$48¼	47⅞	48¼	+	⅝
Bell2.28	4065	$26	25¾	25¾	+	⅛
BellCanW	23045	187	175	185	+14	
BethCopA	1105	$11½	11¼	11½	+	⅛
BlackPA	200	400	400	400		
BlockBros	2100	360	350	355	+	5
Bombrdier	1010	280	260	280	+35	
BorderC	500	179	179	179	+	4
BovisCor	19900	112	107	110	+	3
BowValy	7900	$15⅞	15⅝	15¾	+	⅛
BralorRes	100	195	195	195		
Bramalea	1850	$5½	5½	5½		
Brameda	6722	119	116	116	+	3
BrascanA	22820	$12⅛	11¾	12	+	⅛
BrendaM	1192	440	440	440	+	5
Bridger	4800	360	335	340	+	5
Brinco	z50	400	400	400		
BCForest	200	$16⅜	16⅜	16⅜	+	⅜
BCPh4.84	500	$12¼	12¼	12¼	+	¼
BCPh6.80	100	$17¼	17¼	17¼		
BCP10.16p	300	$26½	26½	26½		
BroulReef	z33	22	22	22		
Brunswk	29200	400	395	400		
BuddAuto	400	475	470	475		+20
BuddAw	300	160	160	160		+20
BuloraCor	1100	54	54	54	+	2
BurnsFds	1697	$11	11	11		
C						
CCYachts	700	245	245	245		
CAEA	200	$8¾	8¾	8¾		
CadFrv	2000	$10	9⅞	9⅞	−	⅜
CalPowA	5260	$29	28½	29	+	½
CalP5.40p	z50	$83	83	83		
CalP7p	z20	$73	73	73		
CamMine	25500	33½	32½	33½	+1	½
Camflo	5000	$10	9¾	9⅞	+	¼
CampRL	500	$20½	20½	20½	+	½
CampauA	214	470	470	470		
Campau7p	300	$7½	7½	7½	+	⅛
CCemLp	800	$14¼	14¼	14¼		
CanDevp	5715	$95¾	95⅝	95⅝	−	⅜
CNorWest	27845	$5⅛	485	5⅛	+32	
CPakrsC	600	$21	20½	20½		
CanPerm	7285	$17	16¾	16⅞	+	⅜
CSatwayp	z10	$79¾	79¾	79¾		
CSPete	22650	294	286	290	−	4
CTung	1600	282	275	282	+	4
CCablew	1004	120	120	120		
CdnCel	1300	495	480	490		+10
CCManA	350	$20½	20½	20½	+	½
CCurtis	2000	42	39	42	+	3
CExGas	19150	300	280	295		+15
CFoundpr	250	$8¾	8¾	8¾	−	¼
CGInvest	1800	$19⅝	19½	19⅝	+	⅛
CHomestd	13100	$5½	5¼	5⅜	+	⅛
CHydro	2430	$6⅛	5¾	6	+	⅜
CHydropr	125	$10⅜	10⅜	10⅜	+	⅜
CIBkCom	10535	$26½	25¾	26	+	⅜
CIL	100	$18⅛	18⅛	18⅛	+	⅛
CIPowrA	1500	$14⅞	14⅞	14⅞	+	⅛
CLIPete	z54	5	5	5		
CMarconi	2500	425	425	425		
CMerrill	700	$5¾	5⅝	5⅝	−	⅛
COcdental	400	$10¼	10	10	−	⅛
CPInve	2450	$16⅞	16½	16⅝	−	¼
CPInvepr	600	$33¼	33	33	+	½
CPLtd	15942	$13⅞	13⅜	13⅞	+	⅛
CPLAp	600	$8⅜	8⅜	8⅜		
CReserve	1200	300	292	300		+10
CdnSalt	100	$13¼	13¼	13¼	−	⅛
CdnTire	100	$44½	44½	44½		
CdnTireA	2112	$46¾	46¼	46¾	+	½
CUilties	8080	$10	9¾	9⅞	+	⅛
CUtilw	8652	250	245	250		+10
CVickers	100	$17	17	17	+	1
Canbra	500	435	435	435		+10
CandelOil	317	$14	14	14	+	½
Canron	2900	$18½	18	18⅛	+	¼
Cara	950	450	445	450		+10
CarlOK	21140	273	266	271	+	1
CarlAp	200	$19¼	19¼	19¼	+	¼
CarmaA	200	$9⅝	9⅝	9⅝	−	⅛
Cassiar	3435	$7¼	6⅞	7¼	+	¼
Celanese	3200	460	445	460		+20
Celanes1p	440	$9¼	9¼	9¼	+	½
Celan175p	z5	$17½	17½	17½		
CentPat	z400	90	90	90		
ChieftanD	9100	$9	8½	9	+	⅜
Chrysler	8103	$12⅜	12⅛	12¼	+	⅛
Claiborne	1200	225	220	220	−	5
CochWill	500	33½	33½	33½	+	½
Coldstm	z50	53	53	53		
ColesBook	150	$7⅞	7⅞	7⅞	+	¼
CombMet	12000	13	13	13		
Cominco	5645	$35¼	35	35⅛		
ComCap	700	340	330	330		−10
CHolidayI	1480	270	270	270	+	5
Compro	800	420	420	420		
Comtech	100	415	415	415		+15
Coniagas	z30	44	44	44		
ConBathA	1100	$26⅜	25¾	25¾	−	¾
ConBldg	400	245	245	245	+	5
ConFardy	2460	260	256	258	+	3
CDurham	1000	52	52	52	+	1
CMorisn	12100	144	135	142	+	7
ConsProf	2000	25	24	25	+	1
CRambler	1000	100	100	100	+	5
CRexspar	13100	68	65	68	+	3
ConTextile	200	160	160	160		+10
ConDistrb	11700	410	400	410		+10
ConsGas	5310	$13⅛	12½	13⅛	+	⅞
ConGasD	200	$20⅝	20⅝	20⅝	−	⅛
Conwest	100	335	335	335	−	5
Copeland	2200	195	180	185	+	5
Corbyvt	100	$15¾	15¾	15¾		
CornatInd	700	425	415	420	+	5
CrFoodA	200	$23	23	23		
CosekaR	16150	320	300	320		+20
Craigmt	3800	485	475	485	+	5
CrainRL	600	$9¼	8¾	8⅞	−	⅛
Crestbrk	2200	285	280	285		+10
CrwnLife	100	$53	53	53	−	1
CZelrbaA	3815	$15	15	15		
CrushIntl	1870	$8½	8¼	8½		
CuvierM	500	85	85	85	−	1
Cyprus	6200	$9	9	9		
D & G						
DaonDev	1600	$6½	6⅜	6½	+	⅛
DaonA	3125	$6⅜	6½	6½	−	⅛
DAragon	2000	15	15	15		
DebhldBp	z75	$57	56½	57		
DeccaR	3300	415	410	415		+20
DEldona	5000	35	35	35	−	1
Denison	6845	$59	58¼	58⅞	+	⅝
Dicknsn	1300	$5½	5½	5½	+	⅛
Digtech	2500	69	69	69		
Discovry	z120	62	62	62		
Domanl	2650	$8½	8¼	8½		
Dome	1009	$37¼	37	37	−	⅛
DomePete	17500	$35⅜	34⅝	35⅜	+	⅝
DBridge	310	$26	26	26	+	¼
DCitrsA	400	450	450	450		+50
DExplor	6500	24	21	22	−	4
DofascoA	1375	$23½	23¼	23¼	−	½
DomStore	36982	$17¼	17	17¼	+	⅛
DTextieA	4685	$9¼	9⅛	9⅛	+	⅛
Domtar	5450	$20½	20¼	20⅜	+	⅛
Domtarpr	190	$10⅜	10⅜	10⅜	+	⅛
DonleeM	100	425	425	425		+15
DrMcCA	200	$12¼	12¼	12¼	+	1⅛
DuPont	320	$18	18	18	+	¼
DylexLA	900	$7½	7⅛	7½	+	½
E-LFin	300	475	475	475		+40
E-LFinp	3000	$6	6	6		
E-LFinw	1000	80	80	80	+	5
EastSulA	210	145	145	145		
EgoMines	18000	63	57	63	+	3
ElectroK	600	50	50	50	+	7
ElectroA	1400	390	380	390		+15
Extndcar	200	$5⅜	5⅛	5⅜	+	⅛
FalconC	2920	$6⅜	6⅛	6¼	+	⅛
Falcon	1850	$31	30⅝	31	+	⅝
FrmMerp	200	$10⅜	10⅜	10⅜		
FedIndA	200	$5¾	5¾	5¾	−	¼
FedPionP	250	$75	75	75	+	3
FidelityTr	300	335	335	335	−	5
FieldsS	150	$10¼	10¼	10¼	+	⅜
FCityFin	400	$7⅛	7⅛	7⅛	+	⅛
FMar	1000	39	39	39	+	1
FoodcrpLt	2000	260	250	250		−10
FoodexS	2400	345	340	345	+	5
FordCnda	125	$74	74	74	+1	½
Francana	1250	$8	8	8	+	½
FraserA	100	$19½	19½	19½	+	1
G&HSteel	100	$5¾	5¾	5¾	+	⅛
GDistrbA	100	$7¼	7¼	7¼	+	¼
GMC	1772	$60¼	60	60¼	+	¼
GenstarL	320	$19¼	19	19¼	+	¼
GnstarLw	900	460	450	460		+10
GescoDis	100	360	360	360		−10
GntMascf	20600	132	127	128	+	1
GiantYk	750	$6¾	6⅝	6¾		
Gibraltar	2130	$5½	5⅜	5½		
Glendale	9000	190	170	190		+25
GoldundM	4000	18½	18½	18½	+	2
Gozlan	1200	305	305	305	+	5
Granduc	4850	142	138	138		
Granisle	100	$12¾	12¾	12¾	+	¼
GLPaper	9500	$21¾	20¾	21¾	+	1
GLPapw	100	375	375	375		
GNFin	z20	112	112	112		
GtWLife	200	$51½	51½	51½	+	½
GtWestS	1800	$5¾	5½	5½	−	⅜
Greyhnd	z12	$18	17⅞	17⅞		
GuardCap	100	325	325	325		
GulfCan	2198	$29	28¾	29	+	½
Gulfstrem	2000	18	16	18	+	3
H & L						
HalifaxD	z50	190	190	190		
HambroC	2700	175	173	175	+	5
HGroupA	200	460	460	460		+10
Hardee	z100	95	95	95		
HardCrpA	770	490	485	485	−	5
Harlequin	754	$8⅝	8⅝	8⅝		
HarrisJS	1300	420	415	420		+10
HawkerS	8100	$7	6⅞	7		
Hawkerpr	z10	$53½	53½	53½		
HayesDA	2282	$6½	6¼	6⅜	+	⅛
HolingerA	3150	$28½	28½	28½	+	¼
HomeA	1220	$27½	27¼	27⅜	+	⅛
HomeB	z50	$23⅝	23⅝	23⅝		
HudBayA	3175	$15⅜	15⅛	15⅜	+	⅛
HBayCo	2245	$16⅜	16	16⅜	+	⅛
HBOilGas	647	$34⅝	34⅝	34⅝	+	⅛
HuntrDug	240	$7⅛	7	7⅛	+1	⅜
HurEri7¼	525	$21	20¾	21	+	½
HuskyOil	13850	$19	18½	18¾	+	⅜
HuskyEw	2640	$5½	5¼	5½	+	¼
HydraEx	z40	24	24	24		
IAC	4898	$18½	18½	18½		
ITLInd	100	101	101	101	−	4
IUIntl	19506	$10½	10⅜	10½	+	⅜
IWCCom	10000	152	150	150	+	5
ImascoA	400	$26½	26½	26½		
ImpOilA	20272	$23¼	22¾	23	+	⅛
Indal	1076	$12½	12	12¼	+	¼
Indusmin	102	$7½	7½	7½	+	¼
InlandGas	z5	$9	9	9		
Inter-City	4400	425	405	415		+15
InterCBw	2600	205	199	205		+20
IBM	292	$232⅝	231¾	232	−	¼
IntMogul	3654	298	275	295		+25
IMogulA	100	$8⅜	8⅜	8⅜	−	⅜
IncoA	14750	$27	26½	26⅞	+	½
Interpool	1150	$10⅝	10	10⅝	+	⅜
IntprPipe	13645	$12¾	12⅜	12½	−	¼
IntFlaF	36234	26¼	25⅜	25¾	+	¾
IntHarv	10359	24⅞	24⅜	24⅝	+	⅜
IntMng	7 21	6¾	6⅝	6¾		
IntNickl	9241	26½	26⅛	26½	+	⅜
IntPap	13643	60⅛	59⅜	59¾	+	⅝
IntTT	8 2130	23⅝	23	23⅝	+	½
ItekCp	.. 41	9⅝	9⅜	9½		
IUInt	4621	10⅜	10¼	10⅜	+	⅛
JimWalt	9397	38⅞	37⅝	38½	+	⅝
JohnMan	13428	24½	24⅛	24¼	+	⅛
JoyMfg	10426	35¼	34⅜	34¾	+	½
Kellogg	17475	22¾	21⅝	22⅜	+	⅝
Kennecot	31350	32⅜	31¾	32⅜	+	⅞
KerrMg	14393	74½	73½	74	+1	¼
Kraftco	10197	43¾	42¼	42⅜	−	⅞
KrsgeSS	34 1830	34½	34	34½	+	½
Kroehlr	.. 10	10⅛	10	10⅛	+	⅛
LibMcN	10 3	7⅜	7¼	7⅜	+	⅛
Litton	9153	7¼	7	7¼	+	¼
LockhdAir2	91	8⅛	8	8⅛		
LoewCp	5108	22⅝	22	22	−	¼
MadSG	5 9	4¼	4⅛	4¼		
Mallory	23 85	24	23¼	23⅞	+1	⅛
Marathn	2 89	8½	8⅛	8⅜	+	⅛
MarathO	11285	46	44¾	45½	+1	⅛
Marcorl	10189	28⅞	28⅜	28¾	+	¼
MarqCem	6 13	9⅛	8⅞	9⅛	+	¼
MarshMc	21 50	59⅜	58⅞	59¼	+	⅜
MarsFd	13128	25¼	24⅞	25¼	+	¾
MartnM	7204	17⅛	16¾	17	+	⅜
MascoCp	20243	24⅝	24	24½	+	½
MassFer	4594	21⅛	20⅞	21	−	⅛
MasCp	.. 42	15¾	15⅜	15⅝	+	⅛
Maytag	18 83	32⅝	31⅞	32½	+	⅞
MCAInc	7443	70⅝	66¾	70¼	+4	
McDonld	29733	59¼	58⅝	58⅝	−	⅝
McDnD	7185	15⅞	15½	15¾	+	¼
McGrH	10359	13½	12⅞	13½	+	⅝
McIntyr	5 z120	39¾	39½	39¾		
Merck	23573	71	70⅛	70¼	+	¼
MerriLyn	6520	16	15½	15⅝	−	⅛
MGM	5253	14	13½	13½	−	½
MidlRos	5 59	18¾	18⅜	18⅜	−	⅛
MinnMM	26626	57½	55⅞	57⅜	+1	⅞
MobilO	7935	50⅝	49¼	49⅜	−	⅜
Mohas	23143	17⅝	16⅝	17⅛	+	½
Monsant	10427	78¼	77¼	78⅛	+	¼
Motorola	36421	42⅝	41⅞	42¼	+	½
NatDistil	7417	17¾	17⅛	17⅝	+	⅝
NatGyp	10228	13	12½	13	+	⅝
NCRCp	8 1044	27¼	26	27	+	¾
NLInd	7366	13¾	13⅜	13¾	+	¼
NorflkW	10 93	67½	65⅞	67¼	+1	¾
NorthEl	.. 746	26¼	25¾	26½	+	½
Northgt	56 20	3⅜	3¼	3⅜	+	⅛
Northrop	6119	23¾	23⅜	23⅝	−	⅛
NorSim	13 1375	23¾	23⅛	23¾	+1	
OccPet	4 1020	15⅜	14⅞	15⅜	+	½
OtisElev	7 10	37¼	36¾	37⅛	+	½
OutMar	12 76	29¼	28	28¾	+	⅜
PacPetrl	11 77	26⅞	26½	26½	−	⅛
PanAir	.. 708	5⅜	5⅛	5¼		
PennCen	.. 47	1⅜	1¼	1¼		
Penney	28561	52⅞	51⅞	52⅜	+	⅛
Pennzoil	6781	20⅜	19⅞	20	−	⅛
PerkElm	21308	22⅜	21½	22¼	+1	
Pfizer	14562	29⅛	28½	28⅞		
PhelpD	15229	37½	37⅛	37¼		
PhilMor	16959	55⅞	54¾	55¾	+	¾
PitneyB	7281	14⅞	14⅝	14⅞	+	⅛
Pittston	6606	31⅞	31	31¼	−	¼
Polaroid	23 1029	33	32¼	32⅝	−	⅜
PPGInd	10188	36⅛	35½	35⅞	+	¼
PrctGm	23293	91⅞	91	91⅛	+	⅜
Pullman	9308	29	28¼	28½	+	¼
RalstonP	17192	48½	47⅜	47¾	−	⅜
RaymInt	6 87	17⅛	16¼	17⅛	+	⅞
RCA	17 1506	20⅜	19¾	20¼	+	¾
RelianEl	8139	18⅞	18½	18⅝	−	⅛
ReliaGp	.. 42	6½	6	6½	+	⅜
RepStl	4167	29½	28⅝	29¼	+1	¼
Revlon	19309	78¾	78	78⅝	+1	⅛
RichMrl	13199	25⅛	24⅝	25	+	⅜
RobinsA	11219	11⅝	11⅛	11½	+	¼
StRegP	9220	35¾	35⅛	35¼	−	⅛
Sanders	16 38	7⅛	6⅞	7⅛	+	¼
SFeln	8186	22¾	21¾	22		
ScherPl	22489	55⅛	53¾	53¾	−	⅞
Schlmbg	22349	79¾	78¾	79	−	⅛
SCMCp	5219	12¾	12½	12½	+	⅛
ScottPap	9653	16⅛	15¼	16	+1	
SearsR	27722	68⅝	67½	68½	+1	½
SedcoInc	6214	24¾	23⅞	24½		
ShellOil	7124	52½	50¼	52½	+2	⅛
Singer	.. 968	9⅜	8¾	9⅜	−	⅛
Skyline	59521	17½	16¾	17¼	+	⅝
SmithAO	19 30	9⅞	9⅝	9¾	+	¼
SouPac	13213	31¾	30⅞	31¾	+	¾
Sparton	4 26	7½	7	7½	+	½
SperryR	10 1552	41¼	40¼	41	+	⅜
StBrand	17415	38⅝	38	38		
StOilCal	6990	31⅛	30⅜	31	+	½
StOilInd	9 1832	45⅜	44⅞	45⅜	+	⅝
SterDrug	15350	19⅞	19¼	19⅞	+	¾
StevenJ	11196	19	18¾	19	+	⅛
StorTech	7 84	11⅝	11	11	−	⅝
StudWor	8 19	40⅜	40⅛	40⅜		
SunOil	6144	27⅞	27	27⅞	+	¼
SunshM	15 27	10¾	10⅜	10⅜	−	¼
TaftBrd	9 50	24	23½	24	+	½
TechnicIr	8 16	5¼	5⅛	5¼		
Teldyn	7656	25⅝	24¾	25		
Tenneco	7593	27⅝	27⅛	27½	+	¼
Texaco	8 2486	25⅜	25	25⅜	+	⅜
TexGlf	7152	29¾	29⅛	29⅝	+1	
TexInst	34243	94⅛	93⅜	93⅝	+	½
Textron	108 74	21½	20½	21⅜	+1	⅛
Thiokol	6 x79	13⅝	12⅞	13⅝	+1	
TimeIn	15140	65¼	63¾	65¼	+1	¼
Timkn	7110	37⅞	37⅜	37⅞	+	½
TranUn	17 21	30½	30	30¼		
Tranwyl	7 52	18⅜	17⅞	18¼	+	¼
TwenCe	4113	11	10¾	10¾	−	¼
UCamp	13292	75¼	73¼	74⅞	+2	⅜
UnCarb	9 1497	64½	62⅛	64⅜	+2	¼
UnitCp	.. 70	7¾	7⅜	7¾	+	⅜
USGyps	19172	18⅛	17⅞	18⅛	+	¼
USSteel	6 1135	67¾	66¼	67½	+1	¾
UnitTech	7201	48½	47⅛	48¼	+1	⅜
UOP	11 82	10¾	10½	10¾	+	⅛
Upjohn	21652	45	44⅜	44⅜	−	⅛
VarianA	12179	13⅛	12¾	12¾	−	¼
WalkHA	10 25	31	30	31	+1	¼
WarnLb	17601	36¾	35⅞	35⅞	−	⅜
Weathrd	7 25	6½	6⅛	6½	+	⅜
WestgEl	36 1367	14½	14¼	14⅜	+	¼
Weyerhs	26737	39	38½	39	+	⅞
WhitCon	6208	20	19⅛	20	+	⅝
Wolwth	9 1013	22¾	22⅛	22¾	+	⅜
XeroxCp	17 1654	53⅛	52¼	52⅞	−	¼
ZenithR	21181	25¼	24⅞	25⅛		
ZurnInd	10 82	9⅝	9¼	9⅝	+	⅜

Total des ventes: 31,270,000

BOURSE DE MONTRÉAL

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
Abitibi	3650	$9⅜	9	9⅜	+	⅜
Abtprb	100	$50	50	50		
AltaEastg	300	$9	9	9		
AltaGasT	100	$11⅜	11⅜	11⅜	−	¼
Alcan	14545	$22¼	21½	22¼	+1	⅜
AlgomaSt	100	$24¼	24¼	24¼	+	⅛
Aquitaine	100	$18¼	18¼	18¼	−	¼
Asbestos	4238	$23½	22¼	23⅜	+1	⅜
Atcoa	550	$13	13	13		
BankMtl	6902	$16½	16¼	16¼	−	⅜
BankNS	8802	$41	40⅞	40⅞	+	⅛
Bnsrt	29529	64	59	64		+8
BanqCN	11015	$13⅞	13⅝	13⅝		
BqPvCan	242	$12⅝	12½	12½	−	¼
BellCanad	4069	$43½	43⅜	43⅜	+	⅛
Bellwt	500	185	175	185		+12
Bombrder	2565	280	260	280		+20
BPCan	620	$11	11	11	−	⅛
Brcana	2696	$12	11¾	12	+	¼
BCPhone	1060	$11	10⅞	10⅞	−	⅛
CAEA	100	$8¾	8¾	8¾	−	¾
CalPa	1400	$28¾	28½	28¾	+	½
CanCemL	493	$9⅛	9	9⅛		
CdnCable	200	$12½	12½	12½	+	¾
CCel	100	475	475	475		−15
Clm	5732	$26¼	25¾	26⅛	+	⅞
CIL	6000	$18¼	18	18¼	+	¼

Dominion, ma

Bifteck de ronde

TRANCHE COMPLÈTE

quelle aubaine! **$1.48** LB

Rôti de croupe

SILVERSIDE OU BAS DE RONDE

quelle aubaine! **$1.48** LB

Rôti Pointe surlonge

DÉSOSSÉ

quelle aubaine! **$1.88** LB

Filets de Turbot

BLANCS —CONGELÉS

quelle aubaine! **88¢** LB

VIANDES

VIANDE FUMÉE HER PAK PAQ. DE 4 X 2 OZ.	$1.39
VIANDE MARINÉE HER PAK	PAQ. DE 4 X 2 OZ. 1.39
BOEUF SALÉ MARINÉ CRYOVAC—HER PAK	LB. 1.79
BACON SANS COUENNE LEGRADE	PAQ. 1 LB. 1.43
ROULÉ COTTAGE LEGRADE CRYOVAC	LB. 1.99
BOLOGNE LEGRADE—MORCEAU OU ENTIER	LB. .83
ROULÉS AUX OEUFS AVEC SAUCE WONG WING	PAQ. DE 12 1.89
FOIE DE PORC TRANCHÉ—FRAIS	LB. .49
BOUDIN EN VRAC BILOPAGE	LB. .73
JAMBON CUIT TRANCHÉ BITTNER	PAQ. 4 OZ. .99
BOLOGNA TRANCHE BITTNER	PQT 16 OZ $1.05 LB

Shampooing Milk Plus 6

SPÉCIAL!

POUR CHEVEUX NORMAUX OU ENDOMMAGÉS

PRIX NORMAL $1.47 BOUT.

7 OZ LIQ. **$1.29**

EAU DE JAVEL MIX-O, CONT. DE 128 OZ.	SPECIAL: .59
SHORTENING BLANCHET CONT. DE 3 LB.	SPECIAL: 1.59
OEUFS DU CANADA CATEGORIE A, GROSSEUR GROS.	SPECIAL: .77
POIS ASSORTIS DOMINION, BTE DE 19 OZ.	SPECIAL: .38
SALADES DE FRUITS DOMINION, BTE DE 19 OZ.	BTE SPECIAL: .54
PAPIER D'ALUMINIUM ALCAN	ROUL. 12 POU. X 25 PI. .56
CROUSTILLES HOSTESS ORDINAIRES—EMBALLAGE JUMELÉ	SAC 8.8 OZ .89
MÉLANGES À GÂTEAUX SAVEURS VARIÉS—MONARCH	EMBAL. SACHET 9½ OZ .43
CAFÉ INSTANTANÉ NESCAFÉ	POT 6 OZ 1.77
MARGARINE KISMET EMBALLAGE ALUMINIUM	PAQ. 1 LB .69
BREUVAGE SEVEN-UP BOUT. DE 26 OZ, LIQUIDE.	BOUT. SPECIAL: .22
BEURRE DE MARQUE REGAL, CANADA CATEGORIE 1.	LB SPECIAL: .89
SUCRE BLANC GRANULE 10 LB.	SPECIAL: 2.19
JUS DE TOMATES HEINZ, BTE DE 19 OZ.	SPECIAL: .17
MÉLANGE A GATEAUX DOMINION ASST. I.A BOITE.	SPECIAL: .49
TOMATES DE MARQUE DC., BTE DE 28 OZ.	SPECIAL: .49
CIGARETTES ASSORTIES REGULIER. 5.39 LE CARTON	KING SIZE 5.49 LE CARTON
CREME GLACEE DIAMANT, ½ GALLON.	SPECIAL: .79

Deodorant Arrid extra sec

SPÉCIAL!

POUDRE— PARFUMÉ OU NON PARFUMÉ—

PRIX NORMAL $1.55

CONT. 9 OZ **$1.49**

Beef steak ou rôtis d'aloyau (Ti-bone)

quelle aubaine! **$2.18** LB

Haricots verts ou jaunes—coupés

DE CHOIX—CARRIÈRE

19 OZ LIQ.

quelle aubaine! **29¢**

Beurre d'arachides

CRÉMEUX—KRAFT

POT 1½ LB

quelle aubaine! **89¢**

Petits beignes

RICHMELLO— AU SUCRE OU ORDINAIRES

PAQ. DE 24

quelle aubaine! **59¢**

Les Prix sont

meilleure résolution!

Comprimés Anacin
SPÉCIAL!
PRIX NORMAL $1.27
$1.19
PAQ. DE 100

PRODUITS DOMINION

POIS VARIÉS
DOMINION CANADA DE CHOIX
BOÎTE 19 OZ LIQ.
38¢

COCKTAIL DE FRUITS DOMINION CANADA DE CHOIX	BOÎTE 19 OZ LIQ. .55
FROMAGE FONDU EN TRANCHES INDIVIDUELLES—RICHMELLO—ORDINAIRE	PAQ. 16 OZ 1.19
FROMAGE FONDU EN TRANCHES EMBALLAGE ORDINAIRE—RICHMELLO	PAQ. 16 OZ 1.19
RONDELLES D'OIGNONS CONGELÉES—DOMINION	PAQ. 6 OZ .57
POMMES DE TERRE BRUNES DOMINION—CONGELÉES	PAQ. 2 LB .45
HARICOTS VERTS COUPÉS CONGELÉS ROMANO—DOMINION CANADA DE FANTAISIE	SAC 2 LB 1.09

FROMAGE À TARTINER
ORDINAIRE INGERSOL POT 16 OZ
$1.35

NOURRITURE TAMISÉE VARIÉE—GERBER	POT 4½ LIQ. .21
SAUCE SOYA V-H	BOUT. 8 OZ LIQ. .44
DÉODORANT AIRWICK SOLIDE—ORDINAIRE	PAQ. 5 OZ .75

Couches Curity
SPÉCIAL!
JETABLES—POUR LE JOUR—
PRIX NORMAL $2.89
PAQ. DE 30
$2.49

GOBERGE EN BÂTONNETS CONGELÉE—BLUE WATER	PAQ. 10 OZ .79
COMESTIBLE À BASE D'HUILE COFFEE QUEEN CONGELÉ (CONT. 40 OZ 75c)	CONT. 16 OZ .36
MIEL LIQUIDE PUR DOYON—CANADA No 1	CONT. 32 OZ 1.89
POMMES DE TERRE PILÉES INSTANTANÉES—CARNATION	PAQ. 12 OZ .83

"Clouds of Herbal"
SPÉCIAL!
MOUSSE POUR LE BAIN—
PRIX NORMAL $2.29
BOUT. 8 OZ LIQ.
$1.79

LAIT EN POUDRE INSTANTANÉ—CARNATION	PAQ. 3 LB 1.86
CAFÉ MOULU TOUT USAGE— CHOCK FULL O' NUTS (BOÎTE 2 LB $2.95)	BOÎTE 1 LB 1.50
MÉLANGES À GÂTEAUX VARIÉS—BETTY CROCKER	PAQ. 15 OZ .85
DENTIFRICE LISTERINE SAC POLY. 16 OZ	1.84

Comprimés Polident
SPÉCIAL!
PRIX NORMAL 88c
PAQ. DE 32
69¢

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!
Prix en vigueur jusqu'à la fermeture mardi, le 13 janvier 1976 au Dominion: 2, Place du Saguenay, Chicoutimi et Galeries Jonquière, 700, boul. St-François, Jonquière.
DOMINION STORES LIMITED

Café moulu Red Rose
SAC 1 LB
quelle aubaine!
$1.29

Papier de toilette Symphony
COULEURS VARIÉES
PAQ. 4 ROUL.
quelle aubaine!
89¢

Jus de pomme Vitaminé Leahy de choix
BOUT. 48 OZ LIQ.
quelle aubaine!
59¢

Farine Purity
SAC 7 LB
quelle aubaine!
$1.19

Pamplemousses Blancs-de Floride "Indian River"
JUTEUX—GROSSEUR 48
quelle aubaine!
10 POUR 89¢

Pommes de Terre-frites
HILLTOP—CONGELÉES
SAC 2 LB
quelle aubaine!
39¢

Sauce à la viande
BRAVO
BOÎTE 28 OZ LIQ.
quelle aubaine!
99¢

Piments verts
IMPORTÉS—SAVOUREUX
quelle aubaine!
49¢ LB

à mon goût!

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

AUTOS A VENDRE

HONDA CIVIC, 1975, 15,000 milles, en très bon état, chaussée en radials d'été, aussi: pneus d'hiver, transmission manuelle, tout équipée, Zibart, cause: maladie. Tél: 544-5789 ou 544-4516, demandez Claude.
F-4917

ANIMAUX A VENDRE

CHIENS HUSKY SIBERIENS: Nous avons une portée née le 28 novembre 1975, aussi: une chienne de 1½ an, n'ayant jamais été accouplée. Pour plus d'informations: contacter Magella Morin à: 674-2770.
F-4914

DIVERS A VENDRE

NOUS ACHETONS, VENDONS OU ECHANGEONS: skidder, pulp jack, camion, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc... Communiquez au numéro de téléphone: 418-899-6840.
F-4913

— — —

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos, usagés, neufs, à vendre. Pour informations, tél.: 549-3925.
F-4845

— — —

ANTIQUITES: table avec 8 chaises et buffet, commodes en pin, lits en bois, causeuses, fauteuils. Tél.: 547-0252.
F-4915

— — —

T.V., noir et blanc, marque Admiral, 2ième main, fonctionne très bien, $40.00. Tel.: 549-2270.
F-4918

TROIS GARNITURES pour Fêtes (spécial $50.00, valeur: $1,000.00). Planeur à trois têtes, (Forano); comptoirs en arborite; bureau à tiroirs; tables dacylo double; meule de plancher; rouleau à tôle, capacité 5/8" x 10"; rouleau à tôle, capacité 3/16" x 8'; bull Moose, 8,000 lb, moteur 4 cylindres à gaz. Moteurs électriques, 1/20 H.P. à 40 H.P. Tél.: 543-1728.
F-4919

MAISON A VENDRE

MAISON A VENDRE: 4 logements, chauffés, éclairés, peuvent rapporter $400.00 par mois, $25,000.00. Tél.: 549-4322, TREPIN INC., COURTIER.
F-4856

A VENDRE: maisons modèles, avec base de foyer, 25 x 40, briques, arrière de Place du Royaume, style canadien, prix: $34,900.00. Tél.: 549-4322, TREPIN INC., COURTIER.
F-4854

— — —

MAISON: 5½ pièces, 25 x 40, en pierres et briques, chauffage à eau chaude, plancher en bouleau, terrain fini avec arbustes, directement du propriétaire, située à Chicoutimi-Nord, quartier résidentiel. Tél.: 543-0648.
F-4863

GRANDE MAISON, située à Desbiens, directement du propriétaire, comprenant plusieurs avantages, tels que: chauffage électrique, sous-sol fini. Tél.: 547-1945.
F-4850

MAISONS-MOBILE A VENDRE

MAISON MOBILE, 60 x 14, 1973. Tél.: 547-4468.
F-4852

MOTOS-NEIGE A VENDRE

DE MARQUE ELAN, de Bombardier, 16 forces, 1975, 2 cylindres, prix à discuter. Tél.: 673-7205.
F-4867

TERRAINS A VENDRE

5 TERRAINS, près Place du Royaume, décor enchanteur, rue passant Domaine Saguenay Inc., prix: $2,200.00, conditions faciles, service public non rendu, arrière Place du Royaume, continuation rue Champs-Elysées. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-4855

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS NEUFS: avec terrain boisé, Habitat Saguenay Enr., arrière Place du Royaume, tapis mur à mur, meublés, chauffés, éclairés, stationnement, disponibles pour 2 à 4 personnes, prix variant de $195.00 à $225.00 par mois, suivant la localisation et les meubles fournis. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-4857

APPARTEMENTS LE GITE: 3½ pièces, ultra-modernes, balcons, portes panoramiques, meublés, style colonial, service de conciergerie, stationnement, buanderie, tapis mur à mur, situés rues Alma, des Hospitalières, des Champs-Elysées, Chicoutimi, 1450, du Perche et 1469, boul. Mgr-Racine, Rivière-du-Moulin, $185.00 à $195.00 par mois. Tél: 549-9973 ou 549-4803.
F-4859

CHAMBRES A LOUER

POUR JEUNES FILLES SEULEMENT, située près de l'université, entrée indépendante. Tél.: 549-5903, après 6 hres.
F-4866

— — —

GRANDE CHAMBRE, avec lavabo, tapis mur à mur, cuisine communautaire, pour informations, tél.: 545-0147.
F-4864

LOCAUX A LOUER

ALMA: local commercial, à louer, superficie: 1,200 pi. car., avec air climatisé, situé 435, Collard ouest, dans centre-ville, à 50 pi. de la Plaza. Tél: 662-7489 Alma, le soir: 545-0794, le jour.
F-4858

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENTS: 3½ pièces, meublés ou non, arrière Place du Saguenay, libres immédiatement. Tél: 543-4021 ou 549-5149.
F-4853

— — —

POUR LOUER ou sous-louer votre logement, communiquez avec la Banque de Loyers Enr., services gratuits pour locataires. Tél: 543-4021, le jour; 549-5149, le soir.
F-4823

DIVERS

FAIRE-PART: Futurs mariés; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-5714

FEMMES DEMANDEES

DAME AVEC REFERENCES, pour travaux légers, et garder un enfant de 5 ans. Tél.: 543-3081.
F-4868

POUR INSERER UNE **ANNONCE CLASSEE**

SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains

NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur Saguenay-Lac-St-Jean

$1.00 par semaine, 6 éditions.
1 an: $50.00, 6 mois: $25.00.

Prix dans les dépôts: 20 la copie.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac-St-Jean et Côte-Nord.

1 an: $50.00, 6 mois: $25.00.

Autres regions au Canada:
1 an: $60.00, 6 mois: $30.00.

Pays etrangers:
1 an: $70.00, 6 mois: $35.00.

Depôt legal: Bibliotheque Nationale du Québec.

A cause de l'inertie du gouvernement en regard d'une loi sur l'avortement

L'avocat Sheppard démissionne

OTTAWA (PC) — L'avocat Claude-Armand Sheppard vient de renoncer à son poste dans le Conseil consultatif sur le statut des femmes, à cause de l'inaction du gouvernement fédéral quant aux réclamations du conseil en faveur d'une loi sur l'avortement et en raison de l'attitude d'Ottawa dans le cas de l'avorteur Henry Morgentaler.

Me Sheppard est le conseiller juridique du Dr Morgentaler, et c'est par écrit qu'il a soumis sa démission à M. Marc Lalonde, le ministre officiellement responsable des programmes fédéraux touchant les femmes.

La lettre dit que le gouvernement a refusé de se conformer aux recommandations répétées du conseil en vue de faire rayer du code pénal le délit d'avortement. "Nos lois d'avortement barbares et insensibles symbolisent le traitement injuste et méprisant infligé aux femmes dans notre société", écrit notamment l'avocat. Il ajoute que ces lois constituent une intolérable perpétuation d'injustice et de discrimination au détriment des femmes

La lettre, portant la date du 30 décembre et rendue publique mardi par le conseil, signale aussi que ni le premier ministre Trudeau ni le ministre de la Justice, M. Ron Basford, n'ont répondu aux demandes exposées par Me Sheppard en vue d'un nouveau procès pour le Dr Morgentaler. Ce médecin qui a admis en cour avoir pratiqué plus de 5,000 avortements dans une clinique montréalaise, a été emprisonné en mars dernier.

La lettre du conseil dit aussi que la Commission des libérations a pris une décision "choquante", quand elle s'est prononcée contre la libération conditionnelle de Morgentaler en septembre dernier. Et, "ajoutant l'insulte à l'injure", elle n'a jamais fourni les raisons officielles de cette décision.

Me Sheppard faisait partie du Conseil consultatif sur le statut de la femme depuis sa formation, en 1973. Ce conseil, comptant 30 membres, a été formé pour conseiller le gouvernement fédéral sur les questions relatives aux femmes.

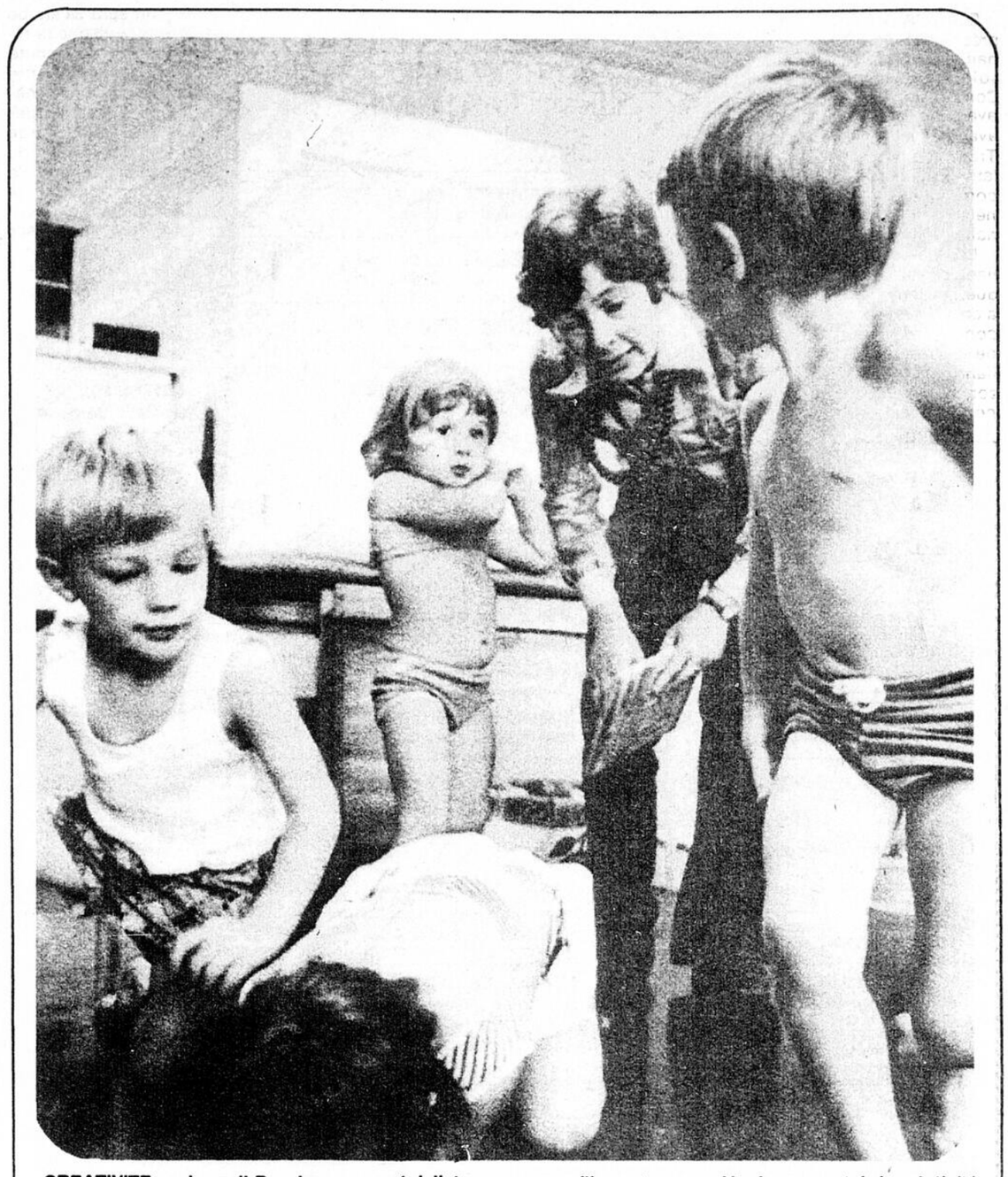

CREATIVITE — Jonquil Brunker, une spécialiste en art créatif, assiste à l'enthousiasme des jeunes pendant un de ses cours, basé sur la méthode "think-and-move", à Kitchener. Mme Brunker attache beaucoup d'importance au développement de la créativité depuis que l'existence "est pleine de stress et ne laisse plus place à l'imagination". (Téléphoto PC)

Exploitation des richesses naturelles

Le directeur de l'AMMQ à la défense des multinationales

QUEBEC (PC) — M. Gonzague Langlois, directeur général de l'Association des mines de métaux du Québec, s'est porté hier à la défense des compagnies multinationales spécialisées dans l'exploitation des richesses naturelles.

Selon lui, ces compagnies tirent leur utilité de leur puissance financière qui leur permet d'absorber des pertes sur une certaine période.

"Lorsque la demande des produits miniers est forte sur le marché mondial et les prix élevés, les exploitations minières font alors des profits qui peuvent paraître exorbitants à certains, mais lorsque la situation inverse se produit, comme c'est le cas présentement, elles devront supporter soit des pertes, soit se contenter de ne réaliser aucun bénéfice pendant une certaine période jusqu'à la reprise du marché, a expliqué M. Langlois devant le club Rotary de Québec.

Il a donné en exemple le cas de la compagnie Iron Ore qui, après avoir investi quelque $600 millions pour tripler la capacité de ses opérations sur la Côte-Nord, a dû absorber lors de la reprise de ses activités des pertes de $50 millions au cours des deux dernières années. La situation est semblable pour la mine Gaspe Copper, dans la région de Chibougamau, qui doit présentement supporter une perte de près de $2 millions par mois à cause de la baisse dramatique du prix du cuivre.

Démagogie

Dans un autre domaine, M. Langlois a démontré qu'il se fait au Québec beaucoup plus de transformation de nos matières premières que certains veulent bien le laisser entendre. A ce sujet, comme à propos des multinationales, il a déploré les trop nombreuses déclarations publiques teintées de démagogie.

Le conférencier a ainsi précisé que tout le cuivre extrait au Québec est transformé ici même, soit aux usines de smeltage de Noranda et de Murdochville, et à la raffinerie de cuivre de Montréal-Est. Bien plus, a-t-il ajouté, du minerai de cuivre des autres provinces est raffiné au Québec, telles les productions de Texas Gulf et de Geco, de l'Ontario.

Dans le cas du zinc, l'usine de Valleyfield transforme en lingots une bonne partie du minerai provenant de la région de Matagami. Enfin, la production de fer et de titane provenant de Havre Saint-Pierre est transformée à Sorel.

Reste le fer de la Côte-Nord "qui cause un problème particulier", M. Langlois affirme que si l'on forçait les compagnies à transformer en acier tout le minerai qu'elles exploitent, il faudrait expédier tous ces produits finis sur les marchés d'exportation, et la chose dit-il, n'est pas pensable dans le contexte actuel.

Les "freak shows"

Les "vedettes" voulaient de la "popularité"

DRUMMONDVILLE (PC) — C'est en avertissant l'auditoire de ne même pas sourire que le juge Marc-André Drouin a laissé témoigner, mardi, trois débiles mentaux qui ont participé, le 10 août dernier, au "freak show" de l'hôtel Rocdor.

Les trois jeunes hommes arriérés, tous de la région de Montréal, ont expliqué dans leurs mots qu'ils recherchaient la "popularité" en se donnant en spectacle.

Pour eux, il n'était pas question de faire de l'argent, puisqu'ils n'ont reçu que $5 chacun pour la soirée. La "vedette", quant à elle, a été payée $10.

Une spectatrice, qui a également témoigné, a raconté qu'elle avait été tellement dégoûtée par cet étalage de la misère humaine, qu'elle avait quitté la salle au bout de 20 minutes.

Le procès, en Cour des sessions, a été intenté à la suite d'une dénonciation du quotidien montréalais "Le Jour", qui avait dépêché un journaliste et un photographe sur les lieux.

Les accusés sont la société Larocque et Madore, propriétaire de l'hôtel, Pierre Brodeur, directeur général de la compagnie, et Roger Dumesnil, promoteur du spectacle.

Le procureur ad hoc de la Couronne dans cette affaire, Me André Biron, a dit, hier, qu'il n'avait pas encore terminé sa preuve, même s'il a fait comparaître des témoins le 1er décembre dernier, ainsi que lundi et mardi de cette semaine.

La cause a été remise pro forma à vendredi, au moment où on fixera une date définitive pour la reprise des audiences.

Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée

Usines d'Arvida

TECHNICIEN EN RADIOLOGIE

Qualifications requises:

— Diplôme collégial de technicien en radiologie.
— Faire partie de la Société des techniciens en radiologie médicale du Québec.

Fonction:
— Assumer la responsabilité de la technique des prises de radiographies, du développement des films, de leur classification et conservation.

Conditions:

— Salaire - $203.25/sem. plus indexation. Avantages sociaux usuels - Semaine de 35 heures.

Les candidats intéressés sont priés de communiquer avec M. Roland Girard ou M. Brian Santoni, Service de l'emploi de l'Alcan, Arvida au numéro de téléphone 548-4611, poste 2368 ou 2201.

CONSEIL REGIONAL DES LOISIRS SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

ANIMATEUR SPORTIF-ADJOINT

Responsabilités générales

Effectue des tâches d'animation, de coordination, de direction et de planification du domaine sportif auprès des organismes membres et après autorisation, d'une façon générale pour le territoire; assume certaines responsabilités précises lors des finales régionales et provinciales des Jeux du Québec.

Rémunération
$9,440.00 à $14,060.00 (en révision).

Pré-requis
15 ans de scolarité et un minimum de deux ans d'expérience pertinente dans le domaine sportif.

Date limite
18 janvier 1976.

Envoyer curriculum vitae:

à l'attention de:

Jean-Claude Larouche, dir. gén.,
Conseil régional des loisirs,
Saguenay-Lac-Saint-Jean,
530, rue Collard ouest,
Alma, P.Q.
Téléphone: 662-3495.

PATRONS

Le classique du jour!

Patron imprimé 9295, grandeurs: 8-18.
Par Marian Martin

Adoptez l'ensemble-pantalon cet automne et vous serez très à la mode. La douceur de l'empiècement accentue la veste plus longue avec des côtés arrondis. Commandez maintenant!

Grandeurs: 8-10-12-14-16-18. La grandeur 12 (buste 34) requiert 2 verges de tissu 60 pouces de largeur pour la veste et 1¼ verge pour le pantalon.

$1.00 pour chaque pantalon...

$1.00 pour chaque patron, argent, chèque ou mandat. Ajoutez $0.15 pour chaque patron, pour livraison 1ère classe et manipulation. Imprimez lisiblement le nom, l'adresse et le numéro du patron. Envoyez à Marian Martin "Le Quotidien" rayon des patrons, 60 Progress Avenue, Scarborough, Ontario M1T 4P7.

Vous économisez de l'argent en vous procurant notre nouveau catalogue Printemps-Eté! Vous obtiendrez gratuitement un patron d'un dollar en utilisant le coupon dans le catalogue. Dépêchez-vous d'envoyer $0.75, pour un catalogue!

Catalogue Couture et tricot: $1.25.
Catalogue d'artisanat: $1.00.
Catalogue de modes: $1.00.
Catalogue pour couture rapide: $1.00.

Marian Martin

LE QUOTIDIEN du Sag.-Lac-St-Jean
DU SAGUENAY LAC SAINT-JEAN

Numéro.....

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, M1T 4P7

Nom .....

Adresse .....

GUIDE DE SERVICES ET DE VENTES

M. STEAM ENR.
Nettoyage de tapis, divans, fauteuils, vitres, etc.
Nous faisons l'entretien mensuel des tapis chez les commerçants.
Tél.: 543-4691
Demandez M. Steam
ESTIME GRATUIT

ECOLE DE CONDUITE
LACOMBE
592 Fickes, Arvida — JONQ
548-5385
PERMIS NO: 23

REPONDEZ A L'APPEL!
DEVENEZ ENGAGÉ VOLONTAIRE

TERRASSEMENT R.L.
Excavation, posage de drains, tout genre de clôtures, rénovation de terrains, transport de terre, etc. TRAVAIL GARANTI.
ROCH LAROUCHE, PROP.
Bur.: 548-3060 Rés.: 548-7974

FAIRE-PARTS — FUTURITÉS MARIAGES. Faire-parts de mariage EXCLUSIFS, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à
IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE
349, Jacques-Cartier est
Chicoutimi, P.Q.
Tel.: 545-4474

ROLAND ROY FOURRURES
ENTREPOSAGE
NETTOYAGE
REPARATION
TEL.: 543-0745

COMPTABILITE
— Tenue de livres.
— Bilans et états financiers.
— Impôt.
SERVICES COMPTABLES ENR.
543-9765

COMPTABILITE
— Comptabilité.
— Etats financiers.
— Rapports d'impôts.
SERVICE, TENUE DE LIVRES ENR.
Tél.: 549-3580

Pas de service officiel en français

— *Un député ontarien*

SUDBURY (PC) — Le député de Windsor-Walkerville à la Législature ontarienne croit que l'Ontario ne devrait offrir aucun service officiel en langue française.

Mark MacGuigan, candidat au leadership libéral de cette province, est actuellement en tournée dans le nord ontarien.

Lors d'une émission radiophonique de ligne ouverte, à Sudbury, il a déclaré que les services sociaux, la Justice et la santé ne devraient être dispensés qu'en langue anglaise.

Le député d'Ottawa-Est à Toronto, M. Albert Roy, est d'avis que M. MacGuigan, s'il pense ce qu'il dit, ne mérite pas de diriger le Parti libéral ontarien.

Le député francophone a aussi été critiqué par d'autres candidats au leadership libéral, dont Stuart Smith, David Peterson, Larry Condon et Michael Houlton.

M. MacGuigan avait affirmé que, même s'il est favorable au programme fédéral de bilinguisme, la langue française n'a pas sa place dans le fonctionnarisme ontarien.

Il croit que le bilinguisme n'est réalisable que par le biais de l'éducation, ajoutant que les cours de français devraient être obligatoires de la première à la douzième année, dans toutes les écoles.

Prime de bilinguisme

On songe à consulter la Commission

par Paul Bennett

OTTAWA (PC) — Les représentants des fonctionnaires fédéraux songent à solliciter l'avis de la Commission anti-inflation avant de poursuivre plus avant avec le Conseil du Trésor les négociations relatives à l'obtention d'une compensation d'ordre monétaire pour les fonctionnaires bilingues.

Le vice-président de l'Alliance de la Fonction publique, M. René Prud'homme, a en effet révélé hier qu'un comité "ad hoc", composé de représentants de l'Alliance et du Conseil du Trésor, avait décidé de recommander l'arrêt des négociations tant que la commission Pépin ne se serait pas prononcée sur la "légitimité" d'une telle compensation.

M. Prud'homme a expliqué que les deux parties ne voulaient pas "perdre leur temps" à définir une formule de compensation et ses modalités d'application sans savoir d'abord si le principe même d'une compensation au titre de bilinguisme serait acceptable aux yeux de la commission.

Il a ajouté que la difficulté ne venait pas de l'ampleur même de cette compensation qui, quelle que soit la formule adoptée, ne dépasserait pas sept pour cent du salaire d'un employé. Mais si le montant de cette compensation devait être considéré par la commission comme faisant partie des rémunérations soumises aux directives anti-inflationnistes, la commission pourrait alors le considérer comme enfreignant ces directives.

L'Alliance et les représentants du Conseil du Trésor veulent donc s'assurer que cette compensation échappera aux directives concernant les salaires et les bénéfices marginaux.

Ce n'est toutefois pas avant une quinzaine de jours que l'on saura si la commission sera saisie de cette affaire, puisque la recommandation du comité ad hoc doit d'abord être endossée par le Conseil national mixte, qui est l'organisme consultatif chargé de proposer une formule de compensation acceptable pour le syndicat et le Conseil du Trésor.

Le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, a déjà fait savoir qu'il rejetait la formule de prime au bilinguisme, telle qu'elle avait été accordée aux sténos-dactylos à titre "d'exception", et qu'il favorisait plutôt une formule suivant laquelle des points seraient ajoutés à la classification des employés fédéraux occupant un poste bilingue.

On sait qu'à Montréal, des milliers de fonctionnaires fédéraux dont le poste est classé comme unilingue refusent de s'adresser aux contribuables dans l'autre langue officielle du pays, et ce depuis lundi dernier. Ils espèrent ainsi forcer le gouvernement fédéral à respecter ses engagements.

Trop tôt pour une banque nationale de l'énergie

TORONTO (PC) — Le président du plus important service public du Canada croit qu'il est trop tôt pour créer une banque nationale d'énergie.

Selon Robert Taylor, président de l'Hydro-Ontario, une telle banque devrait être mise au point graduellement par l'échange d'énergie entre les provinces, à mesure que le besoin se crée.

Il ne s'oppose pas à une telle banque d'énergie, mais croit que les hommes politiques doivent y jouer un rôle déterminant plutôt que de compter uniquement sur les dirigeants des services publics.

Il cite en exemple les ventes d'énergie de l'Hydro-Ontario aux autres provinces et à certains Etats américains.

Il rappelle que si ce n'était du charbon américain, certaines régions de l'Ontario auraient connu des pannes de courant, dans un monde où l'inter-dépendance est considérable au chapitre de l'énergie.

L'Outaouais un nouveau Labrador?

QUEBEC (PC) — "On crée dans la région de l'Outaouais un nouveau Labrador peuplé par une classe de sous-citoyens du Canada."

C'est ce qu'a soutenu mardi le vice-président de la Société nationale des Québécois de la région de l'Outaouais, M. Eugène Lavoie, lors d'une conférence de presse à Québec.

M. Lavoie a par la même occasion présenté un mémoire de la SNQO qui établit que la Commission de la capitale nationale (CCN), une commission créée par le gouvernement fédéral, pratique contre les Québécois de Hull "une agression culturelle, démographique et économique, qui porte atteinte à la souveraineté du Québec".

Le document explique que l'implantation massive d'edifices et de fonctionnaires fédéraux à Hull se réalise au prix du déracinement et de la dispersion d'une grande partie de la population presque entièrement francophone du Vieux Hull.

"Les fonctionnaires fédéraux travaillant à Hull et qui remplacent les citoyens expropriés sont unilingues dans une proportion de 90 pour cent, selon le mémoire de la SNQO.

Dans une ville qui compte actuellement 75,000 âmes, ils sont 18,000 et le gouvernement fédéral a l'intention d'ici 1985 de porter leur nombre à 35,000."

"De plus, le gouvernement fédéral, au mépris de la loi 22 qui définit la langue française comme la langue de travail au Québec, permet à ses fonctionnaires établis à Hull de travailler en anglais, poursuit le mémoire.

C'est une injustice flagrante à l'endroit du Québec, qui tend à faire des Québécois de Hull et de la région des étrangers dans leur propre province".

Victime

"A notre avis, le Québec est présentement victime, dans l'Outaouais, d'une dépossession qui le réduit à l'impuissance, puis à l'insignifiance, explique le document.

Au Manitoba, l'assimilation massive des francophones s'est accomplie par le biais de la langue d'enseignement.

Dans l'Outaouais, elle est en train de se faire par la langue de travail, la stratégie des investissements, la dispersion des communautés francophones et par le pouvoir de l'argent".

Ottawa

Même si Ottawa est supposée être la capitale du Canada et refléter, à ce titre, la dualité culturelle canadienne, le mémoire souligne que cette ville, sous le contrôle de la CCN, est loin de présenter la synthèse d'un Canada idéal:

— Les fonctionnaires fédéraux doivent faire carrière et travailler en anglais, dans une proportion de 95 pour cent, selon le document;

— les noms de rues d'Ottawa sont anglais dans une proportion de 95 pour cent, comme le prouve la carte géographique publiée par la CCN;

— les écoles secondaires françaises d'Ottawa relèvent d'un conseil scolaire anglophone;

— il n'y a aucune université française à Ottawa; les francophones ont le choix entre l'Université bilingue d'Ottawa et l'Université anglaise de Carleton;

— les causes devant les tribunaux s'instruisent en anglais seulement, même si les deux parties sont francophones;

— comme conséquence, les statistiques du recensement de 1971 révèlent un taux d'assimilation de 30 pour cent à Ottawa.

Suggestions

Pour faire face à cette situation, la Société nationale des Québécois de l'Outaouais suggère à la CCN de diviser le territoire qu'elle couvre en trois éléments distincts dotés chacun d'une vocation particulière:

— la ville d'Ottawa, siège du Parlement et capitale proprement dite, bilingue et représentative des deux groupes ethniques de la Confédération canadienne;

— l'Outaouais québécois, qui représente les Québécois francophones avec leur culture, leurs aspirations et leurs particularités;

— un secteur ontarien qui représente le Canada anglais dans ce qu'il a de particulier lui aussi.

Enfin, la SNQO invite les députés québécois de l'Assemblée nationale qui représentent cette région dans le gouvernement du Québec, de prendre en main la défense de l'intégrité du territoire et d'assumer leurs responsabilités à cet égard.

"Ceci suppose qu'on respecte et qu'on renforce le caractère français de Hull, en ne portant pas atteinte à son équilibre démographique", conclut le document.

BRIDGE

UN CONTRASTE

Souvent un contraste dans les résultats peut être produit simplement par le choix de l'entame.

Sauf pour les joueurs adeptes du système "Précision" l'ouverture par 1-trèfle indique une suite pouvant compter trois cartes ou plus. Si par la suite le partenaire n'obtient aucune précision supplémentaire, il lui est alors bien difficile de se faire une idée précise de la valeur et de la longueur de la suite trèfle.

La main suivante s'est présentée au tournoi national de Miami alors que les plus grands experts se disputaient le championnat des équipes de quatre. Si après des enchères identiques aux deux tables un même contrat était recherché, le choix de l'entame était cependant d'une grande influence alors qu'à l'une des tables le contrat était réalisé pendant qu'à l'autre table le compétiteur subissait une chute de deux levées, ce qui représentait 13-IMP.

Donneur: Ouest
Tous vulnérables

Pi-R-10-9
Co-A-10-8
Ca-R-7-6-4
Tr-10-8-6

Pi-D-8-5 Co-7-5-4-3 Ca-V-10-5 Tr-7-5-4	O N S E	Pi-7-6-3-2 Co-R-V-9 Ca-A-9-8 Tr-A-3-2

Pi-A-V-4
Co-D-6-2
Ca-D-3-2
Tr-R-D-V-9

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	passe	1-trèfle (1)	1-S-A
passe	3-S-A	passe	passe
passe			

(1) En troisième main Est ne peut pas refuser d'ouvrir les enchères alors qu'il se pourrait fort bien que cette main appartienne à son camp. Cependant, considérant l'anémie de la suite pique Est se doit de recourir à l'enchère d'approche 1-trèfle.

Entame:- ?

Que doit choisir Ouest comme entame?

S'il peut sembler que N-S ne soient pas en possession d'une suite majeure de quatre cartes, la longue suite d'Ouest est très peu prometteuse et de plus il n'a aucune assurance de pouvoir éventuellement reprendre la main. Ainsi, comment le blâmer de choisir une attaque à la suite annoncée par son partenaire soit le sept de trèfle. Evidemment, si Ouest avait eu l'assurance que chez son partenaire il ne se trouvait que trois trèfles, son choix se serait porté sur une autre suite.

Après avoir fait la première levée par l'as de trèfle, Est ne pouvant avec profit s'attaquer à une nouvelle suite revient à trèfle pour le dix du Mort. Sur le changement au quatre de carreau, le déclarant gagne la levée de sa dame et comme il poursuit l'attaque à cette suite la levée est cédée au dix. Ouest abandonne la main en revenant avec son troisième trèfle. Le déclarant persiste à carreau et alors même que le roi est pris par l'as, le sept devient promu au rang de gagnante. Ainsi Est doit s'attaquer à l'une des suites majeures et peu importe son choix il doit permettre au déclarant de compléter son contrat. Recherchant un moindre mal, Est s'attaque aux coeurs par le jeu du roi pour l'as du Mort. Celui-ci encaisse son dernier carreau puis le roi de pique et, comme le déclarant tente l'impasse du valet de pique, la levée est perdue à la dame, mais assuré des levées restantes le déclarant réalise son contrat.

A l'autre table, alors que les adversaires semblent bien préparés à maîtriser une attaque à trèfle, Ouest choisit l'entame du trois de coeur.

Après avoir fait la première levée de son roi de coeur, Est en fait suivre le valet pour la dame du déclarant. Sur le changement à trèfle Est prend de son as et par le jeu d'un troisième coeur, le sept d'Ouest devient affranchi. Le Mort change au quatre de carreau et le déclarant gagne la levée de sa dame. Après avoir encaissé ses derniers trèfles le déclarant aurait pu compléter son contrat par trois levées de pique mais son intuition faisait défaut alors qu'un premier pique était joué vers le roi puis que l'impasse du valet était tentée. Ouest obtenant la main de sa dame de pique après le jeu de son dernier coeur, revenait avec le valet de carreau et le roi étant capturer, le déclarant subissait une chute de deux levées.

Si nous considérons qu'à l'autre table, le déclarant fut également incapable de capturer la dame de pique, on peut donc dire que le contraste dans le résultat a eu comme cause première un choix différent concernant l'entame.

Noël Duchesne

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 décembre au 20 janvier)	Affaires: L'impartialité vous sera très favorable. Amours: le deuxième Décan pourrait rencontrer l'âme soeur. Santé: bonne. Personnes âgées: jugement très sûr. Jeunes: un peu de savoir -vivre s'impose.
LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)	Affaires: le risque spéculatif est à déconseiller actuellement. Amours: très belles à Narbonne et Perpignan. Santé: assez heurtée. Personnes âgées: une lettre. Jeunes: soignez votre tenue vestimentaire.
LES POISSONS (du 20 février au 20 mars)	Affaires: rien d'important. Expédiez la correspondance en retard. Amours: peu de plaisir. Santé: médiocre. Personnes âgées: le sourire sera commercial. Jeunes: sports très favorisés.
LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)	Affaires: import-export bien aspecté. Amours: chances pour les jeunes filles cherchant un mari. Santé: insomnies. Personnes âgées: refaites vos comptes. Jeunes: une certain sourire.
LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)	Affaires: surveillez particulièrement vos intérêts. Amours: on vous donnerait le bon dieu sans confession. Santé: voies digestives menacées. Personnes âgées: étudiez votre menu.
LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)	Affaires: rien ne pourra se conclure aujourd'hui. Amours: une fausse piste à abandonner. Santé: excès de fatigue. Personnes âgées: soirée à écourter. Jeunes: nuit splendide.
CANCER (du 22 juin au 22 juillet)	Affaires: avantage certain à ne rien brusquer. Amours: tentation périlleuse. Santé: n'oubliez pas les vitamines. Personnes âgées: gare aux chutes. Jeunes: comme des poissons dans l'eau.
LE LION (du 23 juillet au 23 août)	Si vous réussissez aujourd'hui une affaire d'argent, faites ces achats, qui, depuis longtemps, sont nécessaires. Les amours seront désarçonnées, surtout dans le deuxième Décan.
LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)	Affaires: un regain de dynamisme vous portera vers l'avant. Amours: nombreux rendez-vous manqués. Santé: un danger pour le premier Décan. Personnes âgées: n'allez pas trop loin.
LA BALANCE (du 23 septembre au 22 octobre)	Affaires: il est parfois indispensable d'envisager une économie. Amours: tendances à la tromperie. Santé: positive. Personnes âgées: on parlera d'héritage. Jeunes: risques de dilapidation.
LE SCORPION (du 23 octobre au 22 novembre)	Affaires: jour favorable aux démarches auprès des instances. Amours: natives du troisième décan assidûment recherchées. Santé: moyenne. Personnes âgées: mondanités. Jeunes: mauvaise humeur.
LE SAGITAIRE (du 23 novembre au 21 décembre)	Affaires: vous pouvez prendre un risque ce matin. Amours: nombreuses réconciliations sur l'oreiller. Santé: plutôt passable. Personnes âgées: simple migraine. Jeunes: études bien aspectées.

Foyer incendié

GUELPH, Ont. (PC) — Peu après minuit, mardi, un incendie s'est déclaré dans une résidence pour personnes âgées, près de l'université, et la police a dû aider à l'évacuation de 51 pensionnaires.

LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-CYRILLE DE NORMANDIN

EGLISE SAINT-CYRILLE DE NORMANDIN

APPEL D'OFFRES

AVIS AUX ENTREPRENEURS

ENTREPRENEURS GENERAUX

LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-CYRILLE DE NORMANDIN et le bureau des architectes DUPUIS ET MATHIEU recevront jusqu'à 17:00 heures (heure de Montréal), le vendredi 13 février 1976, des soumissions pour la construction de l'EGLISE SAINT-CYRILLE DE NORMANDIN.

L'ouverture des soumissions se fera au presbytère de NORMANDIN, à 14:00 heures le dimanche 15 février 1976.

Ces soumissions doivent être scellées puis remises de main à main au curé, au **Presbytère de Normandin** ou au bureau des architectes DUPUIS ET MATHIEU, au **4189, avenue Northcliffe à Montréal.**

Outre l'adresse, elles doivent comprendre, inscrits au coin inférieur gauche de l'enveloppe, les mots SOUMISSION: EGLISE SAINT-CYRILLE DE NORMANDIN.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque de garantie, ou d'une garantie de soumission de:
CINQUANTE MILLE dollars ($50,000.00).

Toute soumission non déposée au moment, à l'endroit et de la manière indiquée ci-dessus sera rejetée.

Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants, pourront se procurer à l'adresse suivante, une série des plans, devis, formules de soumission, etc...

ADDEN-DA,
Système d'Information pour la construction,
666 ouest, rue Sherbrooke, Suite 2007,
Montréal, Qué. H3A 1E8.

Ils pourront aussi téléphoner à: (514) 284-1034, **tous frais virés** pour que les documents ci-haut, mentionnés leur soient envoyés par courrier spécial.

LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-CYRILLE DE NORMANDIN, ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

SOUS-TRATANTS

Les sous-traitants des spécialités suivantes devront déposer leur soumission, à prix forfaitaire, au plus tard le 3ième jour de février 1976 à 15:00 heures (heure de Montréal), au:

BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSEES
DU QUEBEC
4970, Place de la Savane,
Montréal.
Tél.: 731-7311
ou: 375, Verdun,
Québec.
Tél.: 683-2977
ou: 609, Du Bose,
Parc Industriel,
Arvida.
Tél.: 548-3715

Cette soumission devra être valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date indiquée ci-dessus.

La soumission de chaque sous-traitant devra être accompagnée d'un chèque visé fait à l'ordre de la FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-CYRILLE DE NORMANDIN (in trust), ou d'un cautionnement de soumission en faveur de LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-CYRILLE DE NORMANDIN et transférable à l'entrepreneur général à qui le contrat sera octroyé; ce chèque visé ou ce cautionnement de soumission devra être fait pour le montant qui est inscrit en regard de chaque spécialité.

SPECIALITES	**MONTANT DE LA GARANTIE**
Charpente en bois lamellé:	**$2,500.00**
Maçonnerie:	**$1,000.00**
Couverture:	**$1,300.00**
Fenêtres et portes aluminium:	**$3,500.00**
Tapis:	**$1,000.00**
Ameublement intégré et liturgique:	**$3,000.00**
Plomberie:	**$1,700.00**
Ventilation et contrôle:	**$2,000.00**
Electricité et chauffage:	**$6,500.00**

Dupuis et Mathieu, architectes.

DU 5 AU
14 MARS 1976

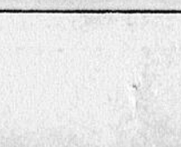

aux bouleaux avec...

jako

Barrett connaîtra son sort jeudi

VANCOUVER (PC) — Le recomptage judiciaire des votes exprimés dans la circonscription de Coquitlam lors des élections provinciales du 11 décembre a commencé, lundi, après avoir été retardé pendant près de sept heures par des complications d'ordre juridique.

Le recomptage a lieu à la demande de l'ancien premier ministre néo-démocrate, M. Dave Barrett, défait par le candidat du Crédit social, M. George Kerster, par une majorité de 18,660 voix contre 18,641, soit une marge de 19 voix.

Un candidat indépendant, M. Bernd Stoelzle, qui avait obtenu 67 votes, a quitté le pays pour l'Autriche le jour même où le recomptage fut autorisé, le 23 décembre, sans avoir désigné un représentant susceptible d'être avisé de la procédure. On ne connaît pas exactement les déplacements de M. Stoelzle en Autriche.

Le juge de comté Stewart McMorran, qui préside au recomptage, a décidé néanmoins d'entamer la procédure, même si un des candidats n'a pas pu être avisé.

On prévoit que le recomptage se poursuivra jusqu'à jeudi.

Flora critique le gouvernement

DALHOUSIE, N.-B. (PC) — Mlle Flora MacDonald, candidate à la direction du Parti progressiste-conservateur, a déclaré avoir de nombreuses critiques à porter contre la manière dont le gouvernement applique la législation anti-inflation.

"La situation est presque aussi grave qu'en temps de guerre, a-t-elle dit au cours d'une conférence de presse, et cela, le gouvernement fédéral n'a pas réussi à le faire comprendre."

Mlle MacDonald, député de Kingston et les îles aux Communes, a ajouté que les directives de lutte contre l'inflation auraient dû porter d'abord sur un gel, et le gouvernement aurait dû donner l'exemple par un leadership adéquat.

"Il y a maintenant un sentiment de malaise au pays, a-t-elle dit, et il faudra un effort véritable pour rétablir la confiance du public."

ENTRECROISÉS

5 lettres cachées — THEME — L'HOMME DE LA JUSTICE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3
but
clé
rue
4
bile
bref
date
gain
lier
lire
ôter
rage
5
arrêt
butin
cause
effet
ennui
entre
grief
loyer
reste
saisi
sévir
terre
tiers
titre
vente
6
avocat
délais
effets
litige
maison
meuble
référé
usagée
visite
7
cession
intérêt
nullité
8
bailleur
débiteur
dispense
garantie
instance
location
tribunal
9
insertion
sensation
12
dénonciation
13
insaisissable

La réponse du problème précédent: *tournée*

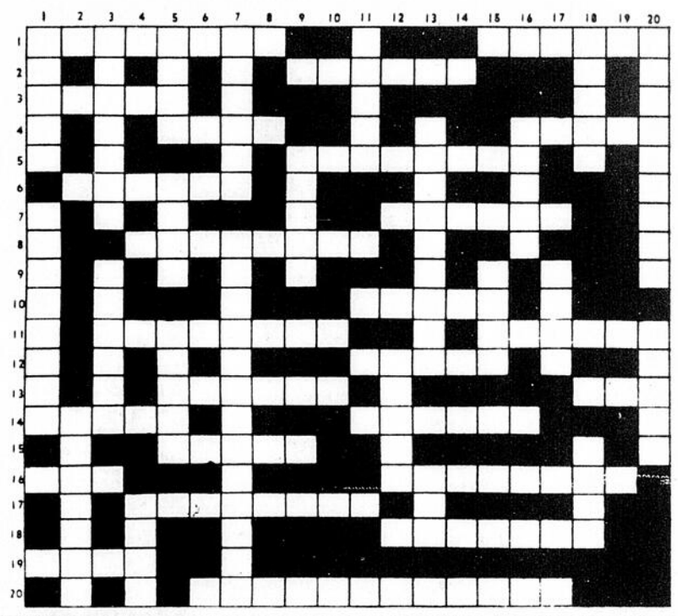

MOT MYSTÈRE

9 lettres cachées — THEME — LES INTOXICATIONS

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A
achat
allié
anesthésie
année
B
baisse
banc
bref
but
C
chimie
chirurgien
coca
conseil
cure
D
démonstration
dorsale
dose
E
envie
éther
étonner
évasion
F
fini
G
gazé
gel
goût
grand
I
inégalée
L
lit
loin
M
mal
N
nausée
nerf
norme
O
opium
P
pervers
poison
potion
R
rage
raté
rétif
réveil
S
sagesse
sain
santé
satisfaire
T
tour
travail
tué
V
vaine
verre
vie

La réponse du problème précédent: *fusée*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	L	E	E	E	R	U	O	T	B	L	M	S	T	O	C
2	R	E	Z	M	T	A	U	U	O	A	I	U	A	H	E
3	N	E	G	A	R	O	T	I	P	M	E	E	I	I	R
4	G	O	H	C	G	O	N	E	B	O	A	M	V	P	N
5	B	C	I	T	H	S	N	N	V	R	I	N	E	E	O
6	A	A	E	T	E	I	A	E	E	E	E	S	R	I	R
7	E	I	N	N	A	I	R	T	P	R	D	F	O	E	V
8	N	R	N	C	I	R	S	U	I	O	F	C	T	N	E
9	P	L	U	E	E	A	T	E	R	S	T	I	O	T	I
10	E	E	I	C	G	R	V	S	H	G	F	I	N	C	N
11	E	S	R	E	A	A	A	D	N	T	I	A	O	I	A
12	E	G	S	V	S	L	L	G	N	O	S	E	I	N	U
13	T	S	A	I	E	N	L	E	E	A	M	E	N	R	S
14	E	I	O	S	A	R	O	I	E	S	R	E	N	M	E
15	L	N	L	D	U	B	S	C	E	E	E	G	D	A	E

INCROYABLE MAIS VRAI:

1.5 litre, 52.8 oz fl!

C'est presque de la magie!

Une quantité phénoménale de 7 UP!
C'est clair et net!
Vous en avez pour votre argent!

7UP®

L'INCOLA

7 UP L'INCOLA • DIET 7 UP SANS SUCRE

Seven-Up, 7 UP et l'Incola sont des marques déposées identifiant les produits de The Seven-Up Company.

DECES

M. JEROME VAILLANCOURT

Est décédé subitement à sa résidence, le 5 janvier 1976, à l'âge de 58 ans et 7 mois, **M. Jérôme Vaillancourt,** époux en premières noces de feue dame Jeannette Maning et en secondes noces de dame Flore Tremblay. Il demeurait au 185, rue Larouche, à Bagotville.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 2 hres. Le départ se fera de la maison funéraire Gravel & Fils, 219, de la Fabrique, à Bagotville, à 1.30 hre, pour l'église St-Marc de Bagotville, et de là au cimetière paroissial.

Il était membre honoraire de la Garde paroissiale de Bagotville.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles (premières noces): Mme Ghislain Fortin (Nicole), Mme Claude Lavoie (Jeannine), Mme Claude Barbeau (Marie-Alice), et son fils Julien Vaillancourt (Ginette); ses filles (secondes noces): Mme Joseph-Eugène Gilbert (Yvette), Mme Paul Savard (Colette), Mme Yves Milliard (Gemma), et ses fils: René (Lili Simard), Lucien (Rose-Aline Vincent), et aussi Mme Maurice Huth, née France Gobeil.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

DAME LAURA DESCHENE

A Chicoutimi, le 5 janvier 1976, à l'âge de 80 ans et 7 mois, est décédée **dame Laura Deschesne,** épouse de feu M. Eddy Meunier. Elle demeurait au 1262, rue Duhaime, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 hres. Le départ se fera de la maison funéraire Gravel & Fils, 304, Racine est, Chicoutimi à 2.30 hres, pour la Cathédrale, et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil, ses deux filles: Mme Georges Simard, née Jeannette, Mme Edouard Simard, née Cécilia, et sa soeur Mme Adison McKinnon, née Gabrielle.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

M. PAMPHILE TREMBLAY

A l'hôpital de La Baie, le 6 janvier 1976, à l'âge de 70 ans, est décédé **M. Pamphile Tremblay,** époux en premières noces de feue dame Léticia Bouchard, et en secondes noces de dame Adéla Tremblay. Il demeurait au 118, rang St-Louis, Bagotville.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 hres. Le départ se fera de la maison funéraire Gravel & Fils, 651, 2ième Rue, Port-Alfred à 9.30 hres, pour l'église St-Alphonse de Bagotville, et de là au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles: Mme Edouard Jourdain, née Rita, Mme Henri-Maurice Gauthier, née Thérèse, Mme Armand Gauthier, née Gertrude, et son fils Bernard Tremblay.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

M. ROLAND COUTURE

A Roberval, le 5 janvier 1976, à l'âge de 52 ans et 2 mois, est décédé, **M. Roland Couture,** époux de dame Huguette Lafleur. Il demeurait au 1041, Paradis, Roberval.

Les funérailles auront lieu jeudi à 14:30 hres. Départ Funérarium Harvey Ltée, 816, St-Joseph à 14:00 hres pour l'église St-Jean-de-Bréboeuf et de là au cimetière paroissial.

Harvey Ltée, Roberval.

M. LIONEL GAGNON

A Jonquière, le 5 janvier 1976, à l'âge de 63 ans, est décédé **M. Lionel Gagnon,** époux de dame Marie Tremblay. Il demeurait au 677, Pasteur, Jonquière.

Les funérailles auront lieu jeudi à 2:00 hres. Départ Caron Inc., 146, de la Fabrique, Jonquière à 1:30 hres pour l'église Fatima et de là au cimetière Jonquière.

Direction salon funéraire Caron Inc.

MME PIERRETTE VILLENEUVE

A Alma, le 5 janvier 1976, à l'âge de 49 ans et 10 mois, est décédée **dame Pierrette Villeneuve,** épouse de Fernand Payette. Elle demeurait au 10, rue Morin, Alma.

Les funérailles auront lieu jeudi à 14:00 hres. Départ Bérubé & Fils, 680, Harvey ouest, Alma à 13:30 hres pour l'église St-Joseph et de là au cimetière paroissial d'Alma.

Direction Bérubé et Fils.

M. GEORGES-HENRI GAUTHIER

A La Doré, le 4 janvier 1976, à l'âge de 31 ans, est décédé **M. Georges-Henri Gauthier,** époux de dame Madeleine Cloutier. Il demeurait au 151, des Peupliers, La Doré.

Les funérailles auront lieu mercredi à 2:30 hres. Départ salon funéraire de La Doré à 2:00 hres pour l'église de La Doré et de là au cimetière paroissial.

Direction Jacques Arcand, St-Félicien & La Doré.

M. ALPHONSE BELANGER

A Chicoutimi, le 5 janvier 1976, à l'âge de 44 ans, est décédé **M. Alphonse Bélanger,** époux de dame Ghislaine Simard. Il demeurait au 1476, Emile-Grouard, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu vendredi à 3:00 hres. Départ Aubin & Fils, avenue Montcalm à 2:30 hres pour l'église St-Antoine et de là au cimetière paroissial.

Il était le père de: Mme Claude Maltais (Céline), Régine, Serge, Lise, Noëlla, Sonia, Jean-François, Jasmin et Marie-Josée.

Direction Aubin & Fils.

Le système d'impôt canadien

Des complications inutiles

VANCOUVER (PC) — Le président de l'Institut canadien des comptables agréés croit que tout système d'impôt sur le revenu est compliqué, dans une société moderne, mais que beaucoup de ces complications sont inutiles. Le système canadien, d'ailleurs, pourrait être considérablement simplifié.

Dans une allocution prononcée devant les membres d'un club social, M. Marcel Bélanger a réclamé une réduction de 50 pour cent des taux ascendants de l'impôt sur le revenu, un élargissement des niveaux de revenu imposable et un abaissement des taux marginaux maximum.

Il est d'avis que le gouvernement fédéral devrait décréter un moratoire d'au moins deux ans sur les modifications au régime d'impôt sur le revenu tout en créant un comité d'étude composé de fonctionnaires et de spécialistes extérieurs, afin de simplifier le système de taxation du Canada.

M. Bélanger a aussi pris à partie les stimulants tarifaires accordés aux compagnies, ce qui, selon lui, suscite beaucoup de confusion dans l'esprit du public.

Stimulants

"La population peut facilement imaginer que ces stimulants constituent de généreux cadeaux... quand, en réalité, il s'agit d'un délai de paiement de taxes à verser ou, en d'autres mots, d'un prêt sans intérêt."

Il suggère que ces stimulants soient offerts sous forme de réduction des taux plutôt que sous forme de déductions accélérées.

Le conférencier a cité la taxation sur le capital d'affaires au Québec, en Ontario et en Colombie Britannique comme un autre exemple de taxation inutilement complexe.

"Une telle formule de taxation est discriminatoire pour les industries à capitaux élevés et dans le domaine de la création de nouvelles sociétés."

Il croit que la taxe sur le capital d'affaires devrait être abolie et, si nécessaire, remplacée par une hausse de la taxe sur les profits, afin de compenser la perte de revenus.

Journal secret

OTTAWA (PC) — L'ex-ministre libéral J. W. Pickersgill a rendu public mardi un journal secret relatif à l'affaire Gouzenko et écrit par le défunt premier ministre William Lyon Mackenzie King.

Ce journal de 60 pages sera déposé bientôt aux archives nationales où il pourra être consulté par le public. Plusieurs documents appartenant à M. King ont déjà été rendus publics le premier jour de l'an.

Selon les archivistes, M. Pickersgill a décidé de lui-même de rendre public le journal sur Gouzenko, croyant qu'il ne présente aucun risque pour la sécurité du pays.

L'ex-ministre libéral, qui est un ancien adjoint de M. King, est un des cinq exécuteurs du testament littéraire de l'ancien homme d'Etat.

MOTS CROISES

problème: no 665

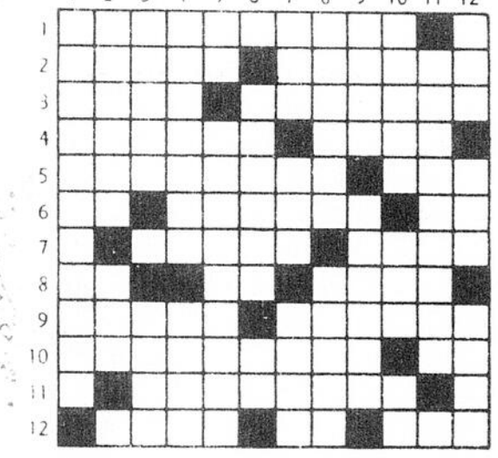

HORIZONTALEMENT
1- Délicatesse de la touche dans une peinture.
2- Fer allié à une faible quantité de carbone. --Ne diras pas.
3- Ile des Phillipines. -- Un des enzimes du suc gastrique.
4- Petite plante d'eau douce originaire du Canada. -- Ville d'Allemagne.
5- Mouvement d'un corps autour d'un axe fixe. -- Roi d'Israël.
6- Astate. -- Chants funèbres chez les Grecs et les Romains. -- Eminence.
7- Inflammation de l'oreille. -- Indique un objet rapproché.
8- Fille d'Inachos . -- Germanium. -- Prix d'une chose.
9- Lieu où se faisaient entendre les musiciens à Athènes . -- Unité de distance.
10- Grand cimetière . -- Silicium.
11- Impose de nouveau une feuille.
12- Se jeter impétueusement. -- Conjonction. --Dévêtue.

VERTICALEMENT
1- Mortifications, jeûnes.
2- Mammifère carnassier d'Amérique du Sud. -- Poème lyrique.
3- Philosophe français (1839-1916). -- Non préparé.
4- Minéralogiste français (1787-1850). -- Lisière d'un bois.
5- Infinitif. -- Personne qui éteint la gaieté.
6- Représentée par des lignes, des couleurs. --Après-midi.
7- Saison . -- Personne sotte. -- Prêtre du rite oriental chez les Russes.
8- Baquet en bois de sapin. -- Bonnet de police.
9- Située. -- Nombre de points à un test (plur.)
10- Instrument chirurgical . -- Obtenus. -- Préposition.
11- Morceaux choisis d'un ou de plusieurs auteurs.
12- Hardi. -- Allié. -- Sommet d'une montagne.

problème: no 664

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	M	P	R	E	C	A	T	O	I	R	E
2	M	E	R	I	T	E	■	O	■	R	I	T
3	P	R	O	C	É	S	S	U	S	■	A	U
4	R	E	P	A	S	■	A	T	T	E	N	D
5	E	■	I	N	■	V	I	■	E	■	T	I
6	S	U	C	E	M	E	N	T	■	E	S	É
7	S	U	E	R	■	S	T	■	E	T	■	S
8	I	■	■	■	E	T	E	R	N	E	L	■
9	O	R	G	A	N	I	S	A	T	I	O	N
10	N	U	I	■	A	G	■	R	E	N	I	É
11	N	E	T	S	■	E	M	E	R	T	R	E
12	E	S	■	A	S	S	I	S	É	■	E	S

vente d'entrepôt

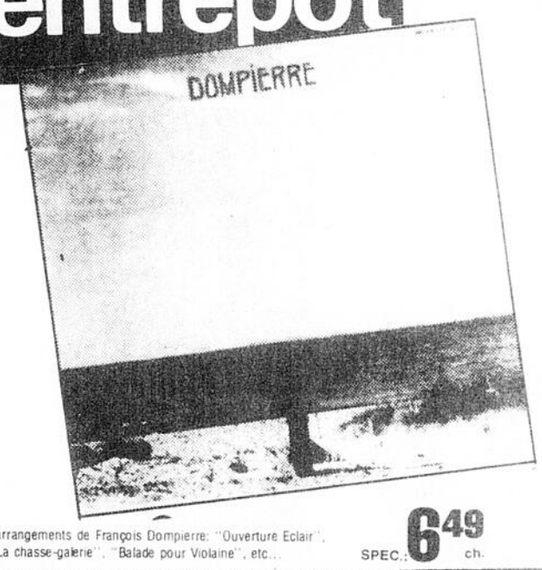

"Dompierre"
Musique originale et arrangements de François Dompierre: "Ouverture Eclair", "Labyrinthe en la", "La chasse-galerie", "Balade pour Violaine", etc...
SPEC.: 6.49 ch.

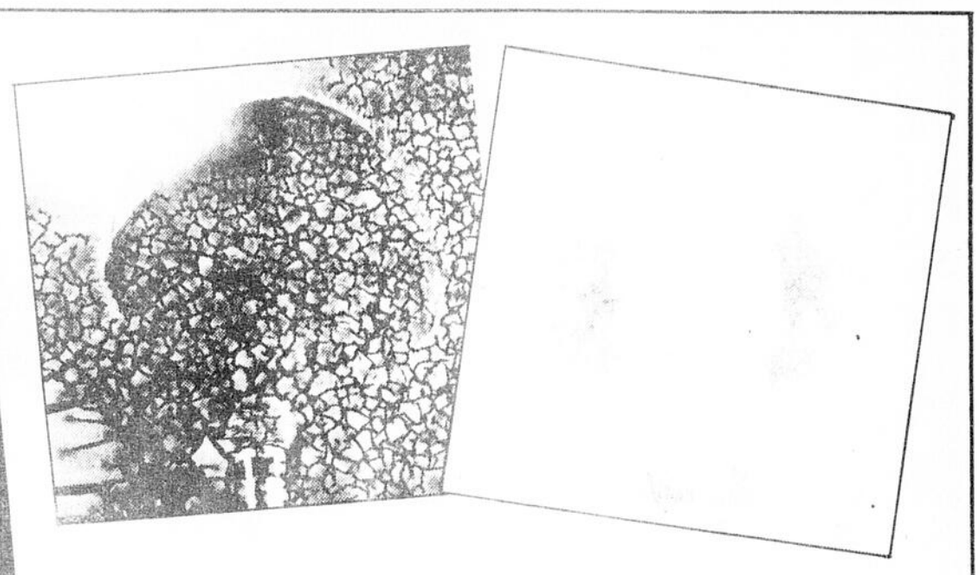

NOUVEAUX MICROSILLONS

Les 2 derniers microsillons de Jean-Pierre Ferland (enregistré à la prison des femmes "Tanguay") et André Gagnon "Neiges", musique composée, arrangée et dirigée par André Gagnon.

4.99 ch.

VOTRE CHOIX
4.49 ch.

MICROSILLONS POPULAIRES

Faites votre choix parmi les titres suivants: "Collection" de Ginette Reno, "Forever and ever" de Demis Roussos, "Beau Dommage", "Greatest Hits" de Cat Stevens, "Rock of the Westies" de Elton John, "Migration" de Jacques Michel.

MICROSILLONS DISCONTINUES
SPEC. 1.79 ch.

Groupe de microsillons "Polydor" discontinués, parmi lesquels vous retrouverez cet enregistrement de Moustaki et de vos chanteurs favoris.

MICROSILLONS DISCONTINUES .77 ch.

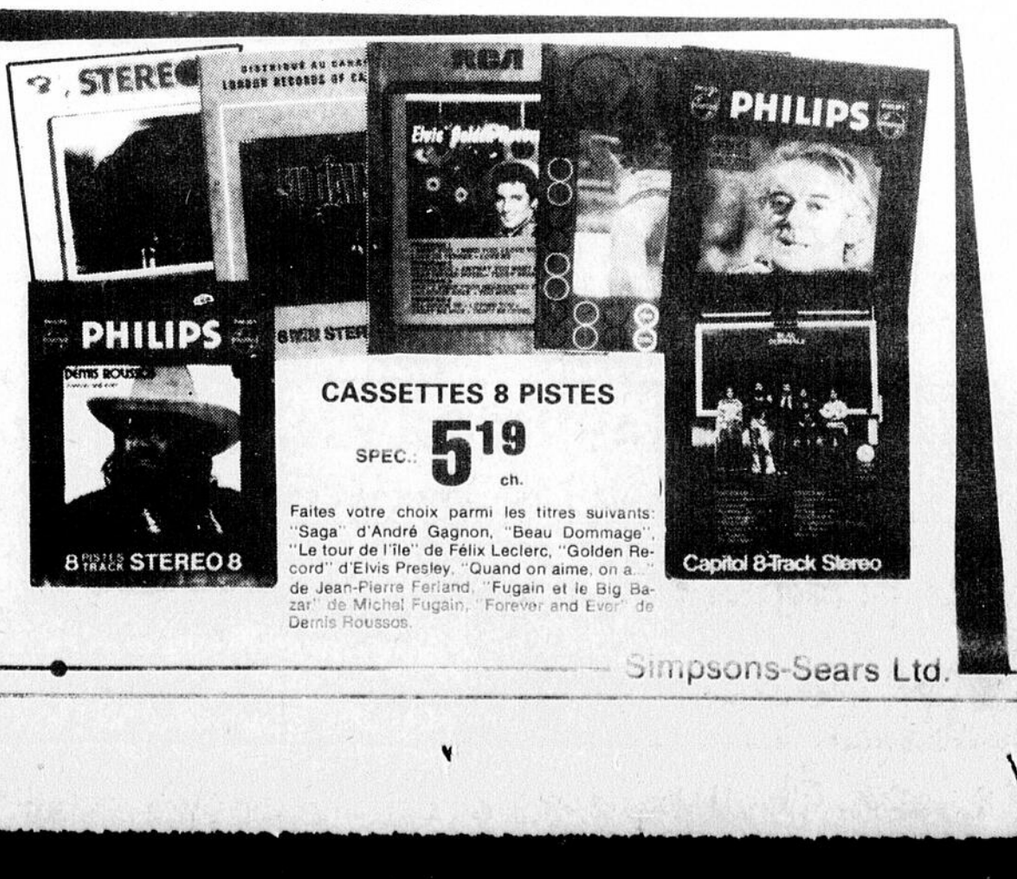

CASSETTES 8 PISTES
SPEC.: 5.19 ch.

Faites votre choix parmi les titres suivants: "Saga" d'André Gagnon, "Beau Dommage", "Le tour de l'île" de Félix Leclerc, "Golden Record" d'Elvis Presley, "Quand on aime, on a..." de Jean-Pierre Ferland, "Fugain et le Big Bazar" de Michel Fugain, "Forever and Ever" de Demis Roussos.

CASSETTES DISCONTINUEES

Choix de 3 titres: "L'argent ou le bonheur" d'Yvon Deschamps, "Moustaki", "Serge Reggiani".
2.79 ch.

GROUPE DE CASSETTES

8 PISTES DISCONTINUES
ch. .99

Simpsons-Sears Ltd.

LE MONDE EN BREF

URSS — Céréales

MOSCOU (AP) — Après avoir enregistré, l'été dernier, sa récolte de céréales la plus catastrophique depuis dix ans, l'Union soviétique connaît actuellement des conditions météorologiques difficiles qui pourraient compromettre les résultats de la moisson de 1976.

Le journal agricole "Vie rurale" a fait état, mardi, d'un manque d'enneigement dans de nombreuses régions du pays. La température commençant à descendre largement au-dessous de zéro, la menace de voir les céréales d'hiver geler sur pied s'est accrue.

L'article du journal signalant un temps défavorable ne considère pas directement la situation comme alarmante, mais il indique que la couche de neige "a complètement disparu en Bielorussie, dans les Etats baltes et dans presque toute l'Ukraine". Il ajoute, d'autre part, qu'il n'y a pas de manteau de neige protecteur dans plusieurs régions.

Embuscade

BELFAST (AP) — Une organisation s'intitulant la "Force d'action républicaine du Sud-Armagh" a revendiqué, mardi, la responsabilité de l'attentat qui a coûté la vie à 10 protestants, la veille au soir.

Un homme, prétendant parler au nom de cette organisation, a téléphoné à un journal de Belfast et a donné un mot de code connu de la police.

"Nous revendiquons la responsabilité de la fusillade d'hier soir, a-t-il dit. Il s'agissait de représailles à la suite de l'assassinat, dimanche, des frères Reavey, à Whitecross, et de la famille O'Dowd, à Ballydougan".

La police pense que l'appellation "Force d'action républicaine du Sud Armagh" est "un pavillon de complaisance" pour des éléments de l'aile provisoire de l'IRA.

Angola — Grandes puissances

LONDRES (Reuter) — Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne espèrent qu'un cessez-le-feu interviendra rapidement en Angola, suivi par le départ des troupes étrangères et la conculsion d'un accord négocié entre les trois mouvements nationalistes, a déclaré le Foreign Office.

A Bonn, le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Hans-Dieter Genscher, a adressé des messages à 12 de ses homologues africains critiquant les interventions de puissances étrangères à l'Afrique, y voyant une tentative en vue de s'assurer une influence sur le continent pour promouvoir leurs intérêts égoïstes, indique-t-on de source diplomatique.

M. Genscher a adressé ses messages aux ministres des Affaires étrangères des pays suivants: Ghana, Libéria, Zambie, Malawi, Ouganda, Tanzanie, Nigéria, Kenya, Zaire, Egypte, Tunisie, Maroc. Le secrétaire au Foreign Office, M. James Callaghan, a fait de même. De même source, on déclare que les messages ont reçu une réponse positive.

Concorde — Menaces

WASHINGTON (Reuter) — Concorde a livré lundi la bataille la plus importante de son existence au cours d'une espèce de procès public où partisans et adversaires du supersonique franco-britannique se sont affrontés devant le secrétaire américain aux Transports, M. William Coleman.

Après six heures d'audience, les représentants des gouvernements français et britannique ont brandi la menace de représailles au cas où Concorde n'obtiendrait pas le droit de se poser aux Etats-Unis.

M. Gerald Kaufman, ministre d'Etat au département britannique de l'Industrie, et M. Claude Abraham, directeur des transports aériens au ministère français des Transports, ont remis à M. Coleman un document officiel qui affirme qu'une interdiction de l'appareil sur le territoire américain "pourrait conduire à des restrictions réciproques à l'encontre des fournisseurs et des transporteurs aériens américains.".

Les deux gouvernements estiment que les avantages technologiques et économiques de l'avion contrebalancent d'autres considérations, et ajoutent: "Une décision négative sur la question des services Concorde aux Etats-Unis aurait indubitablement des conséquences politiques tant en France qu'au Royaume-Uni".

Angola — Cubains

KINSHASA (Reuter) — Le FNLA a reconnu que l'offensive lancée au cours de ces derniers jours par son rival, le MPLA, dans le nord du pays, l'avait durement touché.

Dans un communiqué diffusé à Ambriz, qu'a rapporté, mardi, l'agence de presse zairoise AZAP, le FNLA déclare que l'offensive sur le nord qu'il contrôlait jusqu'ici a été lancée par les "7,500 Cubains" qui combattent actuellement en Angola aux côtés des forces du MPLA.

"La présence d'une division et demie de l'armée cubaine et de 6,000 Katangais (ex-gendarmes du Katanga) aux côtés des forces du MPLA a terriblement déséquilibré le rapport des forces au détriment du Front national de libération de l'Angola sur le front nord", déclare le FNLA.

Il précise que les "troupes d'invasion cubaines" ont utilisé au cours de leur offensive des chars T-34, des canons à longue portée baptisée "orgue de Staline", des missiles, des avions et des hélicoptères.

Argentine — Rega

BUENOS AIRES (AFP) — L'ordre de recherches lancé par la justice argentine contre M. Lopez Rega, ancien ministre du Bien-être social, a été maintenu par le juge fédéral en matière pénale, M. Alfredo Nocetti Pasolino, apprend-on mardi à Buenos Aires.

M. Lopez Rega devait se présenter devant le juge, le 29 décembre, ainsi que MM. Carlos Villone, également ancien ministre du Bien-être social, et Jose Miguel Vanni, conseiller de ce ministère, sous l'inculpation de détournement de fonds publics, faux et usage de faux et malversations. Un mandat d'amener international avait été communiqué à cet effet à Interpol.

La fille de M. Lopez Rega avait demandé la suspension de ce mandat déclarant que son père n'avait pu se présenter pour des raisons de santé. Le juge vient de rejeter la requête et le mandat reste donc toujours en vigueur, bien que M. Lopez Rega reste introuvable.

Démenti portugais

LISBONNE (AP) — Le ministère des Finances a publié mardi un communiqué qui dément les informations d'après lesquelles le Portugal procèderait à des ventes massives d'or, prélevé sur ses réserves et déclare que quatre tonnes seulement, soit 0.5 pour cent des réserves, ont été vendues.

Cette vente, d'après le communiqué, a été faite pour contribuer à soulager "les difficultés notoires de notre balance des paiements" principalement supportées par la vente de réserves de devises étrangères.

Ce déficit a atteint un milliard de dollars environ l'année dernière. D'ici la fin de 1976, dit-on, il devrait être ramené à 200 — 250 millions de dollars.

Après l'attentat des dix ouvriers

Londres et Dublin cherchent un remède

BELFAST (Reuter) — Au lendemain de l'attentat qui a coûté la vie à 10 ouvriers protestants en Irlande du Nord, des consultations se sont engagées entre Londres et Dublin pour tenter de faire échec au cycle infernal des représailles.

Après avoir rencontré à Belfast, dirigeants politiques, protestants et catholiques, M. Merlyn Rees, secrétaire d'Etat britannique chargé de l'Irlande du Nord, devait regagner Londres dans le courant de la journée à la demande de M. Harold Wilson.

Le premier ministre a en effet convoqué une réunion extraordinaire à laquelle doivent également prendre part le secrétaire à la Défense, M. Roy Mason, le chef de l'état-major, le maréchal sir Michael Claver, et M. David Ennals, ministre d'Etat au Foreign Office.

Cette réunion, déclare-t-on de source autorisée, permettra d'examiner la demande présentée par les dirigeants des partis politiques d'Ulster en faveur de l'envoi de renforts de troupe dans le comté d'Armagh, à la frontière de l'Irlande du Nord, et de la République d'Irlande, où extrémistes des deux bords concentrent actuellement leurs attentats.

RESIDENCES DES VICTIMES — Des soldats britanniques veillent dans une rue déserte de Bessbrook. Neuf des dix personnes victimes des terroristes, lundi, vivaient dans ce quartier. L'Angleterre a dépêché des forces d'infanterie additionnelles dans le secteur, en réponse à la répression.

A Dublin, le cabinet irlandais, réuni sous la présidence de M. Liam Cosgrave, premier ministre, a décidé de dépêcher jeudi, à Londres, son ministre de la Justice, M. Patrick Cooney.

Force d'action républicaine

La "force d'action républicaine d'Armagh sud" a revendiqué l'attentat de lundi soir: non loin du village de Kingsmills, une vingtaine d'hommes ont fait arrêter le mini-bus qui ramenait les ouvriers de l'usine textile de Markethill. Ayant séparé les 11 protestants du seul catholique à bord du véhicule, ils ont ouvert le feu; 10 hommes ont été tués, le onzième a été grièvement blessé.

Mardi, un homme utilisant un code convenu a téléphoné à un journal de Belfast pour revendiquer l'attentat au nom de la Force d'action républicaine, généralement considérée comme un prête-nom pour les membres de l'aile provisoire de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) dans la région.

Il s'agissait, a-t-il dit, d'une action de représailles contre le meurtre de cinq catholiques, par des extrémistes protestants, dimanche soir. La Force d'action républicaine a déjà revendiqué des attentats similaires par le passé, y compris celui qui fit trois morts, trois protestants, dans une taverne, le 31 décembre.

Ce cycle des représailles suscite la crainte d'une nouvelle flambée de violence en Irlande du Nord. Malgré le cessez-le-feu décrété en février dernier par l'aile provisoire de l'IRA, 247 personnes ont été tuées l'année passée dans la province.

L'embuscade tendue lundi soir a été condamnée par des personnalités politiques et religieuses. Ces assassins, a déclaré le cardinal William Conway, primat catholique d'Irlande, "crachent au visage du Christ". Les dirigeants des quatre principales églises d'Irlande, dans une déclaration commune, invitent les hommes publics à s'abstenir de toute parole, de toute action susceptible d'attirer les passions.